

**COMITÉ SÉNATORIAL
PERMANENT DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMERCE INTERNATIONAL**

**UN PLAN D'ACTION
CANADIEN
POUR UNE NOUVELLE
ÉCONOMIE MONDIALE:**

**RÉPONSE À
L'ÉMERGENCE DE
LA RUSSIE, DE L'INDE
ET DE LA CHINE**

Juin 2010

This report is also available in English
Information regarding the Committee can be obtained through its web site:
www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp.

Des renseignements sur le comité sont disponibles sur le site :
www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp

***UN PLAN D'ACTION
CANADIEN
POUR UNE NOUVELLE
ÉCONOMIE MONDIALE:***

***RÉPONSE À
L'ÉMERGENCE DE
LA RUSSIE, DE L'INDE
ET DE LA CHINE***

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
Le comité	3
Ordre de renvoi	5
Résumé.....	7
Recommandations.....	15
Introduction	29
I. Le sujet: La nouvelle économie mondiale et l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie	33
La Chine, l'Inde et la Russie dans la nouvelle économie mondiale.....	35
1. La Chine.....	36
2. L'Inde.....	39
3. La Russie.....	40
Reprise après la crise financière et économique mondiale	42
1. La Chine.....	42
2. L'Inde.....	44
3. La Russie.....	45
L'État des relations de commerce et d'investissement du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie.....	47
Croissance du commerce des marchandises entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, 2000-2009	47
Croissance de l'investissement étranger direct (IED) entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, 2000-2009	49
Croissance du commerce des services entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, 2002-2007	50
Secteurs représentés dans les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie.....	51

Évaluation des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie.....	52
Appel à une plus grande participation canadienne dans la nouvelle économie mondiale	55
II. Le problème: La Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas dans la mire du Canada	59
Obstacles.....	61
Protectionnisme	61
Le protectionnisme dans le secteur agricole.....	62
Réglementations et formalités administratives.....	63
Piètre respect du principe de la primauté du droit	63
Corruption	64
Piètre protection des droits de propriété intellectuelle	65
Les bons résultats d'autres pays	65
La Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas dans la mire du Canada.....	68
Proximité des États-Unis et intégration avec l'économie américaine	69
Qualité des relations bilatérales.....	70
1. Chine	71
2. Inde.....	72
3. Russie.....	73
III. La solution: Placer la Chine, l'Inde et la Russie dans la mire du Canada.....	75
Ressources et programmes gouvernementaux.....	75
Maintien des liens économiques avec les États-Unis	79
Affectation des ressources publiques	81

Renforcement de la présence sur le terrain	84
Formation et perfectionnement des représentants canadiens.....	88
Soutien au financement.....	90
IV. La solution: Établir des relations et en tirer le maximum	95
Rapports de gouvernement à gouvernement et visites de haut niveau.....	96
Diplomatie parlementaire	98
Une stratégie nationale d'action concertée	99
La marque Canada	102
Réseaux d'entreprises et associations de gens d'affaires	106
Avantages que confère la présence des communautés de la diaspora	108
Visas	113
V. La solution: Promouvoir un système de normes.....	119
Accords multilatéraux	120
Accords bilatéraux	122
Mécanisme propre à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle.....	124
Promotion et protection des valeurs canadiennes.....	127
VI. La solution: Améliorer la compétitivité du Canada.....	131
Améliorer les résultats du Canada dans les secteurs reposant sur le savoir et l'innovation	133
Développer les ressources humaines du Canada	136
Développer l'infrastructure des transports.....	138

Promouvoir une politique nationale des transports	139
Relations de travail.....	142
Promouvoir un climat des affaires plus concurrentiel	144
Améliorer les relations nationales.....	144
VII. La solution: Améliorer la collecte de données sur les échanges et les investissements	147
VIII. Les enjeux	153
L'attrait des marchés chinois, indiens et russes	155
Occasions d'affaires.....	157
<i>Agriculture.....</i>	159
<i>Infrastructure</i>	161
<i>Énergie de recharge et autres technologies vertes</i>	162
<i>Éducation</i>	163
Réussites d'entreprises canadiennes en Chine, en Inde et en Russie	170
La clé du succès.....	171
Débouchés pour les PME	171
Fonds souverains	174
Témoins et mémoires.....	179
Missions d'étude en Russie et en Chine.....	189

AVANT-PROPOS

La montée de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans la nouvelle économie mondiale est lourde de conséquences pour le Canada et sa prospérité commerciale future et ce, sur les plans national, bilatéral et mondial. C'est la conclusion à laquelle en est arrivé le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères dans une étude amorcée en novembre 2007 laquelle était motivée par l'intérêt que l'on portait à la question de savoir en quoi et dans quelle mesure l'essor économique spectaculaire et presque sans précédent de ces 3 pays profitait au Canada.

Ce rapport vient mettre terme à trois années d'auditions à Ottawa et de missions d'étude en Russie et en Chine. Le passage du temps n'a en rien diminué l'importance de ces questions fondamentales ni l'utilité de notre étude. En fait, les événements qui sont survenus depuis le début de nos travaux – la crise économique et financière mondiale, la récession aux États-Unis et la baisse des cours du pétrole n'a fait qu'amplifier la pertinence de ces considérations dans le contexte de la politique canadienne.

Ce rapport est le second d'une série de trois. Le troisième rapport sera produit une fois que le comité aura terminé sa mission d'étude en Inde.

J'adresse mes remerciements personnels aux membres du comité qui ont assisté aux longues et nombreuses réunions qu'il a fallu tenir pour entendre tous ceux qui se sont présentés devant nous pendant notre étude. Je remercie sincèrement mon prédecesseur, l'honorable Consiglio Di Nino et le vice-président, l'honorable Peter A. Stollery pour leur dévouement envers ce comité et plus particulièrement, pour cette étude.

Il convient également de souligner pour leur appui au cours de la mission d'étude du comité en Chine, le personnel de l'ambassade du Canada à Pékin et des consulats à Shanghai, Guangzhou et Hong Kong, et remercier plus particulièrement Son Excellence David Mulroney et Monsieur Louis-Martin Aumais ainsi que Son Excellence Lan Lijun, ambassadeur et Monsieur Wenze You de l'ambassade de la République populaire de Chine au Canada.

En outre, je tiens à remercier tous ceux qui ont comparu devant nous au nom des différents groupes d'interlocuteurs. La qualité de leurs témoignages tant oraux qu'écrits et leur aptitude à répondre au pied levé à des questions souvent complexes témoignent de leur expertise et de leur connaissance du sujet.

Il convient de saluer le Service de recherche et d'information parlementaires de la Bibliothèque du Parlement pour son aide et, en particulier les analystes de notre comité, Natalie Mychajlyszyn ainsi que son ancienne collègue, Jennifer Paul. Je tiens aussi à remercier le greffier du comité, Denis Robert, le personnel de soutien et l'équipe de traducteurs qui nous ont tous aidés à mener à bien cette étude.

Je sais que je parle au nom du comité tout entier quand je dis que nous espérons sincèrement que le gouvernement trouvera ces recommandations pratiques et propices.

*Sénatrice Raynell Andreychuk
Présidente du comité*

LE COMITÉ

Les sénateurs suivants ont participé à l'étude :

L'honorable Raynell Andreychuk, présidente du comité
L'honorable Peter Stollery, vice-président du comité

et

Les honorables sénateurs :

Consiglio Di Nino (ancien président du comité);
Percy Downe;
Doug Finley;
Suzanne Fortin-Duplessis;
Mobina Jaffer;
Frank Mahovlich;
Pierre Claude Nolin;
Hugh Segal;
David P. Smith, P.C.;
Pamela Wallin.

Membres d'office du comité :

Les honorables sénateurs Marjory LeBreton, C.P. (ou Gérald Comeau) et James Cowan (ou Claudette Tardif)

Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, à cette étude :

Les honorables sénateurs Eymard Corbin (retraité le 2 août 2009), Pierre De Bané, C.P., Jerahmiel S. Grafstein (retraité le 2 janvier 2010), Dennis Dawson, Céline Hervieux-Payette, C.P., Leo Housakos, Fernand Robichaud, C.P., Carolyn Stewart-Olsen, David Tkachuk et Rod A.A. Zimmer

Personnel du comité:

Natalie Mychajlyszyn, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement;
Karen Schwinghamer, conseillère principale en communications;
Sylvie Simard, adjointe administrative;
Denis Robert, greffier du comité.

Autre employé ayant prêté main-forte au comité, à l'occasion :

Jennifer Paul, analyste auprès du Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du 16 mars 2010 :

« L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Wallin,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à étudier, en vue d'en faire rapport sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature et de la deuxième session de la quarantième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin 2010; et conserve les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 décembre 2010.

Après débat, [...]

La motion est adoptée avec dissidence. »

ATTESTÉ:

Le greffier du Sénat,
Gary W. O'Brien

Extrait des *Journaux du Sénat* du 3 juin 2010 :

« L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Gerstein,

Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, la date pour la présentation du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international sur

l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes soit reportée du 30 juin 2010 au 31 décembre 2010 et que le comité conserve les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2011.

La motion, mise aux voix, est adoptée. »

ATTESTÉ:

Le greffier du Sénat,
Gary W. O'Brien

RÉSUMÉ

En novembre 2007, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a entrepris une étude sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes.

Près de trois ans plus tard, après avoir entendu 90 témoins, tenu 45 audiences et mené deux missions d'étude, le comité conclut dans le présent rapport que l'émergence des trois économies susmentionnées a des conséquences non négligeables aux niveaux national, bilatéral et mondial pour le Canada et pour sa prospérité commerciale future. Par conséquent, dans l'intérêt des entreprises canadiennes en particulier et dans celui des Canadiens en général, le comité recommande que le gouvernement du Canada élabore une série de politiques afin de mieux atténuer les difficultés et de tirer parti des avantages possibles pour améliorer les relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie.

Plus précisément, le comité formule 23 recommandations qui, ensemble, tracent un plan de travail pour le Canada dans la nouvelle économie mondiale et visent à rectifier le tir auprès de ces trois économies auquel on n'a pas porté suffisamment attention et qui a fait l'objet de désavantageuses distractions. Ces recommandations s'articulent autour de divers thèmes : prêter davantage attention à la Chine, à l'Inde et à la Russie dans les politiques et les ressources du Canada en matière d'échanges commerciaux et d'investissements; établir des relations intergouvernementales et en tirer le maximum; faire appel aux milieux d'affaires et aux communautés de la diaspora; promouvoir un système de normes; améliorer la compétitivité nationale du Canada. Nous formulons également des recommandations concernant les occasions d'affaires offertes au Canada dans des secteurs comme l'agriculture, l'infrastructure (y compris les transports), l'énergie de rechange et les technologies vertes, l'éducation, de même que les débouchés pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Plusieurs des 23 recommandations du comité sont particulièrement importantes, et nous avons pris la liberté de les énumérer dans ce résumé. En plus de **conclure des accords de commerce et d'investissement multilatéraux et bilatéraux (recommandations 11 et 12)** et d'établir des bureaux de représentation dotés

d'un effectif suffisant dans ces trois pays (**recommandation 3**), le Comité croit fermement qu'il faut insister davantage sur les visites de haut niveau. En particulier, conformément à la **recommandation 5**,

Pour profiter de l'impulsion donnée par de récentes visites de haut niveau, y compris celles par le premier ministre du Canada, le gouvernement du Canada devrait multiplier ce type de visites, en particulier les visites ministérielles, en Chine, en Inde et en Russie en prenant soin de définir leur mission dans une perspective stratégique et d'en assurer les activités de suivi qui seraient liées aux sujets de discussion.

Compte tenu de ce qui précède, nous croyons qu'il conviendrait de promouvoir le rôle que jouent les parlementaires dans les relations canadiennes avec les trois pays. En fait, les parlementaires canadiens entretiennent déjà des contacts substantiels avec leurs homologues chinois, indiens et russes dans le cadre de nombreuses tribunes bilatérales et multilatérales. Mentionnons à cet effet l'Union interparlementaire, les Assemblées parlementaires de l'OTAN et de l'OSCE, l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Association législative Canada-Chine, sans oublier le Groupe parlementaire Canada-Russie et le Groupe d'amitié Canada-Inde. Compte tenu des nombreuses mesures de soutien offertes aux divers groupes interparlementaires, nous nous sommes engagés à examiner les options qui permettraient de promouvoir les groupes parlementaires auprès de la Russie et de l'Inde. Voici donc notre recommandation :

Puisque les liens entretenus par les parlementaires avec leurs homologues chinois, indiens et russes, en particulier grâce aux activités des différentes associations parlementaires bilatérales et multilatérales, contribuent à faire progresser les relations bilatérales et à soutenir les initiatives intergouvernementales, il serait bon que les délégations parlementaires continuent de jouer un rôle important dans les relations diplomatiques du Canada avec ces trois pays.

Deuxièmement, comme l'indique la **recommandation 7**, le comité croit qu'il faut créer une « **marque Canada** » afin de rehausser le profil commercial du Canada en Chine, en Inde et en Russie au milieu des nombreux concurrents très présents. En outre :

Le gouvernement devrait lancer une vigoureuse campagne de marketing dans les trois pays en question pour promouvoir la marque Canada et faire valoir les avantages et le savoir-faire du Canada dans différents domaines.

Cette recommandation fait fond sur la perception favorable qu'ont les trois pays du Canada, montre les avantages comparatifs du Canada de manière plus énergique et renseigne davantage sur les entreprises canadiennes.

Troisièmement, insistant sur la recommandation précédente, le comité est convaincu qu'il y a lieu de favoriser une approche « **pancanadienne** » pour les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie. Plus précisément, conformément à la **recommandation 6**,

Pour exploiter au maximum les ressources humaines et matérielles et donner plus de cohésion à la présence canadienne en Chine, en Inde et en Russie, le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures qui s'imposent pour :

- encourager les autorités provinciales et territoriales à installer leurs bureaux en Chine, en Inde et en Russie dans les locaux des missions canadiennes établies dans ces pays, au besoin par la voie de consultations avec les homologues provinciaux et territoriaux du commerce international;

- continuer de voir à la bonne collaboration des principaux ministères et organismes publics fédéraux qui participent à la promotion des intérêts commerciaux du Canada en Chine, en Inde et en Russie à savoir le Service des délégués commerciaux du

Canada, Exportation et développement Canada, la Corporation commerciale canadienne, la Banque de développement du Canada, Industrie Canada, Finances Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada;

- coordonner l'exécution d'une stratégie nationale d'action concertée propre à stimuler les relations commerciales entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie. La stratégie, conçue en collaboration avec le secteur des entreprises, doit tenir compte des intérêts et des avantages des autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales et de leurs ministères et services.

Par ailleurs, cette recommandation non seulement vise à mettre à contribution les forces et les ressources éparses des administrations fédérale, provinciales/territoriales et municipales, mais elle met également en valeur l'image du Canada en tant qu'unité unifiée, organisée et efficace.

Quatrièmement, voici un élément qui se rapporte à la recommandation précédente. Élément fondamental pour améliorer la compétitivité nationale du Canada dans la nouvelle économie mondiale, il constitue un point de passage efficient et productif pour la circulation des biens. Le comité est convaincu de la nécessité d'adopter une **stratégie nationale des transports intégrée**. Comme nous l'indiquons dans la **recommandation 18**, cette stratégie devrait :

- être établie de concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux;
- favoriser la création d'un plus grand nombre de partenariats public-privé mutuellement avantageux;
- mettre à profit les deux côtes;
- renforcer les liens entre les régions d'où viennent les marchandises et les ports à partir desquels elles sont expédiées vers les marchés internationaux;
- accroître les capacités portuaires;

- hausser le nombre des conteneurs qui retournent vers les marchés d'outre-mer remplis de produits de grande valeur;
- accroître la rentabilité;
- améliorer les caractéristiques logistiques de l'infrastructure des transports.

À la lumière des témoignages percutants au sujet des répercussions possibles des relations de travail sur la réduction de la compétitivité et de la fiabilité du point de passage de transport canadien, nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en place des mécanismes de rechange de règlement des conflits de travail dans le secteur des transports.

Cinquièmement, au cours des audiences et de sa mission d'étude en Russie, le comité a entendu maints témoignages concernant le niveau d'efficience du régime de délivrance des visas du Canada et son incidence sur les relations commerciales du pays. Par conséquent, nous avons examiné la situation avec les représentants compétents du gouvernement et de divers organismes et nous sommes convaincus que les mesures législatives actuelles sont appliquées avec la diligence requise et que de nombreuses mesures correctives ont été prises pour faciliter l'entrée au Canada de représentants d'affaires et de gouvernements. En conséquence, la **recommandation 10** se lit comme suit :

Vu l'augmentation du nombre des demandes de visa émanant de la Chine, de l'Inde et de la Russie, le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à améliorer l'efficacité du régime de délivrance des visas et prendre les mesures correctives nécessaires, au besoin par une augmentation des ressources, pour faire en sorte que le Canada soit perçu comme un pays ayant un système de visas relativement simple. À cet égard, nous souscrivons à l'idée de dresser une liste de postes clés, englobant notamment les parlementaires, dont les titulaires verrraient le traitement de leurs demandes de visa ou de permis accéléré en raison de l'importance de leur visite au regard de l'intérêt national.

Sixièmement, pour atténuer les risques plus élevés qui existent dans les économies chinoise, indienne et russe et accroître les possibilités de gains commerciaux, le comité est conscient de l'importance de l'**accès au financement et au crédit** pour les entreprises ou les sociétés, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Conformément à la **recommandation 4** :

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'aider Exportation et développement Canada à soutenir les échanges commerciaux avec la Chine, l'Inde et la Russie. Il devrait à cette fin se pencher sur les moyens mis en œuvre par d'autres pays qui ont réussi à améliorer l'accessibilité au financement et à l'assurance pour leurs entreprises commerciales, en particulier en ce qui concerne le nombre des effectifs spécialisés et les compétences nécessaires dans ces domaines, et suivre leur exemple.

En fait, conscients des **avantages qu'offre aux PME l'accès aux services de soutien et aux conseils nécessaires pour prendre pied dans ces marchés**, nous formulons notamment la **recommandation 22** afin que :

Affaires étrangères et Commerce international Canada et Exportation et développement Canada continuent d'aider les PME à réaliser des analyses coûts-avantages, à concevoir des stratégies de développement des marchés et à atteindre leurs objectifs commerciaux.

Enfin, le comité croit qu'il est possible pour l'économie canadienne de tirer pleinement parti des **fonds souverains**, notamment du potentiel que ceux-ci présentent d'accroître l'investissement étranger nécessaire au Canada si des normes appropriées sont adoptées. Pour donner suite à la **recommandation 23** :

Le gouvernement du Canada devrait se donner une stratégie sur les investissements étrangers des fonds souverains et des entreprises d'État qui tienne compte des normes et des règles relatives à l'investissement étranger en vigueur au Canada.

Le Canada a l'occasion de réaliser son plein potentiel dans ses relations commerciales avec les trois économies émergentes, dominantes et de plus en plus importantes. Pour les entreprises et les consommateurs canadiens, les enjeux sont bel et bien considérables. Le comité ne doute pas que ses recommandations aboutissent à des relations commerciales plus solides avec la Chine, l'Inde et la Russie et à l'accroissement de la prospérité du Canada.

RECOMMANDATIONS

III. LA SOLUTION: PLACER LA CHINE, L'INDE ET LA RUSSIE DANS LA MIRE DU CANADA

Programmes et ressources gouvernementaux

Recommandation 1

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'offrir et de financer des mesures et programmes propres à améliorer la position du Canada dans la nouvelle économie mondiale et au sein des chaînes de valeur mondiales.

D'un point de vue commercial, le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à concevoir des politiques et programmes propres à placer le Canada dans une situation plus avantageuse dans ses rapports avec la Chine, l'Inde et la Russie. Ces mesures devraient être adaptées aux avantages que présente chacun de ces marchés pour les entreprises canadiennes et à leurs particularités. Il importe en outre de continuer de soutenir, voire améliorer au besoin, la Stratégie commerciale mondiale, ainsi que les plans d'accès aux marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie.

Le gouvernement du Canada devrait en cela s'assurer que les mesures et programmes qu'il envisage sont profitables. Il devrait aussi s'assurer que cet objectif ne porte en rien atteinte à la place privilégiée des États-Unis dans notre économie.

Affectation des ressources publiques

Recommandation 2

Pour montrer aux représentants de haut niveau l'importance que le Canada attache à ses relations de commerce et d'investissement avec l'Inde, le gouvernement du Canada devrait nommer un envoyé commercial spécial, qui aurait clairement pour mission de consulter des chefs d'entreprise en vue et des hauts fonctionnaires du Canada et des trois pays en vue de dégager des stratégies propres à stimuler les relations commerciales entre les deux pays.

Renforcement de la présence sur le terrain Formation et perfectionnement des représentants canadiens

Recommandation 3

Compte tenu de l'importance et de la valeur de la représentation du Canada dans les trois marchés émergents de la Chine, de l'Inde et de la Russie et puisque le Canada est représenté par un seul et unique bureau en Russie, le gouvernement du Canada devrait affecter davantage de ressources publiques à l'établissement dans ces trois pays de bureaux de représentation dotés d'un effectif suffisant. Parallèlement, il devrait veiller à ce que les compétences nécessaires, qu'il s'agisse de la connaissance de la langue, de la culture et du marché, soient en place pour faire progresser les intérêts commerciaux du Canada.

Soutien au financement

Recommandation 4

Vu la difficulté et l'importance de financer et d'assurer les opérations commerciales dans les marchés à haut risque, le gouvernement du Canada devrait continuer d'aider Exportation et développement Canada à soutenir les échanges commerciaux avec la Chine, l'Inde et la Russie. Il devrait à cette fin se pencher sur les moyens mis en œuvre par d'autres pays qui ont réussi à améliorer l'accessibilité au financement et à l'assurance pour leurs entreprises commerciales, en particulier en ce qui concerne les effectifs spécialisés et les compétences nécessaires à cet égard.

IV. LA SOLUTION: ÉTABLIR DES RELATIONS ET EN TIRER LE MAXIMUM

Rapports de gouvernement à gouvernement et visites de haut niveau
Diplomatie parlementaire

Recommandation 5

Pour profiter de l'impulsion donnée par de récentes visites de haut niveau, notamment celle effectuée par le premier ministre, le gouvernement du Canada devrait multiplier ce type de visites, en particulier les visites ministrielles, en Chine, en Inde et en Russie en prenant soin de définir leur mission dans une perspective stratégique et d'en assurer le suivi.

Puisque les liens entretenus par les parlementaires avec leurs homologues chinois, indiens et russes, en particulier grâce aux activités des différentes associations parlementaires bilatérales et multilatérales, contribuent à faire progresser les relations bilatérales et à soutenir les initiatives intergouvernementales, il serait bon que les délégations parlementaires continuent de jouer un rôle important dans les relations diplomatiques du Canada avec ces trois pays.

Une stratégie nationale d'action concertée

Recommandation 6

Pour exploiter au maximum les ressources humaines et matérielles et donner plus de cohésion à la présence canadienne en Chine, en Inde et en Russie, le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures qui s'imposent pour :

- encourager les autorités provinciales et territoriales à installer leurs bureaux en Chine, en Inde et en Russie dans les locaux des missions canadiennes établies dans ces pays, au besoin par la voie de consultations avec les responsables provinciaux et territoriaux du commerce international;
- continuer de voir à la bonne collaboration des principaux ministères et organismes publics fédéraux qui participent à la promotion des intérêts commerciaux du Canada en Chine, en Inde et en Russie à savoir le Service des délégués commerciaux du Canada, Exportation et développement Canada, la Corporation commerciale canadienne, la Banque de développement du Canada, Industrie Canada, Finances Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada;

- coordonner l'exécution d'une stratégie nationale d'action concertée propre à stimuler les relations commerciales entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie. La stratégie, conçue en collaboration avec l'entreprise privée, doit tenir compte des intérêts et des avantages des autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales et de leurs ministères et services.

La marque Canada

Recommandation 7

Vu la saturation des marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie et le manque de visibilité du Canada sur ces marchés par rapport à certains pays concurrents, le gouvernement du Canada devrait créer une « marque Canada » pour aider les sociétés canadiennes à se démarquer de leurs concurrents. Le gouvernement devrait lancer une vigoureuse campagne dans les trois pays en question pour promouvoir la marque Canada et faire valoir les avantages et le savoir-faire du Canada dans différents domaines.

Réseaux d'entreprises et associations de gens d'affaires

Recommandation 8

Le gouvernement du Canada devrait continuer de consulter les associations de gens d'affaires au Canada ainsi qu'en Chine, en Inde et en Russie de manière à acquérir une meilleure compréhension des marchés de ces pays et à favoriser la recherche de nouveaux débouchés et la conclusion d'ententes commerciales, la multiplication des initiatives diplomatiques et l'identification des domaines d'intérêt mutuel ou des secteurs d'activité complémentaires.

Pour mieux renseigner les entreprises canadiennes sur les marchés de ces trois pays, le gouvernement du Canada devrait organiser et promouvoir des tables rondes sur la Chine, l'Inde et la Russie et y convier des chefs d'entreprise et aussi des hauts fonctionnaires, à titre d'observateurs.

Avantages que confère la présence des communautés de la diaspora

Recommandation 9

Dans la conception des politiques et des stratégies liées au développement des relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie, le gouvernement du Canada devrait chercher à maximiser les avantages que lui procure la présence au Canada des collectivités de la diaspora, dont les membres peuvent être une source extrêmement utile d'informations sur ces trois marchés émergents. De la même manière, les expatriés canadiens installés dans les économies visées, en particulier le fort contingent de Canadiens de Hong Kong, peuvent être de précieuses sources d'information et de contacts susceptibles de contribuer à une expansion de la présence commerciale du Canada dans ces trois pays.

Visas

Recommandation 10

Vu l'augmentation du nombre des demandes de visa émanant de la Chine, de l'Inde et de la Russie, le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à améliorer l'efficacité du régime de délivrance des visas et prendre les mesures correctives nécessaires,

au besoin par une augmentation des ressources, pour faire en sorte que le Canada soit perçu comme un pays ayant un système de visas relativement simple. À cet égard, nous souscrivons à l'idée de dresser une liste de postes clés, englobant notamment les parlementaires, dont les titulaires verrraient le traitement de leurs demandes de visa ou de permis accéléré en raison de l'importance de leur visite au regard de l'intérêt national.

V. LA SOLUTION: PROMOUVOIR UN SYSTÈME DE NORMES

Accords multilatéraux

Recommandation 11

Le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à renforcer et à appuyer un régime multilatéral fort de libéralisation des échanges et des investissements, notamment en continuant :

- de chercher à conclure des accords multilatéraux conformes aux intérêts du Canada;
- de défendre l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce dans les meilleurs délais;
- de recourir aux mécanismes en place pour faire observer les règles, prendre les mesures correctives voulues en cas de violation des règles et voir à l'exécution des décisions.

Accords bilatéraux

Recommandation 12

Le gouvernement du Canada devrait voir à ce que les accords bilatéraux négociés avec la Chine, l'Inde et la Russie, notamment les accords sur la protection des investissements étrangers négociés avec chacun d'eux et l'accord de partenariat économique global avec l'Inde, soient conclus et mis en œuvre en temps opportun dans le respect des intérêts du Canada et des principes internationaux qui président à la libéralisation des échanges et des investissements.

Recommandation 13

Le gouvernement du Canada devrait, par la voie d'une réallocation de ressources, établir un secrétariat interministériel de la négociation et de la mise en œuvre des accords commerciaux chargé de faciliter les consultations et les échanges entre les ministères fédéraux concernés par la négociation et la mise en œuvre des accords multilatéraux et bilatéraux sur les échanges et les investissements.

Mécanisme propre à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle

Recommandation 14

Le gouvernement du Canada devrait instituer un mécanisme de dialogue intergouvernemental de haut niveau où pourraient être abordés les griefs d'ordre public ou privé que suscite le respect des normes, en particulier en ce qui concerne les droits de la personne.

Promotion et protection des valeurs canadiennes

Recommandation 15

Le gouvernement du Canada devrait chercher par tous les moyens à promouvoir le respect des valeurs canadiennes et à encourager ces pays à respecter certaines normes. Il pourrait notamment sensibiliser ses vis-à-vis à la notion de responsabilité sociale des entreprises par la voie d'activités commerciales appuyées par le gouvernement canadien et offrir une assistance technique au niveau de la formation.

VI. LA SOLUTION: AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA

Améliorer les résultats du Canada dans les secteurs reposant sur le savoir et l'innovation

Recommandation 16

Tout en continuant d'appuyer les programmes conçus pour maximiser ses atouts intérieurs, comme le programme Avantage Canada, lequel sert de cadre aux mesures prises par le gouvernement fédéral pour améliorer la compétitivité du Canada, le gouvernement du Canada devrait chercher à multiplier les investissements dans l'infrastructure du savoir, notamment dans la recherche et le développement, et faciliter la collaboration entre les universités, l'entreprise et le secteur public, cela de concert avec les autorités provinciales et territoriales et avec pour objectif ultime d'augmenter le nombre des diplômés d'études supérieures

dans les disciplines particulièrement utiles dans la nouvelle économie, notamment en sciences et en génie. De plus, il devrait se donner une stratégie de commercialisation facilitant l'exploitation des résultats des travaux de recherche et développement en vue de concevoir des produits de valeur et de favoriser ainsi une meilleure intégration de l'économie canadienne à la nouvelle économie mondiale.

Développer les ressources humaines du Canada

Recommandation 17

Pour répondre aux exigences de la nouvelle économie mondiale et pour placer le Canada plus haut dans les chaînes de valeur mondiales, le gouvernement du Canada devrait de doter de stratégies et de programmes de développement des ressources humaines.

Développer l'infrastructure des transports Promouvoir une politique nationale des transports Relations de travail

Recommandation 18

Parce qu'elles sont un élément clé de la compétitivité du Canada relativement à l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie, le gouvernement du Canada devrait poursuivre ses efforts pour faire en sorte que le Canada s'impose comme une bonne porte stratégique pour les mouvements de marchandises. À cet égard,

les mesures prises devraient s'inspirer d'une stratégie nationale des transports intégrée :

- établir de concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux;
- pour favoriser la création d'un plus grand nombre de partenariats public-privé mutuellement profitables;
- mettre à profit les deux côtes
- renforcer les liens entre les régions d'où viennent les marchandises et les ports à partir desquels elles sont expédiées vers les marchés internationaux;
- accroître les capacités portuaires; hausser le nombre des conteneurs qui retournent vers les marchés d'outre-mer remplis de produits de grande valeur;
- accroître la rentabilité;
- améliorer les caractéristiques logistiques de l'infrastructure des transports.

Le gouvernement du Canada devrait aussi envisager la création de nouveaux mécanismes de règlement des conflits de travail dans le secteur des transports de manière à conférer au Canada une réputation de fiabilité au niveau international en tant que porte stratégique.

VII. LA SOLUTION: AMÉLIORER LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES ÉCHANGES ET LES INVESTISSEMENTS

Recommandation 19

Le gouvernement du Canada devrait modifier les méthodes de mesure des échanges et des investissements et de collecte des chiffres à ce sujet afin d'améliorer l'exactitude de ces données.

VIII. LES ENJEUX

Occasion d'affaires

Agriculture

Infrastructure

Énergies de recharge et autres technologies vertes

Recommandation 20

Dans le contexte de l'intensification des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie, le gouvernement du Canada devrait chercher à exploiter au maximum le savoir-faire du Canada dans des secteurs et domaines d'activité complémentaires comme l'agriculture, l'infrastructure (y compris les transports) et les énergies de recharge et autres technologies vertes.

Éducation

Recommandation 21

Pour améliorer les services d'éducation canadiens dans le contexte des relations commerciales entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, le gouvernement du Canada devrait, en consultation avec les gouvernements des provinces et des territoires, les associations industrielles et les établissements d'enseignement postsecondaire comme les universités et les collèges :

- se doter d'une stratégie internationale de recrutement d'étudiants étrangers de manière à augmenter le nombre des étudiants chinois, indiens et russes dans les établissements d'enseignement

postsecondaire du Canada en mettant l'accent sur le savoir-faire académique et professionnel et les autres avantages relatifs du Canada;

- offrir davantage de bourses d'études et d'aide financière aux étudiants chinois, indiens et russes voulant faire des études postsecondaires au Canada et aux étudiants canadiens souhaitant faire des études postsecondaires en Chine, en Inde ou en Russie;
- multiplier les échanges d'étudiants et de professeurs ainsi que les activités de recherche en partenariat entre les établissements postsecondaires du Canada et ceux de la Chine, de l'Inde et de la Russie;
- maintenir le programme Édu-Canada;
- se doter d'une stratégie permettant de présenter une image cohésive du secteur canadien de l'éducation aux étudiants étrangers de niveau postsecondaire;
- réduire le temps de traitement des demandes de visa émanant d'étudiants pour rendre le Canada plus compétitif sur ce plan.

Occasions d'affaires pour les petites et moyennes entreprises (PME)

Recommandation 22

Comme les PME manquent en général de ressources pour prendre pied sur les marchés étrangers comme la Chine, l'Inde et la Russie et ainsi profiter de leur essor, le gouvernement du Canada devrait voir à ce qu'elles continuent de recevoir l'aide et les conseils dont elles ont besoin à ce chapitre. Il importe en particulier qu'Affaires

étrangères et Commerce international Canada et Exportation et développement Canada continuent d'aider les PME à réaliser des analyses coûts-avantages, à concevoir des stratégies de développement des marchés et à atteindre leurs objectifs commerciaux.

Fonds souverains

Recommandation 23

Le gouvernement du Canada devrait se donner une stratégie sur les investissements étrangers des fonds souverains et des entreprises d'État qui tienne compte des règles relatives à l'investissement étranger en vigueur au Canada.

UN PLAN DE TRAVAIL POUR LE CANADA DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE MONDIALE : RÉAGIR À LA MONTÉE DE LA CHINE, DE L'INDE ET DE LA RUSSIE

INTRODUCTION

La montée de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans la nouvelle économie mondiale est lourde de conséquences pour le Canada et sa prospérité commerciale future et ce, sur les plans national, bilatéral et mondial. Ainsi, il est dans l'intérêt des entreprises canadiennes en particulier et des Canadiens en général que le gouvernement du Canada se donne des politiques qui permettront d'atténuer les difficultés qui en découleront et d'actualiser les avantages mutuels potentiels de la situation pour finalement intensifier les relations entre le Canada et ces trois pays.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères après une étude de près de trois ans de la question. Amorcée en novembre 2007, cette étude était motivée par l'intérêt que l'on portait à la question de savoir en quoi et dans quelle mesure l'essor économique spectaculaire et presque sans précédent du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine – les pays dits du groupe BRIC – profitait au Canada. À l'époque, l'émergence des pays du groupe BRIC monopolisait l'attention des analystes canadiens et internationaux qui s'intéressaient aux répercussions de ce phénomène sur la nouvelle économie mondiale et à l'influence de celle-ci sur les pays en question ainsi qu'aux politiques permettant d'en exploiter les avantages et d'en palier les inconvénients.

Le passage du temps n'a en rien diminué l'importance de ces questions fondamentales ni l'utilité de notre étude. En fait, les événements qui sont survenus depuis le début de nos travaux – la crise économique et financière mondiale, la récession aux États-Unis et la baisse des cours du pétrole – ne font qu'amplifier la pertinence de ces considérations dans le contexte de la politique canadienne. Cependant, le temps passant, le comité a décidé de circonscrire son étude aux trois pays asiatiques du

groupe BRIC pour éviter de se disperser et optimiser son rapport et ses recommandations¹.

En dépit de ces événements, ou peut-être à cause d'eux, notre rapport sur la montée de la Chine, de l'Inde et de la Russie est riche en substance et en observations. Dans les trois dernières années, nous avons tenu plus de 45 audiences à Ottawa et entendu plus de 90 groupes et particuliers : ministères et organismes publics, chefs d'entreprise et associations de gens d'affaires de divers secteurs d'activité, universitaires, organisations non gouvernementales, groupes de défense des droits de la personne, ambassadeurs courants et anciens ambassadeurs. Le comité s'est aussi rendu en mission d'information en Russie, du 11 au 16 octobre 2009 (Moscou et Khanty-Mansiysk, dans la région subarctique), et en Chine, du 8 au 14 novembre 2009 (Beijing, Shanghai, Guangzhou, Shenzhen et Hong Kong) où il rencontré 40 interlocuteurs en 26 rencontres dans le premier cas et plus de 50 interlocuteurs en 26 rencontres dans le second. Ces interlocuteurs étaient des élus des gouvernements locaux et nationaux, des gens d'affaires et représentants d'associations industrielles canadiens, russes et chinois, ainsi que des fonctionnaires des ambassades et consulats généraux du Canada. Nous avons déposé, en mars 2010, un rapport intérimaire sur notre mission d'information en Russie qui a été bien reçu.

Notre étude nous a permis de mieux comprendre les flux des échanges et de l'investissement entre le Canada et les trois pays ainsi que les divers facteurs – d'envergure nationale, bilatérale et mondiale – qui les stimulent ou les gênent. Nous sommes maintenant mieux au fait des succès commerciaux du Canada, mais aussi de ses échecs, aussi décevant que cela ait été de l'entendre. Nous avons désormais une meilleure idée de ce qu'il faut faire pour que le Canada et les relations commerciales qu'il entretient avec la Chine, l'Inde et la Russie atteignent leur plein potentiel, au profit des entreprises canadiennes et des Canadiens.

Le présent rapport présente nos observations et nos recommandations quant à un plan qui permettrait de guider la réaction du Canada à la montée de la Chine, de l'Inde et de la Russie. On commence par brosser un tableau général de l'importance de ces

¹ Il y a lieu de noter que la durée de l'étude s'est prolongée en raison du chambardement du calendrier parlementaire occasionné par l'élection fédérale d'octobre 2008 et par deux prorogations, en décembre 2008 et en décembre 2009.

trois pays dans la nouvelle économie mondiale, avec des chiffres qui montrent que, si les relations commerciales du Canada avec ces trois pays sont en expansion, elles ne représentent toujours qu'une mince fraction du total des échanges et des investissements du Canada à l'échelle internationale. On passe ensuite en revue plusieurs facteurs qui nuisent à l'actualisation de notre plein potentiel dans ces marchés et qui ont maintenu la Chine, l'Inde et la Russie hors de la mire du Canada. On pense notamment au protectionnisme, à la lourdeur des réglementations et des formalités administratives, au piètre respect du principe de la primauté du droit, à la corruption et au manque de protection des droits de propriété intellectuelle ainsi qu'à la dominance des concurrents du Canada, à la proximité des États-Unis et à notre intégration économique avec notre voisin et à la qualité de nos relations bilatérales.

Notre rapport contient 23 recommandations conçues pour surmonter ces difficultés et actualiser le plein potentiel des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie. Nous proposons notamment de placer la Chine, l'Inde et la Russie dans la mire du Canada, de maximiser nos relations avec ces pays, de promouvoir l'établissement d'un système de normes, de stimuler la compétitivité du Canada et d'améliorer la collecte des chiffres sur les échanges et les investissements. Nous concluons avec un aperçu des enjeux et des créneaux éventuellement porteurs pour le Canada.

Les relations du Canada avec ces trois pays présentent de multiples facettes et reflètent nos différences ainsi que nos points communs. En outre, la Chine, l'Inde et la Russie ont des particularités et des défis qui leur sont propres, allant de menaces à la stabilité intérieure aux impératifs démographiques en passant par l'insécurité régionale. Il ne faut donc pas se surprendre si ce rapport ne rend compte que d'une fraction des témoignages que nous avons entendus et des recommandations que nous aurions pu formuler.

Cela dit, nous estimons que notre rapport et les recommandations qu'il contient pourraient accélérer l'actualisation des potentialités et engager les relations du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie dans une voie profitable pour tous, et notamment pour l'économie canadienne. Nous pensons aussi qu'ils peuvent contribuer à l'orientation de la politique publique dans notre pays à l'égard de la montée de la Chine, de l'Inde et de la Russie et de ses répercussions sur le Canada. La question ne

retient pas beaucoup l'attention, ce qui est un peu étonnant quand on pense à l'étendue de ses répercussions éventuelles. Nous espérons donc relever le niveau du débat, sensibiliser les parties concernées aux enjeux et enrichir la discussion sur l'avenir des échanges et des investissements du Canada dans une économie mondiale en constante évolution.

Le comité n'a pas eu l'occasion de mener une mission d'information en Inde, mais nous voyons dans cette omission l'occasion d'un suivi utile. Autrement dit, nous sommes maintenant dans une situation stratégiquement avantageuse pour organiser une mission d'information en Inde et aller vérifier sur place l'exactitude de nos observations et l'utilité de nos recommandations. On ne saurait trop insister sur la valeur des missions d'information. Le présent rapport et ses recommandations n'auraient pu être si nous n'avions pas pu constater de première main l'incroyable transformation de la Chine et de la Russie et les possibilités commerciales qui s'offrent au Canada dans ces pays, et sans l'accueil que nous ont réservé les fonctionnaires et gens d'affaires canadiens, chinois et russes.

Ainsi, nous avons terminé la rédaction de notre rapport, mais notre tâche ne fait que commencer.

I. LE SUJET : LA NOUVELLE ÉCONOMIE MONDIALE ET L'ÉMERGENCE DE LA CHINE, DE L'INDE ET DE LA RUSSIE

Avoir des fournisseurs aux quatre coins du monde, trouver le meilleur fournisseur possible et avoir une stratégie intégrée du fournisseur jusqu'au client final, sont des sources de succès identifiées par les entreprises; [il faut aussi] la spécialisation des produits et services, tirer profit de notre savoir-faire, la gestion de la connaissance des employés et réussir à traduire cela en innovation dans le produit livré aux clients [...]. Il faut innover sur le plan] autant [...] des systèmes et de la machinerie en usine [que] des [modèles et des possibilités] d'affaires.

*Jean-Michel Laurin
Manufacturiers et exportateurs du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 73.*

Il n'y a aucun doute : l'économie mondiale subit de profonds changements, d'une nature et d'une profondeur rarement, voire jamais, vues². Les biens, les idées et les investissements traversent les frontières et forcent la restructuration des méthodes de fabrication et de distribution, transforment les secteurs des services et de la haute technologie et bouleversent les marchés des produits.

L'économie mondiale est de plus en plus intégrée et l'accent est mis sur les « chaînes de valeur mondiales³ ». Si l'on s'entend pour définir une « chaîne de valeur » comme étant « la gamme complète des activités requises pour faire passer un bien ou un service de l'étape de la conception à celle de l'utilisation finale, et même au-delà. Elle englobe des activités telles que la conception, la production, la commercialisation, la

² D. Steger, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 14.

³ Sont également utilisées les expressions « chaînes d'approvisionnement mondialisées » et « commerce d'intégration » ou « commerce intégré ». Les chaînes d'approvisionnement mondiales se trouvent strictement dans le secteur de la fabrication. Le commerce d'intégration désigne le fait pour les entreprises de disloquer leurs chaînes de valeur et de les repositionner n'importe où dans le monde. G. Hodgson, 39^e législature, 2^e session, p. 50.

distribution et le soutien donné au consommateur final⁴ », alors les chaînes de valeur mondiales témoignent d'un système où les étapes distinctes de la chaîne sont réparties dans le monde et interreliées « par de complexes réseaux de production, où différentes étapes de la production sont exécutées par différentes compagnies⁵ ».

D'après nos témoins, la réduction des obstacles au commerce et à l'investissement, ainsi que le développement accéléré des technologies de l'information et des communications, ont entraîné la multiplication des chaînes de valeur mondiales à mesure que les réseaux de production et de distribution ont été réorganisés. Ces chaînes de valeur mondiales ont entraîné une baisse des coûts de production, de transaction et de transport, tant par avion que par bateau, et ont transformé la gestion d'entreprise transfrontalière et à distance⁶.

De nombreux témoins ont décrit les effets des chaînes de valeur mondiales sur les changements subis par l'économie mondiale. Ainsi, l'investissement étranger est devenu un outil encore plus important servant à créer des sociétés étrangères affiliées, à accroître les exportations, à stimuler la demande pour un produit ou service ainsi qu'à augmenter, et par conséquent renforcer, la capacité de fabrication dans d'autres économies⁷. La délocalisation et l'impartition dans des économies à faible salaire ont réduit les coûts de production et de distribution des biens et des services tout au long de la chaîne de valeur⁸.

La connaissance, l'innovation, les services et les importations ont également pris de l'importance et de la valeur, hausse de valeur qui « remet en question la perspective du monde selon laquelle les exportations sont bonnes et les importations mauvaises pour l'économie⁹ ». D'ailleurs, selon un témoin, la nouvelle économie mondiale a

⁴ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 39-40.

⁵ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 40.

⁶ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 7; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 72; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 40.

⁷ E. Siegel, EDC40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 46; B. Lafleur, *Témoignages*, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 19; S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 19; G. Haynal, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 16, p. 14; G. Hodgson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 50-51; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 44-45; R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 7.

⁸ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 54; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 78.

⁹ E. Ens, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 54-55; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session,

particulièrement modifié notre perception du secteur manufacturier; il a indiqué que l'« on doit avoir ce changement de compréhension par rapport au secteur manufacturier. Ce n'est pas qu'une question de fabrication, la valeur se trouve dans tout ce qu'il y a autour, autant dans les services directement liés à l'entreprise que dans les services comme les services de paie¹⁰. » De plus, le comité a entendu dire que toutes les activités économiques sont de plus en plus mobiles. Il s'ensuit que les emplois, les compétences et l'esprit d'entreprise changeront également à l'avenir et que les gens eux-mêmes seront aussi plus mobiles¹¹. Finalement, l'économie mondiale est beaucoup plus compétitive, puisque les gouvernements se font concurrence pour créer les conditions qui procureront à leurs secteurs l'avantage concurrentiel dont ils ont besoin dans leur quête de succès économique¹².

La Chine, l'Inde et la Russie dans la nouvelle économie mondiale

[A]ucun pays n'est une île. Nous devenons tous interdépendants les uns des autres [...] Le commerce se fait avec d'autres pays.

S.E. Lan Lijun

Ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 20.

Nous ne devrions pas être trop optimistes à ce propos en pensant que ce sont des économies à faible salaire, à faible valeur ajoutée. Tout au contraire, le message, c'est qu'elles grimpent très rapidement les échelons de la chaîne de valeur [...].

Patricia Fuller

Affaires étrangères et Commerce international Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 50.

L'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie a largement contribué à la rapidité et à l'ampleur du changement que ces pays ont subi et du changement opéré par les transformations manifestes dans la nouvelle économie mondiale. D'ailleurs, leurs

fascicule n° 9, p. 42; D.T. Fung, *Témoignages*, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 24.

¹⁰ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 81-82.

¹¹ P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 41.

¹² S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9.

économies s'étant ouvertes aux débouchés découlant des chaînes de valeur mondiales, ces pays ont connu une croissance économique presque sans précédent. Ainsi, leur part totale du PIB mondial est passée de 13,37 % en 2000 à 19,47 % en 2008 soit une augmentation de 45,67 %. En revanche, les États-Unis ont connu un déclin, leur part ayant chuté de 12,06 % tout comme la zone euro, dont la part a baissé de 15,01 % entre 2000 et 2008. Le PIB total des trois États a augmenté de 97,06 % entre 2000 et 2008, comparativement à une augmentation de 35,28 % du PIB mondial, de 18,97 % du PIB des États-Unis et de 14,98 % du PIB de la zone euro.

Le fait que cette croissance se soit produite en un laps de temps aussi court après qu'ils se sont ouverts à l'économie de marché il y a seulement quelques dizaines d'années rend cette réalisation encore plus remarquable¹³. Avec leur superficie, leur démographie croissante et leur essor économique sans précédent, ces trois États ont contribué à une économie qui est véritablement mondiale et certainement en pleine croissance¹⁴. À cet égard, l'incidence des chaînes de valeur mondiales et l'émergence simultanée de la Chine, de l'Inde et de la Russie en tant que nations commerciales mondiales ont intensifié l'interdépendance des économies.

1. La Chine

Les témoins se sont entendus à l'unanimité pour dire que parmi les trois économies émergentes qu'étudie le comité, la Chine se démarque par son impact sur l'économie mondiale et le rôle que jouent les chaînes de valeur mondiales dans sa croissance¹⁵. Le comité a été informé que la Chine génère 13 % de la production économique mondiale en termes de parité d'achat, et est précédée seulement par les États-Unis. Elle est aussi l'un des principaux consommateurs mondiaux de matières premières comme le nickel et le cuivre, le troisième consommateur de pétrole et le plus important exportateur de ciment¹⁶. De plus, la Chine est en train de devenir un important investisseur mondial; sa réserve de devises étrangères se chiffrait à près de 2,3 billions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2009, la majorité en dollars

¹³ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 6-7.

¹⁴ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 10.

¹⁵ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 39; S. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 42; J.M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 43.

¹⁶ Données de 2008, UNComTrade.

américains. Tant les importations que les exportations ont augmenté au cours des 25 dernières années, formant une part de plus en plus importante du PIB chinois¹⁷.

La croissance commerciale de la Chine a accéléré depuis que cette dernière s'est jointe à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001. Dans les années qui ont suivi son adhésion à l'OMC, les exportations de la Chine ont plus que quadruplé, augmentant à un taux moyen de 29 % par année. De plus, la composition des exportations chinoises a évolué avec le temps : les textiles et les vêtements ne constituent plus le gros des exportations chinoises puisqu'ils cèdent graduellement leur place à l'électronique et aux produits manufacturés. De plus, le comité a également entendu que la Chine exporte de plus en plus de biens à valeur de production plus élevée; bientôt, les véhicules automobiles et les avions composeront une part importante des exportations chinoises.

Un autre facteur qui contribue à la croissance rapide de la Chine est son niveau de réinvestissement élevé – et croissant – (exprimé en tant que pourcentage du PIB) dans sa propre économie. Tout en réinvestissant chez elle, la Chine attire aussi les investissements étrangers. Elle est plus ouverte à l'investissement étranger que ne l'était le Japon ou la Corée à des étapes comparables de leur évolution.

La croissance de la Chine s'est accompagnée de gains de productivité importants : entre 1980 et 2009, la production par travailleur a augmenté par un facteur de quatre dans les secteurs tant de l'agriculture que des services, et par un facteur de huit dans le secteur de la fabrication. Comme dans d'autres pays qui suivent une trajectoire de développement, la main-d'œuvre chinoise délaisse les emplois à faible salaire dans le domaine de l'agriculture et choisit plutôt des emplois mieux rémunérés dans le secteur manufacturier et, de plus en plus, dans celui des services.

La croissance du commerce est dans une grande mesure attribuable à la restructuration des activités manufacturières partout en Extrême-Orient, puisque les économies du Japon, de Taïwan et de Hong Kong ont progressé dans la chaîne de valeur. La Chine a pu tirer profit de son abondante main-d'œuvre pour mettre l'accent sur les travaux de transformation et d'assemblage qui exigent de nombreux ouvriers. De plus, elle est devenue, pour de nombreuses entreprises, le lieu de prédilection pour

¹⁷ Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009.

l’assemblage final de biens manufacturés. Une grande partie de la valeur ajoutée à ces produits avant l’assemblage final s’effectue à l’extérieur de la Chine, ce qui témoigne du rôle inhérent de l’économie dans les chaînes de valeur mondiale. La Chine n’est plus un simple marché qui reçoit des produits importés et qui expédie des produits exportés. Elle constitue aussi dorénavant un lieu où s’instruisent des professionnels de grande compétence, où sont menées des activités intensives de recherche et développement et où les entreprises peuvent profiter de coûts plus faibles et réaliser des économies d’échelle¹⁸. Plus d’un témoin a parlé de la Chine comme étant un « atelier du monde¹⁹ ».

Les niveaux de croissance de la Chine sont en partie alimentés par le « mariage » de son système manufacturier et de sa domination du transport en conteneur²⁰. Non seulement déplace-t-elle plus de conteneurs, mais elle le fait à coût moindre en raison de l’avancement de son système de gestion des conteneurs. Quand s’y rajoute l’augmentation des installations de production, par exemple dans la région du delta de la rivière des Perles, comme l’a expliqué un témoin, cela entraîne la transformation d’« une région où l’on mourrait de faim [pour] en faire le moteur économique de la Chine et du monde²¹ ».

Durant leur voyage d’études en Chine, les membres du comité ont pu constater par eux-mêmes la croissance spectaculaire du pays : les boulevards de Beijing planifiés avec soin; le panorama saisissant de Shanghai avec ses centaines de gratte-ciel, tous construits au cours des 10 dernières années; la région manufacturière du delta de la rivière des Perles ou l’impressionnante plaque tournante des services financiers de Hong Kong. La croissance de la Chine est également manifeste dans les investissements en infrastructures pratiqués d’un bout à l’autre du pays, particulièrement dans le transport. La Chine construit de nouvelles routes et autoroutes à un rythme étonnant afin de répondre à l’explosion de la circulation automobile, puisque chaque mois s’ajoute un million de voitures supplémentaires. Elle

¹⁸ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 15; P. McGovern, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 21; B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 40; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 40; P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 36.

¹⁹ J.M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 38; P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 35; S. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 42-43.

²⁰ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 26.

²¹ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 27.

met en place également un vaste réseau ferroviaire à haute vitesse en plus d'améliorer les lignes de métro dans ses principales villes. L'infrastructure du transport aérien prend aussi de l'ampleur. Le comité est passé par quelques-uns des aéroports flambants neufs de la Chine et a su que 150 nouveaux aéroports sont prévus au cours des prochaines années.

Les membres du comité ont aussi été témoins de l'utilisation renversante de technologies de pointe dans les terminaux internationaux extrêmement efficaces de Hong Kong, fleuron du Groupe de gestion de Port Hutchison, au port de conteneurs de Kwai Chung. Le comité a été frappé par l'utilisation que font les terminaux internationaux d'équipement moderne, de systèmes de gestion informatisés et de technologies de l'information primées afin de maximiser l'efficacité, d'accélérer la manutention du fret et des conteneurs, d'accroître la productivité et d'améliorer la rentabilité.

D'après un témoin, grâce à sa croissance économique, la Chine non seulement deviendra une puissance économique mondiale, mais en fait « surpassera les États-Unis comme moteur principal de l'économie mondiale au cours des deux prochaines décennies²² ». Ainsi, ayant commencé dans la fabrication du textile, la Chine est maintenant chef de file pour ce qui est des produits manufacturés²³. De plus, le comité a su que de nombreux fabricants chinois cherchent à faire la commercialisation de leurs propres marques et de leurs propres produits, avec une forte valeur ajoutée²⁴. Il a aussi appris que la Chine s'ancre dorénavant dans les secteurs technologiques rudimentaires et moyennement avancés, dont l'automobile, la machinerie et l'électronique avancée²⁵.

2. L'Inde

Si la Chine est l'« atelier du monde », alors l'Inde en est devenue le laboratoire²⁶. D'après un des témoins, la croissance de l'Inde prend appui sur les services —

²² P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 22.

²³ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 50.

²⁴ J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 30.

²⁵ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 40.

²⁶ P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 35.

services aux entreprises et services informatiques — et à sa tête des entreprises comme Tata Consultancy Services, Infosystems et Wipro Technologies, entre autres²⁷. À mesure que l'Inde se taillera une place dans le secteur manufacturier, comme s'y attendent les témoins, et se classera derrière la Chine, sa contribution à l'économie mondiale prendra de l'importance²⁸. L'Inde devrait aussi continuer sur sa lancée pour devenir une économie axée sur le savoir, dont les forces se retrouveront dans les secteurs de l'information et des communications²⁹. D'ailleurs, les membres du comité ont entendu que l'Inde a le potentiel nécessaire pour devenir la troisième économie mondiale d'ici le milieu du siècle³⁰. En 2007, la croissance de son PIB se chiffrait à 9 % et elle a dépassé 8 % chaque année depuis 2003-2004.

La croissance de l'Inde, assez remarquable sur le plan mondial, est en partie attribuable à ses industries de technologies de l'information et de services, ainsi qu'à son industrie manufacturière visant notamment les produits pharmaceutiques, les textiles et les pièces de véhicules automobiles. De 2006 à 2007, les exportations ont augmenté de 23,6 % pour s'établir à 152 milliards de dollars américains, et les importations ont augmenté de 25,4 % pour se chiffrer à 231,9 milliards de dollars américains. D'après les données de 2009, l'Inde a attiré pour 161,3 milliards de dollars américains en investissement étranger et a investi 77,4 milliards de dollars américains dans d'autres pays³¹.

La montée économique de l'Inde a notamment eu pour résultat l'accroissement du revenu par habitant ainsi qu'une baisse de la croissance démographique du pays.

3. La Russie

Comme l'a signalé le comité dans le rapport provisoire sur son voyage d'études et comme il l'a entendu lors des audiences, la place économique qu'occupe la Russie est en large partie attribuable à l'abondance chez elle de ressources énergétiques et

²⁷ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 40.

²⁸ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 40; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 17.

²⁹ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 17.

³⁰ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 17.

³¹ Voir <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/in.html>, consulté le 16 juin 2009).

d'autres matières premières à prix élevé³². D'ailleurs, à cet égard, la Russie se distingue des deux autres pays qu'a étudiés le comité du fait que sa croissance économique découle des prix mondiaux des ressources³³.

La Russie a affiché un taux de croissance moyen de son PIB réel de 5,6 % depuis sa crise économique de 1998 et a enregistré un taux de croissance du PIB de 8,1 % en 2007³⁴. L'augmentation des salaires en Russie a aussi entraîné une hausse de la consommation des ménages, qui a atteint en moyenne presque 9 % par année entre 2000 et 2007. Par ailleurs, l'investissement dans les secteurs publics et privés a également progressé.

L'industrie des hydrocarbures a été un élément essentiel de la transformation économique de la Russie, en particulier puisque les cours mondiaux du pétrole, du carburant et du gaz ont augmenté. Nous avons appris au cours de notre mission d'étude en Russie que les revenus tirés de produits de base comme le pétrole, le gaz, les diamants, l'or et les forêts comptent pour près de 60 % du PIB de la Russie³⁵. Les principaux marchés d'exportation de la Russie sont les pays de l'Union européenne (notamment les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie), la Turquie, l'Ukraine et la Chine, et ses principaux fournisseurs sont les pays de l'Union européenne (en particulier l'Allemagne), la Chine, le Japon, l'Ukraine et les États-Unis³⁶. L'investissement étranger direct (IED) en Russie a augmenté chaque année de 2002 à 2006, passant de 3,5 milliards de dollars américains en 2002 à 32,4 milliards de dollars américains en 2006³⁷. L'investissement direct de la Russie à l'étranger a aussi augmenté considérablement au cours de la même période, passant de 3 533 millions de dollars américains en 2002 à 23 151 millions de dollars américains en 2006.

La Russie ne joue peut-être pas un rôle aussi important que la Chine ou l'Inde dans les chaînes de valeur mondiales, mais comme l'a dit un témoin, elle essaie de s'activer au

³² S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 10; F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 6.

³³ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 8.

³⁴ The Economist Intelligence Unit, *Country Profile 2008: Russia*, 2008, p. 37.

³⁵ Réunion, Moscou, Russie, 12 octobre 2009.

³⁶ Russia Trade Statistics, Eurostat,

http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/september/tradoc_113440.pdf, consulté le 16 juin 2010).

³⁷ The Economist Intelligence Unit, 2008, p. 62.

stade intermédiaire de la valeur ajoutée. À cet égard, elle essaie de transformer ses ressources en produits marchands, par exemple en façonnant les lingots d'aluminium en cadres d'aluminium pour fabriquer des meubles, ou en transformant les produits laitiers et céréaliers en denrées alimentaires³⁸. Lors du voyage d'études du comité en Russie, plusieurs représentants du gouvernement ont admis que la structure économique du pays doit subir une réforme afin d'être diversifiée et modernisée, notamment par un accès accru aux nouvelles technologies et l'innovation³⁹. Pendant que le comité était à Moscou, le président du Comité d'État des affaires étrangères de la Douma l'a informé que le gouvernement examine des façons de réduire la dépendance de la Russie à l'égard du pétrole et d'autres ressources énergétiques pour que celles-ci ne représentent plus que 30 % de son économie au lieu de 60 %⁴⁰.

Reprise après la crise financière et économique mondiale

La crise financière et économique mondiale a montré les limites des modes historiques de commerce et d'investissement, et, particulièrement dans le cas de la Chine et de l'Inde, a mis en lumière l'importance des possibilités dans ces économies émergentes. Leur résilience durant la crise leur permettra sans doute d'occuper une meilleure place sur l'échiquier économique mondial⁴¹.

1. La Chine

La Chine a mieux résisté que la plupart des autres pays aux effets néfastes de la récente crise financière et économique mondiale⁴². Comme l'a fait remarquer le haut-commissaire de l'Australie au Canada, la Chine occupe une place économique plus importante par rapport aux autres pays à mesure qu'elle surmonte la crise⁴³. De plus, alors que les sources habituelles d'IED souffrent de la crise et des changements que

³⁸ C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 25.

³⁹ Réunions, Moscou (Russie), 12 octobre 2009, 13 octobre 2009, 14 octobre 2009.

⁴⁰ Réunions, Moscou (Russie), 14 octobre 2009.

⁴¹ D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 8.

⁴² L. Lijun, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 7.

⁴³ J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 13-14.

subit l'économie mondiale, la réserve de devises étrangères de la Chine est devenue une importante source d'investissement à l'étranger⁴⁴. Le rendement économique du pays au lendemain de la crise lui permet de s'assurer un certain niveau de croissance mondiale dans une économie de plus en plus intégrée.

Le gouvernement chinois a pris les mesures suivantes : mettre en œuvre un programme de dépenses par voie budgétaire largement fondé sur l'investissement en infrastructure; ancrer la politique économique davantage dans la consommation domestique; encourager les banques à consentir des prêts; supprimer en partie les mesures restrictives dans le marché immobilier. Par conséquent, le taux de croissance du PIB devrait rester élevé et atteindre 8,4 % en 2009 et 9,1 % en 2010; la demande intérieure contribuera sans doute beaucoup à cette croissance. Les ventes de véhicules automobiles, qui sont un bon indicateur de la confiance des consommateurs, ont bondi, tout comme les ventes d'appareils électroménagers et de téléviseurs. Comme l'a déclaré le vice-ministre du Commerce de la Chine au comité lors de sa récente visite au Canada, la Chine, qui était une usine mondiale, veut devenir un marché mondial, grâce à la stimulation de la demande interne⁴⁵.

Grâce aux politiques gouvernementales et à une forte demande intérieure, les niveaux de production en Chine sont restés élevés. En fait, la Chine a conservé ou même amélioré sa position comme principal producteur dans nombre d'industries. Comme l'a affirmé au comité à Beijing le vice-président du Comité des affaires étrangères du Congrès national du peuple, la Chine a produit plus d'un million de véhicules automobiles par mois en 2009 et elle reste le premier producteur mondial d'acier, de fer, de téléviseurs et de textiles⁴⁶. De plus, les trois principales banques du monde sont maintenant chinoises (la Banque du Commerce et de l'Industrie de Chine, la Banque de la Construction de Chine et la Banque de Chine), tant sur le plan des biens immobilisés que des profits. Une quatrième banque chinoise, la Banque des Communications de Chine, se classe parmi les dix plus grandes du monde.

⁴⁴ J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 14.

⁴⁵ Kitnikone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 37.

⁴⁶ Réunions, Beijing, Chine, 9 novembre 2009.

2. L'Inde

Bien que le taux de croissance du PIB de l'Inde ait connu un repli assez important après le début de la crise financière et économique mondiale, soit une augmentation sur 12 mois de seulement 5,3 % au troisième trimestre de 2008 comparativement à 8,9 % un an plus tôt, un plan de relance économique relativement modeste a eu des répercussions⁴⁷. Le programme comprenait des mesures de relance d'une valeur de 4 milliards de dollars américains annoncées en décembre 2008, suivies de mesures supplémentaires ciblant la recapitalisation des banques, le relâchement des règles régissant les emprunts à l'étranger des entreprises locales œuvrant dans les secteurs de l'infrastructure et de l'immobilier et le relèvement de la limite sur l'investissement étranger dans le marché des obligations de sociétés⁴⁸. En outre, les solides mécanismes de surveillance que l'Inde impose à son secteur bancaire, ainsi que l'apport relativement faible des exportations au PIB, ont aidé le pays à se rétablir de la crise⁴⁹.

À cet égard, divers indicateurs économiques laissent supposer que l'Inde est sortie de la crise. Par exemple, la croissance du PIB réel en 2009 était évaluée à 6,8 % et, selon les prévisions, devrait se chiffrer à 7,7 % en 2010. Même si cette prévision reste inférieure aux taux de croissance annuels du PIB de presque 10 % que l'Inde a affichés au cours des dix années précédentes, elle est comparable à celles de la plupart des autres pays d'Asie⁵⁰. Comme l'a expliqué au comité le haut-commissaire de l'Inde au Canada :

L'Inde n'est pas vraiment en récession car l'économie continue de croître. Il s'agit d'un ralentissement. Cela est dû à diverses raisons. La consommation intérieure est le moteur de notre économie. Les exportations ne représentent qu'environ 20 % du PIB. Nos banques et nos institutions financières sont fortement

⁴⁷ The Economist Intelligence Unit, *Country Report : India*, mars 2009.

⁴⁸ « India Launches Second Rescue Package », *The Financial Times*, 2 janvier 2009.

⁴⁹ Les exportations représentaient environ 14,6 % du PIB de l'Inde en 2007. À titre de comparaison, au cours de la même année, les exportations représentaient 37,1 % du PIB de la Chine et 64,3 % du PIB de Taïwan. Voir : « India Maintains Sense of Optimism and Growth », *The New York Times*, 1^{er} mars 2009, <http://www.nytimes.com/2009/03/02/business/worldbusiness/02rupee.html?r=1&scp=2&sq=india%20economic%20crisis&st=cse>.

⁵⁰ The Economist Intelligence Unit, *Country Report : India*, mars 2010.

réglementées. Elles sont en assez bonne position, comme celles du Canada. Les actifs à très haut risque sont relativement négligeables. Notre taux d'épargne est assez élevé; il s'établit à environ 38 %. L'économie est mue par la consommation intérieure, qui demeure élevée⁵¹.

3. La Russie

Des trois pays étudiés par le comité, la Russie est celui dont l'économie a le plus souffert de la crise financière et économique mondiale. Son PIB a chuté, puisque le taux de croissance est passé de 5,6 % en 2008 à -7,9 % en 2009⁵². L'économie russe a été particulièrement frappée par le repli des cours internationaux du pétrole et le déclin des demandes d'exportations qui a suivi. Par conséquent, les recettes pétrolières dans les prévisions budgétaires de 2009 ont été revues à la baisse, soit de 4 693 milliards de roubles (ou 148 milliards de dollars américains) à 2 057 milliards de roubles (ou 65 milliards de dollars américains), un écart de 56,2 %⁵³. Les recettes pétrolières et gazières réelles ont atteint 691,8 milliards de roubles (ou 22 milliards de dollars américains) en 2009 et selon les prévisions budgétaires, elles seront de 1 149,5 milliards de roubles (ou 36 milliards de dollars américains) en 2010⁵⁴. À la fin de 2009, les exportations de biens durant l'année avaient diminué de 36 % et les importations de 34 %⁵⁵. Avec la baisse de la demande intérieure et internationale et des sorties de capitaux, l'activité économique a ralenti, et les taux de chômage ont oscillé en 2009, atteignant 9,5 % en mars, le taux le plus élevé en huit ans, avant de tomber à 7,6 % en septembre pour remonter à 8,2 % en décembre⁵⁶. D'importantes mises à pied ont touché plusieurs secteurs, de la production d'acier à la publicité⁵⁷.

⁵¹ M. Gavai, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 26.

⁵² The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mars 2010, p. 7.

⁵³ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mai 2009, p. 13. La conversion des devises est calculée selon le taux de change du 20 mai 2009 établi à 1 rouble = 0,0315 \$US, http://lopcd01z:8080/han/Economist/www.economist.com/markets/currency/fullconverter.cfm?exch_quantity=1&exch_date=20%2F05%2F09&exch_dFormat=normal&exch_from=RUB&exch_to=USD.

⁵⁴ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mai 2010, p. 12. La conversion des devises est calculée selon le taux de change du 16 juin 2010 établi à 1 rouble = 0,0321 \$US.

⁵⁵ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mars 2010, p. 9.

⁵⁶ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mars 2010, p. 5, 8.

D'après les données que le gouvernement russe a rendues publiques en février 2010, son plan de relance correspondait à environ 3 % du PIB⁵⁸. Un premier plan de relance a été mis en œuvre à l'automne 2008 afin de renflouer quelques institutions financières. Un deuxième a été annoncé au début d'avril 2009 qui visait notamment des diminutions d'impôt et l'augmentation des dépenses publiques à l'égard des programmes de sécurité sociale, y compris les pensions de retraite. Les mesures visaient aussi à appuyer un certain nombre d'industries stratégiques, dont les constructeurs d'automobiles, la production de défense et les entreprises énergétiques⁵⁹. Les mesures de relance de la Russie figuraient donc parmi les plus coûteuses des nations du G-20.

En mars 2010, l'économie russe a commencé à afficher les premiers signes d'une reprise, quoiqu'inégale. D'une part, le rouble s'est stabilisé et sa valeur relative s'est même appréciée, et le taux d'inflation est en baisse. De plus, la hausse du prix du pétrole, lequel est passé de 40 \$US le baril durant la crise pour atteindre en moyenne 62 \$US le baril en 2009, a été un important facteur de la reprise économique de la Russie. Celle-ci continuera sur sa lancée puisque le prix du pétrole est censé continuer d'augmenter, les prévisions de 2010 étant établies à plus de 70 \$US le baril⁶⁰. En mai 2010, on prévoyait que le taux de croissance de l'économie s'établirait à 4,5% en 2010 et à 4,2 % en 2011, puisque la hausse des prix du pétrole et l'accroissement des exportations ont fait augmenté l'excédent du compte courant du pays⁶¹. Par contre, la demande intérieure reste relativement faible et l'offre de crédit stagne également. Cependant, le fait que les dirigeants russes aient profité de la crise pour diversifier l'économie et élaborer une nouvelle stratégie de croissance est aussi une situation à suivre de près.

On ne sait pas à quoi ressembleront la Chine, l'Inde et la Russie dans 20 ou même dans 50 ans, ni quel sera leur cheminement. Par contre, ce que l'on sait, c'est qu'elles

⁵⁷ Alex Nicholson, « Russian GDP grew at slowest pace since 1999 in fourth quarter », Bloomberg, Moscou, 2 avril 2009, <http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=newsarchive&sid=aRfohvVRABEM>, consulté le 15 avril 2009.

⁵⁸ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mars 2010, p. 12.

⁵⁹ Vidya Ram, « Russia: Big spender after all? », *Forbes*, New York, 8 avril 2009, <http://www.forbes.com/2009/04/08/russia-fiscal-stimulus-markets-equity-economy.html>, consulté le 15 mai 2009.

⁶⁰ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mars 2010, p. 16.

⁶¹ The Economist Intelligence Unit, *Country Report: Russia*, mai 2010, p. 3.

remontent et continueront de remonter dans la chaîne de valeur grâce aux mesures qu'elles prennent pour assurer une croissance durable. Par conséquent, il est fort probable qu'elles continueront d'avoir une influence sur l'économie mondiale.

L'État des relations de commerce et d'investissement du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie

L'émergence d'une nouvelle économie mondiale et la montée économique simultanée de la Chine, de l'Inde et de la Russie ont donné lieu à de nouveaux modes commerciaux mondiaux dont de nombreux pays tirent profit.

Cette situation nouvelle soulève d'importantes questions au sujet de la place du Canada dans la nouvelle économie mondiale. Il faut en particulier fournir rapidement des réponses stratégiques aux questions suivantes : quel rôle le Canada joue-t-il? Quel rôle devrait-il jouer? Comment les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie se comparent-elles aux relations de ces pays avec d'autres? Est-ce que les relations commerciales que le Canada entretient avec ces trois États atteignent leur plein potentiel? Quelles mesures sont requises afin de profiter au maximum des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie? Les réponses à ces questions, et les mesures prises en conséquence, auront une incidence sur la prospérité canadienne pendant des années, voire des décennies, à venir.

Croissance du commerce des marchandises entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, 2000-2009

Le commerce des marchandises bilatéral entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie a progressé au cours des 10 dernières années. De 2000 à 2009, les échanges commerciaux totaux du Canada avec ces pays ont augmenté de 233,87 %, ou en moyenne 14,68 % par année. En 2009, les échanges avec ces trois pays se classaient au deuxième rang des échanges avec tous les partenaires commerciaux du Canada, se chiffrant à 58,93 milliards de dollars et progressant à un taux moyen de 15,25 % par année de 2000 à 2009, en pourcentage des échanges commerciaux totaux du Canada.

Les exportations totales du Canada vers ces trois pays ont augmenté à un taux moyen de 14,28 % par année, et, exprimées en pourcentage des exportations totales canadiennes, ont progressé à un taux moyen de 15,96 % par année. En 2009, les exportations canadiennes vers ces trois pays se chiffraient à 14,20 milliards de dollars.

De la même façon, les importations totales provenant de la Chine, de l'Inde et de la Russie ont augmenté à un taux moyen de 14,95 % par année, et ont progressé à un taux moyen de 14,41 % des importations totales canadiennes. En 2009, les importations au Canada provenant de ces trois pays se chiffraient à 44,73 milliards de dollars.

Le commerce bilatéral entre le Canada et chacun de ces pays a également progressé. Dans le cas de la Chine, le commerce total du Canada a augmenté de 238,95 % de 2000 à 2009, selon un taux moyen de croissance de 14,88 % par année, et un taux moyen de 15,46 % du commerce total du Canada. Durant la même période, les exportations canadiennes en Chine ont augmenté à un taux moyen de 13,63 % par année et selon un taux annuel moyen de 15,64 % des exportations totales canadiennes. De plus, entre 2000 et 2009, les importations de la Chine au Canada ont progressé à un taux moyen de 15,44 % par année, et selon un taux annuel moyen de 14,86 % du commerce total du Canada. En 2009, la Chine se classait deuxième parmi les partenaires commerciaux du Canada, avec des échanges bilatéraux se chiffrant à 50,81 milliards de dollars, effectuant ainsi une remontée à partir de la cinquième place qu'elle occupait en 2000, quand le commerce bilatéral se chiffrait à 15 milliards de dollars. En 2009, la Chine se classait deuxième pour les importations, avec 39,65 milliards de dollars, et troisième pour les exportations, avec 11,16 milliards de dollars.

Le commerce total du Canada avec l'Inde a également progressé au cours des 10 dernières années, plus précisément de 131,70 % entre 2000 et 2009. De 2000 à 2009, les échanges commerciaux du Canada avec ce pays ont augmenté à un taux moyen de 10,28 % par année, ou un taux annuel moyen de 10,68 % du commerce total du Canada. Les exportations du Canada vers l'Inde ont augmenté davantage que ses importations, si l'on considère le taux annuel moyen. Ainsi, les exportations ont augmenté en moyenne de 17,52 % par année durant cette période, soit un taux annuel

moyen de 18,77 % des exportations totales canadiennes. En comparaison, les importations de l'Inde vers le Canada ont augmenté de 5,86 % par année, soit un taux annuel moyen de 5,39 % du commerce total du Canada entre 2000 et 2009. En 2009, l'Inde a effectué une remontée dans le classement des pays partenaires du Canada, passant de la 23^e place en 2000 avec des échanges bilatéraux se chiffrant à 1,79 milliard de dollars, à la 16^e place avec 4,15 milliards de dollars en commerce total. En 2009, l'Inde se classait 20^e pour les importations, qui se chiffraient à 2 milliards de dollars, et en 10^e place pour les exportations qui se chiffraient à 2,15 milliards de dollars.

Parmi les trois pays étudiés par le comité, la Russie est celui avec lequel le Canada a connu la plus importante croissance du commerce total. De 2000 à 2009, le commerce total du Canada avec la Russie a progressé de 357,02 %, soit en moyenne 22,38 % par année, et un taux moyen de 23,17 % du commerce total du Canada. Au cours de la même période, les exportations canadiennes en Russie ont progressé en moyenne de 22,50 % par année, soit un taux moyen 22,57 % par année des exportations totales canadiennes. De plus, entre 2000 et 2009, les importations russes vers le Canada ont augmenté de 27,03 % par année, soit un taux annuel moyen de 27,43 % du commerce total du Canada. En 2009, la Russie a changé de rang parmi les pays partenaires du Canada, passant de la 36^e place en 2000 avec des échanges commerciaux se chiffrant à 868 millions de dollars, à la 17^e place avec 3,96 milliards de dollars. En 2009, la Russie se classait 14^e pour ce qui est des importations qui s'établissaient à 3,08 milliards de dollars, et 25^e pour ce qui est des exportations qui se chiffraient à 888 millions de dollars.

Croissance de l'investissement étranger direct (IED) entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, 2000-2009

L'investissement étranger direct du Canada en Chine, en Inde et en Russie a progressé en moyenne à un taux de 19,96 % par année entre 2000 et 2009, passant de 968 millions de dollars à 4,7 milliards de dollars. L'investissement dans ces pays a progressé à un taux annuel moyen de 13,36 % de l'IED total du Canada. De façon individuelle, l'investissement canadien en Chine, en Inde et en Russie a augmenté

respectivement à un taux annuel moyen de 22,70 %, 24,90 % et 18,73 % entre 2000 et 2009. Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage de l'IED total canadien au cours de la même période, se chiffrait à 16,71 % en Chine, 16,61 % en Inde et 10,41 % en Russie. En 2009, l'IED canadien en Chine s'établissait à 3,35 milliards de dollars, à 601 millions de dollars en Inde et à 725 millions de dollars en Russie.

L'investissement direct de ces trois pays au Canada a également progressé entre 2000 et 2009, affichant un taux de croissance moyen de 516,51 % sur une base annuelle; leur investissement au Canada est passé de 43,53 millions de dollars en 2000 à 12,18 milliards de dollars en 2009. L'investissement total de ces trois pays a augmenté à un taux annuel moyen de 420,01 % de l'investissement étranger total au Canada. Entre 2000 et 2009, l'investissement de la Chine au Canada a progressé à un taux annuel moyen de 174,20 %, alors que les taux s'établissaient respectivement à 205,40 % et à 271,73 % pour l'Inde et la Russie. Exprimé en pourcentage des investissements étrangers totaux au Canada au cours de la période, le taux de croissance annuel moyen s'établissait à 493,03 % pour la Chine, à 165,47 % pour l'Inde et à 3 673,87 % pour la Russie. En 2009, la Chine a investi 8,85 milliards de dollars au Canada, l'Inde y a investi 2,97 milliards de dollars et la Russie 358 millions de dollars.

Croissance du commerce des services entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, 2002-2007⁶²

Le commerce des services entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie a aussi changé au cours des dernières années. Les exportations canadiennes de services (« recettes ») vers ces trois pays ont progressé à un taux annuel moyen de 5,34 % entre 2002 et 2007, passant de 1,31 milliard de dollars à 1,68 milliard de dollars, soit un taux annuel moyen de 3,34 % des exportations totales de services du Canada durant la période. Les recettes provenant de la Chine ont augmenté à un taux moyen de 5,51 % par année, celle de l'Inde à un taux moyen de 3,83 % et celle de la Russie à un taux de

⁶² Les données sur le commerce des services du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie dont dispose le Bureau de l'économiste en chef à Affaires étrangères et Commerce international Canada visent seulement la période de 2002 à 2007.

9,38 % par année pour la période 2002-2007. Leurs pourcentages respectifs des recettes totales canadiennes ont également augmenté pour la période, au taux annuel moyen de 3,46 % pour la Chine, de 1,62 % pour l'Inde et de 7,76 % pour la Russie. En 2007, les recettes provenant de la Chine se chiffraient à 1,07 milliard de dollars, celles de l'Inde à 324 millions de dollars et celles de la Russie à 281 millions de dollars.

Entre 2002 et 2007, les importations canadiennes de services (« paiements ») provenant de la Chine, de l'Inde et de la Russie ont progressé à un taux annuel moyen de 8,78 %, passant de 1,34 milliard de dollars à 1,98 milliard de dollars, soit un taux annuel moyen de 4,01 % des importations totales de services au Canada au cours de la période. Les paiements canadiens de services ont augmenté au cours de la période 2002-2007 selon un taux annuel moyen de 7,91 % dans le cas de la Chine, de 12,29 % dans le cas de l'Inde et de 10,41 % dans le cas de la Russie. Au cours de la période, leurs pourcentages respectifs des importations totales de services au Canada ont augmenté au taux annuel moyen de 5,31 % pour la Chine, 7,39 % pour l'Inde et de 5,56 % pour la Russie. En 2007, les importations de services au Canada provenant de la Chine comptaient pour 1,07 milliard de dollars, celles de l'Inde s'établissaient à 421 millions de dollars et celles de la Russie se chiffraient à 487 millions de dollars.

Secteurs représentés dans les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie

Les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie, et particulièrement les exportations, sont dominées par les secteurs et les industries axés sur la première étape du processus de fabrication ou sur les ressources⁶³. Ces secteurs et industries comprennent : l'industrie extractive (exploitation minière, pétrole, gaz et minéraux); les produits du nickel, les métaux, le fer et l'acier; les produits forestiers (pâte de bois et papier); les produits agricoles et agroalimentaires (légumes, graines oléagineuses, légumineuses, porc, bovins sur pied et crevettes); les produits chimiques et les produits chimiques organiques, ainsi que l'engrais; les produits manufacturés (électronique et composants électroniques, ainsi que machines et matériel); les jouets,

⁶³ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 12.

les vêtements, les meubles et les articles de literie; l'infrastructure, le transport (aéronef) et la technologie de l'information et des communications⁶⁴.

Les exportations canadiennes de métaux, de minéraux et de pâte de bois vers la Chine sont en hausse, témoignant de la demande croissante chez cette dernière de produits pour soutenir son essor économique⁶⁵. En fait, la demande de matières premières en Chine est un important facteur contribuant à la croissance des exportations du Canada vers ce pays, et les métaux et les minéraux figurent parmi les exportations canadiennes qui connaissent la croissance la plus rapide. Le Canada constitue également une importante source d'huile de canola pour le marché chinois. En ce qui concerne l'Inde, le Canada a été une importante source de légumineuses, et les exportations de fer et d'acier de l'Inde vers le Canada ont progressé de 94 % entre 2008 et 2009. Finalement, le Canada est la principale source de bovins sur pied pour la Russie, la troisième source de porc, la deuxième source de crustacés et la troisième source de machinerie agricole pour la culture de la terre.

Évaluation des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie

Le comité a entendu de nombreux témoins donner des évaluations généralement favorables au sujet de l'évolution des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie⁶⁶. Certains ont même avancé qu'étant donné la distance qui le sépare de ces trois pays et son poids économique relativement léger, le Canada se débrouille assez bien⁶⁷.

⁶⁴ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 83; C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 7; B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 36; R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 23; Kitnikone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 28; B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 37; Statistique Canada.

⁶⁵ F. Roy, « Le commerce du Canada avec la Chine », *L'observateur économique canadien*, Statistique Canada, Ottawa, juin 2004.

⁶⁶ P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 19.

⁶⁷ J.M. Curtis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 28; J.M. Curtis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 44; D.M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 44; R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 8.

Par contre, malgré cette croissance, les relations qu'entretient le Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie en matière de commerce et d'investissement sont relativement faibles comparativement à celles avec le reste du monde⁶⁸. Par exemple, de 2000 à 2009, les échanges commerciaux entre le Canada et ces trois pays ont cru en moyenne de 4,83 % par année par rapport au commerce total du Canada. En 2009, ils représentaient 8,13 % des exportations et importations totales du Canada.

L'ampleur du commerce bilatéral du Canada avec chacun de ces trois pays est frappante. De 2000 à 2009, les échanges commerciaux du Canada avec la Chine représentaient en moyenne 4,21 % par année du commerce total du Canada; en 2009, ils représentaient 7,01 % du total du commerce du Canada. De plus, les importations en provenance de la Chine correspondaient à 7,03 % par année en moyenne des importations totales du Canada au cours de la période; en 2009, 10,86 % des importations au Canada provenaient de la Chine. Les exportations du Canada vers la Chine s'établissaient, au cours de la période 2000 à 2009, à 1,67 % par année en moyenne des exportations totales canadiennes; en 2009, 3,10 % des exportations du Canada étaient à destination de la Chine. Enfin, le Canada est le 11^e partenaire commercial en importance de la Chine⁶⁹.

Au cours de la période 2000 à 2009, les échanges commerciaux du Canada avec l'Inde étaient assez faibles, représentant 0,37 % par année en moyenne du commerce total du Canada; en 2009, le commerce avec l'Inde représentait 0,57 % du commerce total du Canada. En outre, les importations de l'Inde constituaient en moyenne 0,44 % chaque année du total des importations au Canada de 2000 à 2009; en 2009, 0,55 % des importations au Canada provenaient de l'Inde. Les exportations canadiennes vers l'Inde au cours de la période 2000 à 2009 se chiffraient en moyenne chaque année à 0,30 % des exportations totales du Canada; en 2009, 0,60 % des exportations canadiennes étaient à destination de l'Inde. Le Canada est le 28^e partenaire commercial en importance de l'Inde.

⁶⁸ P. Sutherland, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 25; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 42, 44; P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 13-14; R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 10; R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 23.

⁶⁹ L. Lijun, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 9.

La Russie représentait en moyenne chaque année 0,25 % du commerce total du Canada au cours de la période 2000 à 2009; en 2009, les échanges commerciaux avec la Russie représentaient 0,55 % du commerce total du Canada. En outre, au cours de la période, les importations de la Russie se chiffraient en moyenne chaque année à 0,36 % des importations totales du Canada; en 2009, 0,84 % des importations au Canada provenaient de la Russie. De plus, de 2000 à 2009, les exportations canadiennes vers la Russie se chiffraient en moyenne chaque année à 0,15 % des exportations totales du Canada; en 2009, 0,25 % des exportations canadiennes étaient à destination de la Russie.

Les relations du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie en ce qui concerne l'investissement et les services sont pratiquement négligeables lorsque l'on compare à l'ensemble de l'IED et du commerce des services que le Canada pratique dans le monde. Or, étant donné l'importance de l'investissement et des services dans la nouvelle économie mondiale, les témoins estiment que la situation est inquiétante.

Par exemple, au cours de la période 2000-2009, la Chine, l'Inde et la Russie représentaient ensemble en moyenne seulement 0,48 % de l'IED du Canada et 0,51 % de l'investissement provenant d'autres pays. En 2009, les trois pays ensemble constituaient 0,79 % de l'IED total du Canada; pris un à un, l'IED en Chine, en Inde et en Russie représentait respectivement 0,33 %, 0,07 % et 0,08 % de l'IED total du Canada. De la même façon, au cours de la même année, le total de l'investissement direct de ces trois pays représentait 0,22 % du total au Canada, soit 1,61 % de la Chine, 0,54 % de l'Inde et 2,94 % de la Russie.

Un témoin a décrit le commerce des services du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie comme étant une « minuscule » part du commerce mondial de services du Canada⁷⁰. D'ailleurs, les paiements au Canada provenant de ces trois pays ensemble s'établissaient en moyenne à 1,98 % du total du Canada au cours de la période de 2002 à 2007, soit respectivement en moyenne 1,07 % pour la Chine, 0,41 % pour l'Inde et 0,49 % pour la Russie. En 2007, ces pays ensemble représentaient 2,23 % des paiements totaux du Canada. Durant la même année, les importations de services au Canada en provenance de la Chine s'établissaient à 1,21 %, celles de l'Inde à 0,48 % et celles de la Russie à 0,55 %. Au cours de la même période, les exportations de services

⁷⁰ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 13.

du Canada vers ces trois pays ensemble s'établissaient en moyenne à 2,31 % des exportations totales de services du pays. Les recettes provenant de la Chine s'établissaient en moyenne à 1,46 %, celles de l'Inde à 0,47 % et celles de la Russie à 0,39 %. En 2007, les trois pays ensemble représentaient 2,41 % des recettes totales du Canada. Les exportations de services du Canada vers la Chine représentaient 1,54 % de ses exportations totales, celles vers l'Inde 0,47 % et celles vers la Russie 0,40 %.

Les relations du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie en matière de commerce et d'investissement n'atteignent pas leur plein potentiel. Elles ne sont pas ce qu'elles devraient être et « il y a encore beaucoup de place à l'amélioration⁷¹ ». Un témoin a décrit la situation en disant qu'il y a « beaucoup de bruit pour rien⁷² ».

Appel à une plus grande participation canadienne dans la nouvelle économie mondiale

Lorsqu'on se demande où est la croissance du marché dans le monde, c'est vers les économies émergentes qu'il faut se tourner et c'est là qu'on pourrait s'attendre à ce que les entreprises iront développer des nouvelles parts de marchés, parce que ces marchés sont en très forte croissance. Compte tenu du poids qu'ont ces pays maintenant, il n'y a pas une entreprise qui peut [les] ignorer [...] dans sa stratégie d'affaires.

*Jean-Michel Laurin
Manufacturiers et exportateurs du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 72.*

Les investissements canadiens en Inde sont demeurés plutôt négligeables.

*David M. Malone
Centre de recherches pour le développement international
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 34.*

⁷¹ P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 19; P. Sutherland, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 26; S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 12-13.

⁷² S. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 43-44.

Ces chiffres sont loin de refléter la nature profondément complémentaire de nos deux économies, et l'investissement est loin de ce qu'il devrait être.

S.E. Lan Lijun

*Ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 8-9.*

Il faut être là-bas, c'est là que l'action se passe.

Jean-Michel Laurin

*Manufacturiers et exportateurs du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 89.*

Il faut maintenant que le Canada sorte du lit.

L'honorable Kamal Nath

*ministre du Transport routier et des Autoroutes
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 2, p. 40.*

*Nous sommes bloqués au point neutre sur le plan de l'intégration
[...] avec les marchés émergents [...]*

Glen Hodgson

*Conference Board du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 52.*

Le comité a entendu de nombreux témoins, dont certains représentants des gouvernements canadien, chinois, indien et russe, du secteur privé, des associations commerciales et de l'industrie ainsi que des universitaires qui ont insisté vivement sur le fait que le Canada ne réalise pas son plein potentiel en ce qui concerne ses relations commerciales avec les trois économies émergentes.

Le Canada doit être présent et se positionner par rapport à ces trois pays⁷³. Pour mieux se positionner, il faut s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et profiter davantage de ce qu'elles ont à offrir : la fabrication et des services à faible coût et un abondant bassin de main-d'œuvre éduquée et relativement peu coûteuse⁷⁴. Il faut accroître l'investissement et créer des sociétés affiliées étrangères dans un premier

⁷³ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 37; C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 29.

⁷⁴ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 12; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 16; S. Poloz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 15.

temps afin de pouvoir ensuite accroître le commerce⁷⁵. Il faut également cesser de penser que seules les exportations sont bonnes pour l'économie⁷⁶. Il faut également accroître le commerce, particulièrement le commerce des services⁷⁷. Il faut également comprendre l'importance des activités et d'autres produits intangibles, comme la conception et l'innovation⁷⁸ et les convertir en valeur⁷⁹. Il faut oublier l'ancienne définition de la fabrication et s'ancrer dans la nouvelle définition des industries et des services du secteur manufacturier⁸⁰. Il faut faire concurrence aux autres entreprises et gouvernements afin de créer des conditions propices pouvant aider le secteur privé à investir, à innover et à réussir dans le monde⁸¹. Il faut que le Canada devienne le lieu de choix ou un lieu de choix pour les activités à valeur élevée dans les chaînes de valeur mondiales⁸². Le Canada doit devenir un lieu de choix pour les activités à valeur élevée très mobiles⁸³. Il faut mettre au point des biens et des services à valeur élevée que personne d'autre au monde ne peut fabriquer ou fournir⁸⁴. Il faut faire connaître les capacités et les forces commerciales du Canada en positionnant ce dernier comme centre d'excellence pour le talent, l'innovation, l'investissement, la production à valeur ajoutée et le commerce⁸⁵.

Cela signifie que la population canadienne peut s'épanouir⁸⁶. Le Canada peut décider d'embarquer dans cette aventure, de réaliser le potentiel de ses relations commerciales avec ces économies dominantes et de plus en plus importantes, au bénéfice de l'économie et du consommateur canadiens.

⁷⁵ G. Hodgson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 52; S. Poloz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 15.

⁷⁶ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 47.

⁷⁷ R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 24.

⁷⁸ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 30; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 47.

⁷⁹ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 24.

⁸⁰ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 24.

⁸¹ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9.

⁸² P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 39.

⁸³ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 42.

⁸⁴ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 88; D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 23.

⁸⁵ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 17.

⁸⁶ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 15.

II. LE PROBLÈME : LA CHINE, L'INDE ET LA RUSSIE NE SONT PAS DANS LA MIRE DU CANADA

... nous nous y prenons un peu tard, et quand je dis nous, cela comprend le secteur privé, le secteur public et le secteur non gouvernemental. Il n'en reste pas moins qu'il faut avancer.

Sam Boutziouvis

*Conseil canadien des chefs d'entreprises
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 18.*

... les exportateurs et investisseurs canadiens sont très préoccupés par les questions que vous soulevez. Le fait est, cependant, que les investisseurs canadiens se sont montrés disproportionnellement préoccupés par ces questions comparativement aux investisseurs d'autres pays. Le Canada a moins investi en Chine, proportionnellement à la taille de son économie et à l'envergure de sa relation commerciale que, par exemple, les investisseurs américains ou européens. Il n'y a aucun doute que les entreprises canadiennes sont davantage préoccupées par ces questions que les entreprises d'autres pays.

Stephen Poloz

*Exportation et Développement Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 29.*

S'il y avait véritablement des obstacles, ou si ces obstacles étaient véritablement difficiles à surmonter, pourquoi y aurait-il autant de sociétés Fortune 500 en Inde, des sociétés qui non seulement sont présentes mais qui en outre s'en tirent très bien? Si vous posez la question à ces entreprises américaines, que ce soit HP, Dell ou GE, elles vous répondront qu'au niveau commercial elles sont heureuses de faire affaire en Inde. Leurs marges de profit sont élevées. Elles sont concurrentielles.

S.E. Shashishekhar M. Gavai

*Haut-commissaire de l'Inde au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 44.*

Le président de la France est allé en Chine il y a quelques mois où [...] il a pris son stylo et a signé un contrat de 30 milliards de dollars pour des Airbus et un réacteur nucléaire. C'est la taille de notre commerce annuel avec la Chine.

*Wenran Jiang
Directeur par intérim, Institut de la Chine
Université de l'Alberta
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 45.*

Le commerce était à des niveaux très faibles parce que le Canada se concentrait essentiellement sur les échanges et les relations économiques avec les États-Unis.

*S.E. Shashishekhar M. Gavai
Haut-commissaire de l'Inde au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 27.*

À l'heure actuelle, nous n'avons pas le climat politique nécessaire pour réorienter nos relations bilatérales afin d'instaurer un environnement économique plus favorable. Les relations politiques entre les deux pays sont au plus bas depuis 1970 [...] La question n'est pas reliée au parti au pouvoir mais plutôt à un climat politique très froid. Voilà le vrai problème dont il faut s'occuper...

*Wenran Jiang
Directeur par intérim, Institut de la Chine
Université de l'Alberta
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 44.*

Le comité estime nécessaire d'élargir les intérêts commerciaux du Canada pour exploiter davantage ces trois marchés émergents et actualiser le potentiel commercial que présentent, pour le Canada, ces économies dominantes et de plus en plus importantes et cela dans l'intérêt de l'économie et des consommateurs du Canada. Cependant, pour décider des orientations à prendre en la matière, il est important de savoir pourquoi les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas plus développées, par rapport à l'ensemble des échanges et investissements internationaux du Canada compte tenu de la place croissante qu'occupent les économies de ces trois pays dans l'économie mondiale.

À cet égard, de nombreux témoins ont imputé ce phénomène en partie au manque de respect pour les droits de propriété intellectuelle en Chine, aux pratiques

protectionnistes des trois pays, à la lourdeur des réglementations et des formalités administratives, au piètre respect du principe de la primauté du droit et à la prévalence de la corruption. Le comité a pourtant appris que des sociétés australiennes, allemandes, françaises et américaines, entre autres, jouissent d'une forte présence commerciale dans les trois pays alors qu'elles sont exposées aux mêmes problèmes que les sociétés canadiennes. Force est de conclure à l'existence éventuelle d'un problème plus fondamental qui toucherait l'orientation et les relations politiques du Canada avec ces pays. Bref, la Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas dans la mire du Canada d'une manière susceptible d'influer sur ses relations commerciales avec ces pays.

Obstacles

Les trois marchés à l'étude présentent chacun des difficultés sur le plan de la qualité du climat des affaires qui, nous a-t-on dit, induisent un manque de prévisibilité et de stabilité qui sape l'intérêt commercial qu'ils pourraient autrement présenter⁸⁷.

Protectionnisme

De nombreux témoins ont parlé des mesures protectionnistes prises par la Chine, l'Inde et la Russie pour protéger certains secteurs d'activité, entre autres les industries naissantes ou encore jeunes, contre la concurrence étrangère sur leur territoire, mesures qui peuvent être particulièrement lourdes quand les intérêts de l'État aussi sont en jeu, et qui gênent les efforts de pénétration de ces marchés. On nous a dit combien Bombardier avait du mal à faire homologuer son CRJ 900 en Russie, en raison de l'appui vigoureux du gouvernement de la Russie au modèle de son concurrent russe⁸⁸. On nous a expliqué aussi que la tendance au protectionnisme était dans une certaine mesure exacerbée par la crise économique mondiale qui prive les entreprises de leurs marchés extérieurs, en dépit de l'engagement des pays du G20 à ne pas recourir au protectionnisme pour favoriser la reprise.

⁸⁷ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 10.

⁸⁸ G. Haynal, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 16, p. 7.

Le protectionnisme dans le secteur agricole

[Les Indiens] se méfient beaucoup de nous à cause de l'agriculture. C'est encore un secteur protégé en Inde.

Wendy Dobson

*Rotman School of Management, Université de Toronto
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 18.*

Beaucoup de témoins nous ont dit à quel point il est difficile de faire entrer des produits agricoles canadiens en Chine, en Inde et en Russie, ces pays étant soucieux non seulement d'accroître leur production intérieure, mais aussi de protéger celle-ci contre la concurrence étrangère⁸⁹. « Ce qu'on présente comme des préoccupations des consommateurs au sujet des produits importés sont en fait des arguments avancés par les agriculteurs et les groupes d'intérêts spéciaux des pays en question qui ne veulent pas voir arriver des importations qui leur feraient concurrence⁹⁰ ».

Dans ces pays, le protectionnisme prend le plus souvent la forme de barrières non tarifaires, par exemple par la voie de normes et de contingents, mais on observe aussi des droits de douane élevés⁹¹. Par exemple, certains produits canadiens sont interdits d'importation pour des considérations sanitaires et phytosanitaires. On nous a dit qu'en Chine, les graines et l'huile de canola du Canada sont assujetties à des droits de 9 %, alors que les droits ne sont que de 3 % dans le cas du soja, un écart dont on ne retrouve l'équivalent chez aucun autre grand client⁹².

En Russie, on note l'imposition de droits sur les importations de machines agricoles canadiennes et des barrières à l'importation de bœuf et de porc en provenance du Canada qui ne reposent pas sur des principes scientifiques reconnus au niveau international⁹³.

⁸⁹ B. Coomber, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 31.

⁹⁰ D. Davis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 36.

⁹¹ Coomber, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 33; D. Davis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 24.

⁹² J. Everson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 24-25.

⁹³ R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 8.

Réglementations et formalités administratives

Les témoins nous ont dit qu'aucun des trois pays n'a réussi à se libérer entièrement de son passé et tous continuent d'appliquer de lourdes réglementations qui entravent la conduite des affaires ou tout au moins exigent beaucoup de temps. On peut d'ailleurs considérer ces procédures comme une forme de protectionnisme et on les retrouve dans toutes sortes de secteurs d'activité. Par exemple, en Russie, les activités d'extraction sont considérées comme revêtant une importance stratégique et l'investissement étranger y est très limité, tandis qu'en Chine, les sociétés étrangères peuvent faire de l'exploration, mais ne peuvent rien extraire⁹⁴.

En Chine, par exemple, des représentants de Bombardier ont affirmé au comité que la réglementation gêne les efforts déployés par la société pour décrocher une part du marché des avions d'affaires dans ce pays⁹⁵. D'autres secteurs aussi sont ainsi réglementés, comme l'édition, les télécommunications, le marketing et l'industrie pharmaceutique, et il est difficile d'y pénétrer⁹⁶.

Le problème se complique du fait que la réglementation n'est pas appliquée de manière uniforme et manque de transparence, ce qui aggrave ses effets néfastes sur les opérations commerciales⁹⁷.

Piètre respect du principe de la primauté du droit

Certains témoins nous ont parlé de la piètre application de la règle de droit en Chine et en Russie. La situation est imputable en partie à un système judiciaire peu fiable où l'intérêt personnel et l'appât du gain l'emportent sur les principes juridiques. Elle est attribuable aussi au fait que l'application de la règle de droit y est encore relativement jeune, découlant de l'établissement d'institutions démocratiques après plus de soixante-dix ans d'un régime communisme autoritaire dans le cas de la Russie,

⁹⁴ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 22; M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 53.

⁹⁵ G. Haynal 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 86.

⁹⁶ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 7.

⁹⁷ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 38.

contrairement au cas de la Chine où règne encore un régime ardemment communiste et autoritaire. Les juges n'ont souvent aucune formation juridique, et on nous a dit qu'ils sont souvent à la solde d'entreprises locales, de fonctionnaires, ou les deux.

Pour les entreprises, cela empêche le règlement juste et objectif des différends commerciaux, en particulier dans les cas qui mettent en cause la protection de la propriété intellectuelle. En outre, les gens ont peu confiance dans la force exécutoire des contrats, d'autant plus que les médias font abondamment état de cas où des entreprises dirigées par des étrangers sont reprises par des gens d'affaires russes bénéficiant de puissants alliés politiques, en l'absence de tout recours pour les propriétaires. Dans le cas de la Chine, nous avons entendu parler du cas d'un homme d'affaires australien qui aurait été arrêté.

Corruption

Selon les témoignages que le comité a entendus, la corruption serait répandue au niveau local, ce qui empêche les entreprises locales de réussir et du même coup compromet la croissance économique et la stabilité politique du pays. La corruption non seulement alimente les troubles sociaux et les inégalités, mais elle a de lourdes conséquences quand il s'agit d'attirer des investisseurs étrangers et des entreprises internationales.

Une des principales causes de la corruption tient au fait que la plupart des fonctionnaires des trois pays sont mal payés; la corruption leur permet de compléter leur salaire. La corruption est particulièrement répandue dans certains secteurs comme le génie, le bâtiment et les autres activités liées à l'infrastructure, ainsi que, de façon plus générale, dans les marchés publics. Par exemple, le comité a entendu dire que, dans les petits centres économiques de Chine, il peut être banal et même acceptable de manipuler la conception et l'exécution d'un ouvrage de travaux publics de manière que le fonctionnaire responsable puisse toucher illicitement suffisamment d'argent pour pouvoir prendre sa retraite⁹⁸. On a saisi le comité d'autres formes de corruption concernant notamment la sous-traitance, les pots-de-vin, le non-respect délibéré des règlements de protection de l'environnement et d'autres règlements et la production

⁹⁸ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009.

de fausses attestations de sécurité. La corruption en Chine est une activité à faible risque qui rapporte beaucoup; même les simples fonctionnaires ont la possibilité d'amasser une fortune par des moyens illicites.

Par conséquent, le comité a appris que, même si la structure des échanges en Chine n'est pas directement touchée par la corruption et qu'il est rare que des entreprises étrangères en Chine aient à composer avec ce phénomène, le contexte dans lequel elles doivent évoluer demeure difficile. Ainsi, la corruption en Chine peut avoir des conséquences sur les entreprises étrangères puisqu'elle les expose à un risque de poursuites si elles contreviennent aux normes en matière de protection de l'environnement, de respect des droits de la personne et d'administration financière, alors qu'elles doivent traiter avec des entreprises locales concurrentes qui se livrent à la corruption. De plus, les permis d'entreprise et autres permis connexes sont accordés par les autorités municipales et régionales, que l'on soupçonne d'être lourdement corrompues.

Piètre protection des droits de propriété intellectuelle

Beaucoup de témoins ont fait valoir combien le manque de respect pour la propriété intellectuelle en Chine créait de problèmes pour les entreprises commerciales. La protection des idées, du savoir et de l'innovation – des biens à forte valeur dans la nouvelle économie mondiale – n'est pas très développée en Chine. Durant sa mission d'information en Chine, le comité a été saisi de plusieurs cas où une entreprise étrangère ayant conclu un accord de coentreprise en Chine s'était fait flouer par son partenaire qui soit lui avait volé sa technologie, soit avait créé une autre entreprise pour vendre le même produit à vil prix.

Les bons résultats d'autres pays

De nombreux témoins nous ont parlé des bons résultats obtenus par des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les États-Unis sur les marchés chinois, indien et russe, où ils sont présents depuis longtemps. Force est de conclure que le climat des affaires difficile n'explique pas à lui seul la piètre performance commerciale

du Canada dans ces trois pays et qu'on ne doit pas se fonder uniquement là-dessus pour trouver une solution.

À cet égard, beaucoup de témoins nous ont parlé de la place plus importante qu'occupent la Chine, l'Inde et la Russie dans les échanges totaux des concurrents du Canada et de l'apport de ces trois pays à leur PIB⁹⁹. En fait, l'Australie, qui possède de nombreuses ressemblances avec le Canada, se démarquait, dans les témoignages des témoins, par ses forts résultats commerciaux, dans divers secteurs, mais notamment dans celui des ressources naturelles sur les marchés chinois, indien et russe. Les réalisations de l'Australie ont amené le lancement de négociations avec la Chine en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange bilatéral. Le système d'éducation australien, qui fait une bonne place aux compétences utiles sur les marchés asiatiques, notamment sur le plan de la langue, contribue à renforcer ces relations. S'il est vrai que l'Australie récolte peut-être le fruit d'un choix délibéré, il y a de nombreuses années, de se concentrer sur les pays voisins et le marché asiatique, cela n'explique pas l'accroissement de ses relations commerciales avec la Russie¹⁰⁰.

On nous a aussi parlé des résultats exceptionnels de l'Allemagne en Chine, en Inde et en Russie, et ce, dans de nombreux secteurs, notamment ceux des transports, des machines et des technologies, comme en témoignent les activités de grandes sociétés comme Siemens¹⁰¹. Ces sociétés ont su exploiter de forts réseaux d'entreprises et, dans le cas de la Russie, la longue présence de l'Allemagne dans ce pays¹⁰². Les Pays-Bas sont un autre grand concurrent sur le marché russe, en particulier dans le domaine des machines agricoles et dans celui des activités d'extraction, par la voie de la Royal Dutch Shell¹⁰³. Des sociétés américaines comme Microsoft, Dell et HP ont établi des activités de recherche et développement, des activités commerciales et des usines en Inde.

⁹⁹ P. Fuller 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 43; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 36; R. Clark, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 46.

¹⁰⁰ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 48-49.

¹⁰¹ P. Fuller 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 43; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 36.

¹⁰² B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 44.

¹⁰³ R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 16.

Les témoins nous ont expliqué comment ces pays et leurs entreprises avaient réussi à se tailler une place sur les marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie en tirant le meilleur parti possible de leur proximité géographique (comme dans le cas de l'Australie¹⁰⁴) ou de la taille de leur économie (comme dans le cas des États-Unis) et de leurs avantages sur le plan des connaissances ou des ressources naturelles pour offrir aux trois économies visées les produits dont elles ont besoin. On nous a dit qu'ils sont aussi plus déterminés et coordonnés et concentrés sur leurs objectifs¹⁰⁵. Ils ont aussi bénéficié du vigoureux appui de leurs gouvernements respectifs au niveau de leurs intérêts commerciaux¹⁰⁶. Comme on l'a signalé au comité, SNC-Lavalin a perdu deux contrats au profit d'une société française à la suite de visites de haut niveau, notamment celle du président français, qui ont coïncidé avec les efforts de promotion des contrats et l'intervention du gouvernement français¹⁰⁷.

On a aussi fait valoir au comité à la même occasion que ces marchés étaient pour les grandes entreprises et que, en partie en raison de la nature de l'économie canadienne, le Canada ne possédait pas d'entreprises compétitives¹⁰⁸. On nous a dit que les marchés sont souvent attribués aux grandes entreprises parce que celles-ci sont en meilleure position pour offrir des gratifications intéressantes.

D'après les témoins que nous avons entendus, une autre raison qui explique les bons résultats des concurrents du Canada tient au fait que dans leur cas, l'investissement précède le commerce, suivant les impératifs de la nouvelle économie mondiale. L'investissement jette les assises et injecte des fonds qui permettront la création de produits qui pourront être vendus. Le Canada vend d'abord et ensuite seulement examine les possibilités d'investissement¹⁰⁹. Nos concurrents sur ces marchés réussissent aussi mieux que nous dans les échanges de services, qui leur permettent d'appuyer le commerce des marchandises. Dans le cas de l'Allemagne, ce pays table aussi sur la réputation de ses marques, gages de haute qualité. Comme l'a dit un témoin : « Le plus gros exportateur de tous est [...] l'Allemagne. Cela montre à quel point il importe que nous comprenions comment créer de la valeur. Il ne s'agit

¹⁰⁴ J. Hill, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 14.

¹⁰⁵ P. Clark, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 46.

¹⁰⁶ J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 16.

¹⁰⁷ Réunion, Moscou, Russie, 13 octobre 2009.

¹⁰⁸ Réunion, Moscou, Russie, 13 octobre 2009.

¹⁰⁹ Réunion, Moscou, Russie, 13 octobre 2009.

généralement pas d'une question de salaires. Il ne s'agit pas de travailler plus fort, mais de réussir à ajouter une valeur que le reste du monde reconnaît et veut bien acheter¹¹⁰. » Autrement dit, les concurrents du Canada réussissent mieux que lui non seulement sur ces trois marchés émergents, mais aussi, de manière plus générale, dans la nouvelle économie mondiale où ils sont mieux placés dans les chaînes de valeur mondiales.

Le Canada perd du terrain dans la mesure où ses concurrents en gagnent¹¹¹, car les succès que remportent les autres pays sur ces marchés s'obtiennent au détriment du Canada. La nouvelle économie mondiale est caractérisée par l'intensification de la concurrence au niveau des chaînes de valeur mondiale et de l'accès aux économies émergentes, mais le Canada reste sur la touche¹¹². On a dit au comité que les principaux concurrents étrangers du Canada sur les trois marchés ont saturé ceux-ci, ce qui laisse peu de place aux entreprises canadiennes¹¹³.

La Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas dans la mire du Canada

Si d'autres pays ont réussi à établir une forte présence commerciale sur les marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie en dépit des difficultés que présentent ces économies, la piétre performance du Canada à ce chapitre tient donc à d'autres facteurs. D'après les témoins que nous avons entendus, si le Canada accuse du retard sur ces marchés, c'est parce que la Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas des marchés prioritaires pour le Canada.

¹¹⁰ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 23.

¹¹¹ W. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 43-44.

¹¹² P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 42.

¹¹³ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 86.

Proximité des États-Unis et intégration avec l'économie américaine

Pour certains témoins, la vigueur des liens économiques entre le Canada et les États-Unis et l'orientation nord-américaine du Canada en général influent considérablement sur la manière dont se développent les liens commerciaux du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie. En fait, comme un témoin l'a fait remarquer : « Jusqu'à maintenant, nous avons été partiellement protégés par le fait que nous entretenons des liens forts avec les États-Unis. Nous devons cependant tenir compte de ce qui se passe à l'échelle mondiale et jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule de nos voisins si nous ne voulons pas être laissés pour compte¹¹⁴. »

Comme beaucoup de gens l'ont fait valoir au comité, la proximité du marché américain est telle que celui-ci domine les intérêts commerciaux et les activités commerciales du Canada et que les entreprises canadiennes sont trop apathiques et ne cherchent pas suffisamment à développer leurs intérêts commerciaux et à percer sur les marchés à haut risque de la Chine, de l'Inde et de la Russie¹¹⁵.

Au Canada, nous avons les États-Unis à notre porte. Évidemment, c'est un cadeau empoisonné pour notre avenir. Notre complaisance et notre dépendance à l'égard du marché américain nous empêchent de voir plus loin. Je parle à des fabricants de pièces automobiles dans le sud-ouest de l'Ontario, et les temps sont durs pour eux. Je leur dis de regarder les statistiques et je leur propose de se tourner avec moi vers le nord de l'Asie. Ils me répondent que c'est trop loin. Je leur explique qu'il y a une sous-capacité à l'heure actuelle, mais ils préfèrent attendre que le cycle s'inverse. Il est plus facile d'attendre le prochain cycle que de prendre l'avion, d'apprendre une nouvelle langue et de se familiariser avec une nouvelle culture¹¹⁶.

Il est vrai que, pour de nombreuses entreprises canadiennes et en particulier pour les PME, le marché américain est beaucoup plus économique¹¹⁷. Les témoins nous ont dit

¹¹⁴ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 13.

¹¹⁵ D.P. Steger, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 28.

¹¹⁶ D.T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 41.

¹¹⁷ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 84.

que ce marché présente des avantages incomparables (langue commune, culture d'entreprise presque identique, bon marché à long terme – suivant le secteur d'activité et les conditions du marché), ainsi qu'un système judiciaire familier et fiable et cela, couplé à la proximité et à la grande taille de l'économie américaine¹¹⁸.

C'est ce qui explique que certains témoins aient affirmé que les marchés chinois, indien et russe ne sont pas dans la mire de bien des entreprises canadiennes¹¹⁹. Il semble, en effet, que les entreprises canadiennes, qu'elles soient dans le secteur manufacturier, le secteur des ressources, celui des services ou celui de l'investissement, méconnaissent ces trois économies émergentes¹²⁰, sans parler des débouchés potentiels qu'elles offrent. Le peu qu'elles en connaissent se ramène très souvent aux difficultés que posent les formalités administratives et la corruption, amplifiées par les comptes rendus que font les médias des cas d'entreprises qui se sont brûlé les doigts sur ces marchés¹²¹.

Qualité des relations bilatérales

Si la Chine, l'Inde et la Russie ne sont pas dans la mire des entreprises commerciales canadiennes, c'est aussi, au dire des témoins, en raison de la qualité de nos relations bilatérales avec ces pays. Autrement dit, lorsque ces trois pays suscitent un intérêt de la part du Canada, le commerce et l'investissement n'en sont pas pour autant stimulés¹²². Le fait que le gouvernement joue un rôle économique aussi fondamental dans ces trois marchés souligne les conséquences, pour le Canada, de la qualité de ses relations bilatérales avec eux.

¹¹⁸ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 24.

¹¹⁹ H.E.G. Mamedov, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 63-64; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 83-84; C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 7.

¹²⁰ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, pp. 20-21; P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 38; S. Boutziouvis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 18.

¹²¹ C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 16.

¹²² B.M. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 44.

1. Chine

Nos relations avec la Chine sont dominées par une diplomatie des droits de la personne marquée par l'absence d'un mécanisme officiel de dialogue avec ce pays. Les témoins que nous avons entendus à Ottawa nous ont parlé de la situation des droits de la personne en Chine, exprimant de vives inquiétudes au sujet du traitement des minorités et des groupes religieux comme les Tibétains, les Ouïgours et les membres du Falun Gong, du contrôle des médias et d'Internet, du recours à la torture et à la peine de mort, et de la répression des organisations de la société civile¹²³. La situation est aggravée par un système judiciaire où ont cours arrestations arbitraires et procès injustes se déroulant à huis clos sans représentation légale des inculpés¹²⁴.

Les vigoureux liens commerciaux entre l'Australie et la Chine confirment que le problème ne tient pas en soi à la position du Canada au sujet de la situation des droits de la personne en Chine, mais plus à la manière dont le message est envoyé. « [Les Australiens] sont actifs, ils critiquent, on les accueille et ils font des affaires en même temps¹²⁵. » Autrement dit, l'Australie a un mécanisme qui lui permet de dialoguer avec la Chine diplomatiquement au sujet des droits de la personne¹²⁶. Le mécanisme du Canada n'a pas été employé depuis longtemps, et cela a des conséquences sur la qualité de ses relations bilatérales¹²⁷. Comme un témoin l'a dit : « Si [...] nous critiquons certaines des politiques qu'ils ont par ailleurs, notamment en matière de droits de la personne, politiques qui sont certainement discutables, nous devons savoir qu'il y a des façons de procéder et des façons à éviter¹²⁸. »

Les relations bilatérales du Canada avec la Chine, caractérisées par un manque de dialogue, sont en outre sapées par d'autres irritants, comme le cas de Huseyin Celil, un citoyen canadien d'origine ouïgoure, accusé de terrorisme et emprisonné depuis

¹²³ A. Neve, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 17-18; G. Houlden, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 33-34; B.M. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 43.

¹²⁴ A. Neve, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 17-19 .

¹²⁵ W. Jiang 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 45.

¹²⁶ W. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 58; J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 15, 19-20.

¹²⁷ W. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 59.

¹²⁸ B.M. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 43.

plusieurs années en Chine et que les représentants du Canada n'ont jamais pu visiter¹²⁹.

D'autre part, les fonctionnaires chinois ont souvent porté à notre attention, lors de notre mission d'étude, le cas de l'homme d'affaires Lai Changxing, un chinois accusé de corruption et de fraude dans une vaste affaire de contrebande que lui et sa femme, M^{me} Tsang auraient dirigée par l'intermédiaire de leur groupe de sociétés, Yuan Hua. Arrivé au Canada en août 1999, M. Lai vit à Vancouver depuis 10 ans; sa demande de statut de réfugié et les appels qui se sont ensuivis n'ont pas encore abouti. Le comité a insisté sur l'indépendance du système judiciaire canadien, mais les fonctionnaires chinois ont néanmoins réclamé que le comité intervienne pour faire extrader M. Lai, son cas nuisant aux relations futures entre nos deux pays.

Autrement dit, faute d'une présence plus constructive en Chine et en raison de ces sujets de discorde, le Canada n'est pas bien placé pour actualiser son plein potentiel sur le plan du commerce et de l'investissement en Chine. D'après un témoin :

On demande régulièrement au Conseil [commercial Canada-Chine] si le refroidissement des rapports politiques en ce moment entre Ottawa Beijing nuit aux entreprises canadiennes. Jusqu'à très récemment, nous répondions « pas encore ». Mais ce n'est plus le cas. Des membres du Conseil nous ont dit perdre régulièrement des contrats directement à cause du refroidissement des relations entre nos dirigeants politiques de plus haut niveau. Ce n'est pas peut-être, c'est certainement¹³⁰.

2. Inde

La position du Canada sur le nucléaire en Inde, façonnée par les essais nucléaires menés par l'Inde en 1974 avec de la technologie canadienne et en 1998, a entraîné une distance dans les relations bilatérales entre les deux pays au fil des ans. On nous a dit que M^{me} Indira Gandhi, à l'époque premier ministre de l'Inde, avait dit, dans un discours prononcé en 1973 à Toronto, qu'elle déplorait la faiblesse de nos relations

¹²⁹ A. Neve, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 18-19.

¹³⁰ P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 21-22.

économiques bilatérales¹³¹. Cette distance s'est accentuée avec l'expression par le Canada de préoccupations au sujet des violentes émeutes contre les musulmans qui ont éclaté dans la province du Gujerat en 2002. Comme un témoin l'a dit : « Par nature, la diplomatie consiste à maintenir des relations malgré les différences. Nous avons cessé nos relations avec l'Inde en 1974 et cette situation a perduré pendant 30 ans. Durant cette période, nous avons accompli très peu de choses au lieu de progresser... »¹³²

3. Russie

Comme nous l'ont dit les témoins, les relations du Canada avec la Russie ne sont pas aussi difficiles que les relations du Canada avec la Chine et l'Inde. Il existe néanmoins quand même des irritants, notamment en ce qui concerne la souveraineté dans l'Arctique, l'opposition à l'indépendance du Kosovo et la politique musclée de la Russie envers ses voisins comme l'Ukraine et le conflit au sujet de l'Ossétie du Sud en Géorgie, pour ne nommer que ceux-là¹³³. Ce qui décourage principalement les entreprises canadiennes d'envisager des affaires en Russie, ce sont les comptes rendus réguliers des médias sur la domination du système économique russe par les oligarques et les groupes criminels, ainsi que sur les déboires de quelques entreprises canadiennes sur ce marché.

¹³¹ D. Goold, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 3, p. 55.

¹³² D. Goold, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 3, p. 59.

¹³³ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 19; R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 5.

III. LA SOLUTION : PLACER LA CHINE, L'INDE ET LA RUSSIE DANS LA MIRE DU CANADA

Si les autres trouvent des façons et qu'ils ont la volonté requise, alors nous devons faire quelque chose à ce sujet.

Ken Sunquist

*Affaires étrangères et Commerce international Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 47.*

[O]n en est toujours au mode de communication PowerPoint. Ce ne sont là que des paroles. Il faut plutôt passer au mode de planification de projet.

Aditya Jha

*Fondation Canada-Inde
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 3, p. 39*

Ressources et programmes gouvernementaux

La Stratégie commerciale mondiale contribue énormément à mieux définir notre mission en matière de commerce intégré et la manière d'utiliser avec efficacité et efficience les ressources dont nous disposons.

Stewart Beck

*Affaires étrangères et Commerce international Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 29*

Je ne vois donc nul besoin d'apporter des changements quelconques à la politique canadienne en matière de commerce et d'investissement en raison de l'émergence de ces trois pays. Les ressources du gouvernement canadien sont limitées et seraient utilisées à meilleur escient pour résoudre des problèmes dont la solution ferait une différence concrète dans la vie de la plupart des Canadiens.

Michael Hart

*Titulaire de la chaire Simon Reisman en politique commerciale
Université Carleton
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 8*

Comme l'a expliqué un des témoins, les gouvernements se font concurrence dans la nouvelle économie mondiale pour créer les conditions susceptibles d'aider leur secteur privé à investir, à innover et à prospérer sur les marchés internationaux¹³⁴. En tant qu'acteur clé, le gouvernement du Canada a pour défi de trouver les moyens d'améliorer la position du Canada dans la nouvelle économie mondiale et de placer le pays dans une situation plus avantageuse dans ses rapports avec la Chine, l'Inde et la Russie¹³⁵.

Le comité a entendu de nombreux témoignages au sujet des divers programmes et mesures du gouvernement du Canada axés sur les chaînes de valeur mondiales. La Stratégie commerciale mondiale, en particulier, a été établie en 2006 au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour assurer orientation et cohésion dans ce dossier¹³⁶. La Stratégie, qui bénéficie d'un budget annuel de 50 millions de dollars¹³⁷ et de l'étroite collaboration d'autres ministères et organismes, a pour objet de faire du Canada un partenaire de prédilection dans les affaires internationales en tirant parti de son avantage nord-américain, de négocier un accès accru aux marchés, aux capitaux, aux technologies et au savoir dans le monde entier et de faciliter l'exploration de débouchés mondiaux par les entreprises canadiennes¹³⁸.

Le Ministère a établi que la Chine, l'Inde et la Russie font partie des 13 marchés prioritaires désignés dans la Stratégie. Il a aussi collaboré de près avec des intervenants clés à l'élaboration de plans pluriannuels d'accès aux marchés des trois pays. Fondés sur le modèle du commerce d'intégration, ces plans prennent en compte toutes les composantes de l'activité commerciale, comme l'accès au marché, la promotion, les investissements bilatéraux, les partenariats en sciences et technologie et la collaboration en matière d'innovation. En outre, ils prévoient des cibles pour les

¹³⁴ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 47; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 41.

¹³⁵ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 37; C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 29.

¹³⁶ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 39; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9.

¹³⁷ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 37.

¹³⁸ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9.

exportations canadiennes, les investissements bilatéraux et l'accroissement de la part des entreprises canadiennes dans certains secteurs prioritaires des marchés¹³⁹.

Des témoins ont parlé au comité de l'aide précieuse du gouvernement du Canada auprès des entreprises canadiennes qui cherchent à renforcer leur position concurrentielle sur ces marchés¹⁴⁰. Cette aide consiste à leur communiquer de l'information pour les aider à déterminer les secteurs prioritaires, à soutenir la gestion des risques et à repérer et faciliter les débouchés commerciaux. Selon des témoins, il profite à toutes les activités commerciales canadiennes, mais spécialement à celles des PME, qui ont des moyens limités d'accéder à l'information et peu de compétences pour prendre pied sur les marchés. Dans la nouvelle économie mondiale, le gouvernement a modifié son rôle pour devenir non plus seulement un facilitateur de contacts pour l'exportation, mais un intermédiaire qui s'emploie activement à développer le milieu canadien des affaires et à bien cerner les débouchés qui s'offrent au Canada dans le monde¹⁴¹.

De nombreux témoins ont évalué favorablement les mesures et programmes qui ciblent la Chine, l'Inde et la Russie¹⁴². Un témoin a fait observer que la Stratégie commerciale mondiale, en plus d'être fructueuse de façon générale, « commence à porter ses fruits du côté de la Russie [...] je crois que la stratégie est efficace¹⁴³. »

Si des témoins jugent utiles les mesures gouvernementales, d'autres en revanche s'inquiètent du soutien apporté par l'État aux activités commerciales. On a fait valoir à ce sujet que certaines entreprises qui se fient au soutien de l'État risquent de s'aventurer sur un marché avant d'être prêtes¹⁴⁴.

L'ancien ministre du Commerce international, l'honorable Stockwell Day, a dit au comité qu'en dépit de ces programmes et mesures : « Nous pouvons et nous devons faire davantage¹⁴⁵. »

¹³⁹ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 16-18.

¹⁴⁰ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 75.

¹⁴¹ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 16.

¹⁴² P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 51.

¹⁴³ R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 18.

¹⁴⁴ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 11,15.

¹⁴⁵ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 16.

Le comité est du même avis. Pour que les entreprises, l'économie et la population canadiennes trouvent leur compte, le gouvernement du Canada devrait élaborer des politiques et des programmes qui favorisent la participation accrue des milieux d'affaires canadiens à l'éventail complet des activités des chaînes de valeur mondiales, notamment l'investissement, l'innovation, la conception, la production, le marketing, la distribution ainsi que le soutien technique et le service après-vente, qui occupent une place prépondérante dans la nouvelle économie mondiale. Il devrait plus particulièrement, en raison de la croissance et de la vitalité économiques impressionnantes de la Chine et de l'Inde, de leur forte présence dans les chaînes de valeur mondiales et de l'influence de la Russie sur les tendances économiques mondiales, se donner pour priorité stratégique de renforcer les activités commerciales bilatérales du Canada avec ces pays. Il pourra de cette façon multiplier les occasions d'affaires et les gains.

Par ailleurs, le comité est conscient des différences entre les trois pays, surtout en ce qui concerne leur taille économique, leur impact dans le monde, leur influence et leurs incidences possibles sur le Canada. La Chine est l'économie dominante, et l'Inde est en plein essor. Quant à la Russie, elle a principalement été retenue en tant qu'un des principaux pays producteurs d'énergie au monde. Les différences entre les trois pays, on en conviendra, empêchent le Canada d'adopter une seule stratégie pour améliorer ses relations commerciales avec eux. Comme l'a affirmé un témoin, « [p]ar conséquent, chacun de ces pays est complexe à sa façon, non seulement dans ce contexte mais dans bien d'autres, et nous avons des relations uniques avec chacun d'eux¹⁴⁶ ».

¹⁴⁶ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 68.

Maintien des liens économiques avec les États-Unis

Ça ne veut pas dire que le Canada doit négliger le reste. Nous pouvons faire deux choses en même temps. Nous pouvons regarder les États-Unis et leur prêter de l'attention, mais nous devons également cultiver les relations avec la Chine et l'Inde, préparer le terrain, et ce travail est déjà commencé.

Brenda Lafleur

Conference Board du Canada

39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 20.

Aux yeux du comité, si avantageuse que puisse être l'amélioration des relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie pour les entreprises canadiennes et, en définitive, l'économie de notre pays, il ne faut pas pour autant négliger les solides liens économiques établis avec notre principal partenaire, les États-Unis. Il n'est ni pratique ni souhaitable pour le Canada sur le plan économique de donner la priorité à l'Asie, comme l'a fait l'Australie dans sa stratégie commerciale internationale.

De nombreux témoins ont soutenu que les États-Unis doivent demeurer notre priorité¹⁴⁷. Certains ont indiqué que le Canada devrait même approfondir ses relations avec les États-Unis et améliorer l'ALENA¹⁴⁸. Un témoin a fait cette observation :

Nous avons des problèmes dans notre relation la plus importante au chapitre du commerce et des investissements; il faut y investir énormément de capital politique et organisationnel, et les avantages que nous tirerions de ces efforts seraient beaucoup plus grands que ceux que l'on peut escompter des pays émergents si nous y consacrons les mêmes efforts. Nous avons de graves problèmes avec les États-Unis et, à mon avis, ce dossier n'a pas reçu toute l'attention qu'il mérite¹⁴⁹.

Or, les marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie et l'amélioration des relations commerciales du Canada avec chacun d'eux offrent aux entreprises canadiennes une solution de repli très intéressante lorsque les fluctuations des marchés et les aléas de

¹⁴⁷ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 20; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 14; P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 20.

¹⁴⁸ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 8,18.

¹⁴⁹ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 12-13.

l'économie mondiale rendent le marché américain moins avantageux pour les biens, les investissements et les services canadiens¹⁵⁰.

Le comité partage l'avis d'un des témoins, qui a dit que le commerce international n'est pas un jeu à somme nulle¹⁵¹. Le Canada n'a pas besoin de faire un choix entre les États-Unis et les économies émergentes¹⁵². En effet, d'après certains témoins, les relations commerciales avec les économies émergentes se tissent du fait de l'intégration du Canada aux chaînes de valeur mondiales qui découle de son activité économique et de sa proximité avec les États-Unis¹⁵³. Comme l'a indiqué un des témoins : « [Le gros de ce que nous vendons au reste du monde n'est pas fabriqué à l'intérieur de nos frontières.] La chaîne d'approvisionnement transcende la frontière et s'étend à toute l'Amérique du Nord. Nous faisons partie des réseaux d'exportations nord-américains, et nous en recevons notre part, directement et indirectement¹⁵⁴. » Toujours selon le même témoin, nos liens économiques avec les États-Unis sont si bien établis que, même si nos activités commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie augmentent rapidement, « cela n'affectera nos échanges avec les États-Unis qu'à un rythme modéré¹⁵⁵ ».

Recommandation 1

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'offrir et de financer des mesures et programmes propres à améliorer la position du Canada dans la nouvelle économie mondiale et au sein des chaînes de valeur mondiales.

D'un point de vue commercial, le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à concevoir des politiques et

¹⁵⁰ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 56-57; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 72; A. Maeel-Campbell, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 30; P. Clark, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 50; R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 28.

¹⁵¹ M. Hart 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 11.

¹⁵² G. Hodgson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 59; R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 24.

¹⁵³ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 11; J. M. Curtis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 46; D. M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 44.

¹⁵⁴ D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 16-17.

¹⁵⁵ D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 17.

programmes propres à placer le Canada dans une situation plus avantageuse dans ses rapports avec la Chine, l'Inde et la Russie. Ces mesures devraient être adaptées aux avantages que présente chacun de ces marchés pour les entreprises canadiennes et à leurs particularités. Il importe en outre de continuer de soutenir, voire améliorer au besoin, la Stratégie commerciale mondiale, ainsi que les plans d'accès aux marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie.

Le gouvernement du Canada devrait en cela s'assurer que les mesures et programmes qu'il envisage sont profitables. Il devrait aussi s'assurer que cet objectif ne porte en rien atteinte à la place privilégiée des États-Unis dans notre économie.

Affectation des ressources publiques

Chaque marché est différent. Les pays dont vous parlez sont tous des pays immenses où l'on parle cinq langues différentes et où l'on discerne une problématique régionale complexe. Nous pourrions toujours utiliser plus de ressources.

Jim Everson

Alliance canadienne du commerce agroalimentaire
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 42.

[L]a récente stratégie commerciale globale [...] est un bon début, mais il faudra davantage pour réussir à l'échelle internationale. Même si le Canada a déjà beaucoup consacré à ses relations commerciales dans le monde, nous ne devons pas perdre de vue que beaucoup de nos concurrents ont affecté beaucoup plus de fonds à leurs relations avec un seul pays. Nous sommes très satisfaits de constater que le gouvernement fédéral a une stratégie globale et que des comités comme le vôtre examinent nos engagements internationaux, mais il est maintenant temps de joindre le geste à la parole en débloquant les ressources nécessaires.

Michael Murphy

Chambre de commerce du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 36-37

Du point de vue de l'entreprise, le soutien gouvernemental est extrêmement important, particulièrement dans ces trois marchés. Je ne veux pas dire par là des subventions. Je veux dire une reconnaissance que dans ces économies, en particulier, la ligne qui sépare l'économie de l'État est souvent assez floue. Dans ces économies comme dans d'autres, l'idée que le Canada lui-même plutôt qu'une entreprise donnée participe au marché devient une question d'avantage et de désavantage concurrentiel.

*George Haynal
Bombardier inc.*

39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 73.

Tant au cours des audiences que pendant les missions d'étude en Chine et en Russie, le comité a été informé que les ressources et le soutien de l'État canadien contribuent grandement à l'amélioration des relations commerciales dans les trois marchés émergents. Ce fait ne peut être dissocié de la présence effective de l'État dans la culture commerciale des trois pays. La visibilité des ressources gouvernementales renforce l'influence des entreprises canadiennes et augmente leurs chances de succès. Un témoin a donné des précisions à cet effet :

Dans certaines régions d'Asie, les relations entre gouvernements sont plus faciles qu'ailleurs. D'après ma propre expérience de la Chine, qui est une économie centralisée, faute de meilleurs mots pour la décrire, le gouvernement joue un très grand rôle. Que ce soit à Shanghai, une ville qui a statut de province au gouvernement central, ou dans n'importe quelle ville de la province, le titre de délégué commercial, de diplomate au service du gouvernement canadien nous ouvre la porte dont nous avons besoin pour réussir¹⁵⁶.

Dans ces pays, la participation du gouvernement fédéral aux initiatives commerciales canadiennes est d'autant plus importante que les activités commerciales des concurrents canadiens sont régulièrement facilitées par les liens étroits établis entre les gouvernements¹⁵⁷.

¹⁵⁶ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 17.

¹⁵⁷ Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009.

Au cours de la mission d'étude en Chine, on a dit maintes fois au comité que l'ambassade et les consulats du Canada ainsi que les représentants d'Exportation et développement Canada (EDC) jouent un rôle crucial pour les entreprises en leur facilitant l'accès à des personnes clés des milieux politiques et économiques chinois et en établissant des contacts avec d'importantes personnes-ressources¹⁵⁸. Le comité s'est vu donner divers exemples qui illustrent l'importance du gouvernement fédéral dans les relations commerciales entre le Canada et la Chine. Ainsi, BMO a souligné que l'ambassade canadienne avait grandement facilité son accès à des Chinois occupant des postes clés, ce qui lui a permis de se constituer en société en Chine, comme elle l'a annoncé en septembre 2009¹⁵⁹. Power Pacific Corporation Ltd. a aussi évoqué un cas où la présence active du gouvernement canadien a fait progresser la négociation d'un projet et a contribué à son succès¹⁶⁰. Manulife Sinochem a indiqué que certaines de ses difficultés d'accès ont été surmontées grâce aux interventions de l'ambassadeur¹⁶¹.

De nombreux témoins se sont prononcés en faveur d'une augmentation des ressources de l'État pour accroître la visibilité du gouvernement du Canada sur ces marchés et faciliter le travail des diplomates, des délégués commerciaux et des autres fonctionnaires en général¹⁶². Un témoin a insisté sur le fait que le gouvernement du Canada n'affecte pas suffisamment de ressources à ses priorités internationales : « Nous devons donner à nos diplomates les moyens qu'il leur faut pour faire leur travail. Non, nous ne leur donnons pas les moyens d'agir¹⁶³. » Un autre témoin a simplement indiqué : « Pour ce qui est des ressources, il n'y en a jamais assez, sénateur, quand on parle d'échanges commerciaux. Je m'occupe principalement du dossier international et je peux vous dire qu'il n'y a jamais assez de ressources, qu'il en faut davantage¹⁶⁴. »

Le comité s'est vu suggérer la création d'une nouvelle initiative et d'un nouveau poste afin de rehausser et de sécuriser la place de l'Inde dans les efforts du Canada pour améliorer ses relations commerciales avec cette importante économie émergente. Un

¹⁵⁸Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009; réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009.

¹⁵⁹Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009.

¹⁶⁰Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009.

¹⁶¹Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009.

¹⁶²M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 36-37; W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 29; P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 47.

¹⁶³C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 29.

¹⁶⁴S. Boutziouvis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 20.

témoin a dit qu'il faudrait mettre sur pied une équipe spéciale de dirigeants du monde des affaires qui établirait des cibles et des stratégies visant à réaliser tout le potentiel en matière de commerce et d'investissements bilatéraux¹⁶⁵. Dans le même ordre d'idées, un autre témoin a suggéré de former un groupe bilatéral d'éminents Canadiens et Indiens doté d'un mandat à court terme qui consisterait à « identifier les possibilités de collaboration commerciale et financière, les partenariats et les institutions¹⁶⁶ ».

Il a aussi été proposé que le Cabinet du premier ministre nomme un envoyé spécial en Inde pour « renforcer encore plus notre position » dans nos efforts envers l'Inde¹⁶⁷. Cette proposition vient compléter une autre qui consiste à rendre politique la nomination du haut-commissaire du Canada en Inde pour bien faire comprendre l'importance accordée aux relations avec ce pays.

Recommandation 2

Pour montrer aux représentants de haut niveau l'importance que le Canada attache à ses relations de commerce et d'investissement avec l'Inde, le gouvernement du Canada devrait nommer un envoyé commercial spécial, qui aurait clairement pour mission de consulter des chefs d'entreprise en vue et des hauts fonctionnaires du Canada et des trois pays en vue de dégager des stratégies propres à stimuler les relations commerciales entre les deux pays.

Renforcement de la présence sur le terrain

Rien ne vaut une présence concrète sur le terrain.

*S.E. Shashishekhar M. Gavai
Haut-commissaire de l'Inde au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 38.*

Les témoins ont fait ressortir la nécessité d'accroître les ressources gouvernementales pour renforcer la présence des diplomates et délégués commerciaux canadiens sur le

¹⁶⁵ G. Comerford, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 5, p. 10.

¹⁶⁶ R. Thakur, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 3, p. 25.

¹⁶⁷ G. Comerford, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 5, p. 10.

terrain en Chine, en Inde et en Russie¹⁶⁸. Il ne faut pas sous-estimer l'importance des interactions de personne à personne qui sont facilitées par la présence locale de Canadiens dans les activités commerciales, qu'il s'agisse de participer à la recherche de partenaires locaux, d'ouvrir des portes, de recueillir des renseignements sur les marchés ou de sensibiliser à la culture d'entreprise locale¹⁶⁹. Un témoin a signalé que « la représentation est extrêmement importante pour nous. Les ambassadeurs peuvent jouer un rôle essentiel sur ces marchés, et ils font notre fierté dans tous les cas dont je suis au courant¹⁷⁰. »

Des témoins ont aussi parlé de l'utilité de la présence locale pour l'organisation de projets de démonstration¹⁷¹. Par exemple, un témoin a expliqué que des représentants commerciaux canadiens en Chine ont mis sur pied, dans la municipalité de Chongqing, un projet de démonstration axé sur les résultats qui faisait la promotion de technologies propres auprès d'importants décideurs centraux, provinciaux et municipaux pour accroître l'avantage compétitif du Canada en Chine¹⁷².

S'étant eux-mêmes rendus dans trois des consulats canadiens en Chine, à savoir ceux de Shanghai, Guangzhou et Hong Kong, les membres du comité ont pu constater la valeur d'un vaste réseau de consulats et de bureaux commerciaux pour favoriser les transactions et les occasions d'affaires au nom des entreprises canadiennes. Ces

¹⁶⁸ M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 42.

¹⁶⁹ À titre d'exemple, un moyen innovateur d'échanger de l'information sur les chaînes de valeur mondiale consiste, pour le délégué commercial du consulat général du Canada à Shanghai, à envoyer des bulletins virtuels sur les secteurs de l'automobile et des technologies de l'information et des communications à son réseau virtuel, auquel les entreprises canadiennes peuvent s'abonner. Celles-ci sont ainsi informées des occasions d'affaires et des personnes-ressources qui pourraient leur être utiles et peuvent faire un suivi auprès du délégué commercial. P. Kitnikone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 42.

¹⁷⁰ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 74.

¹⁷¹ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 89; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 41. Parmi les exemples de projets visant à stimuler les occasions d'affaires, il y a celui du consulat général qui a organisé une foire commerciale virtuelle dans le secteur de l'agroalimentaire à Hong Kong, marché très sophistiqué où les dépenses de consommation et le revenu disponible sont élevés. En l'occurrence, des entreprises canadiennes ont expédié quelques-uns de leurs produits – jus, autres boissons, etc. – au consulat général, et les acheteurs de Hong Kong ont été invités à faire une dégustation et à parler aux représentants de ces entreprises par vidéoconférence. Cette méthode innovatrice permet aux entreprises canadiennes d'économiser des milliers de dollars en frais de voyage. P. Kitnikone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 42.

¹⁷² K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 26.

bureaux accueillent aussi (parfois au rythme d'une par mois) les délégations de gens d'affaires et de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux qui visitent une région.

Certains témoins ont dit que, pour maximiser leur valeur et leurs effets, les ressources supplémentaires affectées à la présence canadienne devraient cibler les villes de second et de troisième rang. Ces villes sont moins saturées, ont tout de même des dimensions appréciables et connaissent une croissance rapide, si bien qu'elles offrent des débouchés qui ne sont pas toujours évidents de prime abord¹⁷³. Comme l'a indiqué un témoin : « On voit déjà par les nouvelles qu'il n'y a plus seulement New Delhi et Mumbai. D'autres parties de l'Inde connaissent un essor fulgurant. Il faut être présent partout et établir des contacts d'affaires¹⁷⁴. »

Le comité s'est réjoui de voir que, dans le cadre de la Stratégie commerciale mondiale, le gouvernement du Canada a entrepris d'augmenter le nombre de délégués et de bureaux commerciaux en Chine et en Inde, notamment pour faciliter la croissance des entreprises au sein de la nouvelle économie mondiale¹⁷⁵. Il a également appris que l'augmentation du personnel en place dans ces marchés pour s'occuper des chaînes de valeur mondiales montre l'importance d'une intégration plus dynamique des entreprises canadiennes dans la nouvelle économie¹⁷⁶.

En Russie, la situation est différente, car le gouvernement canadien a fermé une mission à Saint-Pétersbourg; il ne lui en reste donc plus qu'une, à Moscou. L'ambassadeur de la Russie s'est exprimé en termes non équivoques : « Ce ne sont pas des missions commerciales que vous avez fermées, mais des consulats généraux. À mon avis, c'était une décision stupide¹⁷⁷. » Un autre témoin a dit ceci : « Je ne pense pas qu[e notre gouvernement] y fait un très bon travail. La seule mission que nous

¹⁷³ M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 42; R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 26; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 15.

¹⁷⁴ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 15.

¹⁷⁵ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 16; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 27.

¹⁷⁶ M. Moreau, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 48; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 30.

¹⁷⁷ G. Mamedov, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 59.

avons est à Moscou. L'autre mission a été abandonnée [...] Il est crucial d'être présent sur place, à Moscou ou dans les régions¹⁷⁸. »

De plus, des témoins ont dit au comité que le personnel et les ressources pouvant servir à favoriser l'expansion des activités commerciales canadiennes en Chine, en Inde et en Russie n'augmentent pas en chiffres absolus. Pour rationaliser l'utilisation de ressources très limitées, on les puise dans les budgets existants et les marchés établis et on les réaffecte aux marchés émergents. De surcroît, les budgets n'ont pas changé depuis des années¹⁷⁹.

Les témoins ont réagi de différentes façons à cette réaffectation des ressources. Un d'entre eux estimait qu'il vaudrait mieux prélever davantage de ressources dans les marchés non seulement établis, mais aussi très semblables sur le plan culturel, comme les États-Unis, et les affecter à des marchés éloignés et culturellement différents¹⁸⁰. En l'occurrence :

[J]e ne crois pas que nous ayons besoin des services d'intermédiation traditionnels des délégués commerciaux aux États-Unis. Nous avons besoin d'une forte présence là-bas, mais pas pour jumeler des gens. Toutefois, ce type de service est essentiel dans des marchés où la plupart des acteurs économiques canadiens ne maîtrisent pas la langue ou la culture [...] Dans ces marchés, la présence de représentants aptes à fournir cette sorte de réseautage et d'infrastructure intellectuelle et culturelle s'avère extrêmement importante¹⁸¹.

Un autre a formulé l'opinion suivante au sujet de l'Inde :

Je ne vois aucune raison pour le gouvernement du Canada de déployer des efforts supplémentaires pour renforcer cette relation, parce que les avantages que nous pourrions en tirer seraient très minimes. C'est loin et une bonne partie du commerce que nous faisons avec l'Inde s'explique par des liens ethniques et je crois

¹⁷⁸ B. Borg, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 14, p. 14.

¹⁷⁹ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 15; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 37.

¹⁸⁰ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 69.

¹⁸¹ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 74.

que le gouvernement du Canada joue un rôle relativement mineur à ce niveau. Compte tenu des limites de la capacité [budgétaire] canadienne et des avantages éventuels, je ne vois pas le besoin de renforcer la présence canadienne en Inde¹⁸².

Le comité croit que les décisions prises par le gouvernement du Canada concernant l'affectation des ressources et l'emplacement des bureaux devraient être fondées sur les avantages relatifs du Canada ainsi que sur les activités complémentaires. Elles devraient également être dictées par les avantages potentiels d'un accroissement de la représentation du Canada dans les régions et marchés moins saturés de ces pays, comme les villes de second et de troisième rang.

Conscient des préoccupations exprimées au sujet de l'optimisation des ressources, le comité propose aussi que le gouvernement du Canada veille à ce que la réaffectation des ressources au profit de la Chine, de l'Inde et de la Russie ne nuise en rien aux marchés bien établis du Canada sur le plan du commerce et de l'investissement.

Formation et perfectionnement des représentants canadiens

[I]ls font un travail de premier ordre. Ils sont extraordinairement serviables [...] j'ai connu la situation de première main, particulièrement en Inde, mais également en Chine. L'ambassadeur et les délégués commerciaux à Shanghai, à Guangzhou et à Bombay sont absolument exceptionnels [...]

Wendy Dobson

*Rotman School of Management, Université de Toronto
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 29.*

On n'utilise pas à bon escient leurs talents. On pourrait utiliser ce multiculturalisme de manière plus stratégique.

Andrea Mandel-Campbell

Auteur

40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 37-38.

J'aimerais que ces personnes [de la diaspora] soient présentes en plus grand nombre au sein du gouvernement et nous tentons de

¹⁸² M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 12.

les attirer aux Affaires étrangères. Nous espérons qu'elles seront plus nombreuses à obtenir des postes de cadre supérieur dans les entreprises canadiennes, parce que c'est ainsi que l'on pourra comprendre la culture du marché.

Ken Sunquist

*Affaires étrangères et Commerce international Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 44.*

Les témoins ont été unanimes à louer le talent et les compétences des représentants canadiens qui s'occupent de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en Chine, en Inde et en Russie et à reconnaître qu'ils savent répondre aux exigences de la nouvelle économie mondiale.

Parallèlement, un témoin a signalé qu'il était important, pour les délégués commerciaux canadiens, d'avoir les compétences nécessaires pour répondre non seulement aux exigences générales de la nouvelle économie mondiale, mais aussi aux exigences propres aux marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie¹⁸³. Un autre témoin a indiqué que les représentants canadiens doivent entre autres connaître les secteurs où les entreprises canadiennes possèdent des atouts concurrentiels et où ils peuvent apporter une contribution effective à long terme. Il faudrait tout particulièrement des « gens hautement compétents pour faire de la prospection en matière d'investissement et aller chercher les renseignements dont nous avons besoin, ce qui va sensiblement plus loin que le travail à faire aux États-Unis¹⁸⁴ ». Un témoin a recommandé que les délégués commerciaux reçoivent une formation dans le pays même où ils sont affectés pour mieux comprendre les particularités et la culture commerciale du marché local¹⁸⁵.

Alors qu'un témoin déplorait le peu de ressources consacré à la formation linguistique des fonctionnaires, où le Canada soutient mal la comparaison avec la Nouvelle-Zélande¹⁸⁶, un ancien ministre du Commerce international a dit qu'on jugeait important d'envoyer dans les missions canadiennes à l'étranger des personnes qui parlent couramment la langue locale, ajoutant : « Nous investissons beaucoup dans

¹⁸³ J. M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 34.

¹⁸⁴ J. M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 49.

¹⁸⁵ P. Dutkiewicz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 35.

¹⁸⁶ P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 36.

les cours de langues au MAECI¹⁸⁷. » Selon un témoin, les compétences linguistiques acquises et le tissu multiculturel au ministère ne sont pas nécessairement des considérations stratégiques pour les affectations.

Le comité croit que les représentants commerciaux du Canada devraient avoir en permanence la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires au sujet des avantages commerciaux du Canada pour être mieux en mesure d'aider les entreprises canadiennes à se tailler une place sur ces marchés.

Recommandation 3

Compte tenu de l'importance et de la valeur de la représentation du Canada dans les trois marchés émergents de la Chine, de l'Inde et de la Russie et puisque le Canada est représenté par un seul et unique bureau en Russie, le gouvernement du Canada devrait affecter davantage de ressources publiques à l'établissement dans ces trois pays de bureaux de représentation dotés d'un effectif suffisant. Parallèlement, il devrait veiller à ce que les compétences nécessaires, qu'il s'agisse de la connaissance de la langue, de la culture et du marché, soient en place pour faire progresser les intérêts commerciaux du Canada.

Soutien au financement

Les entreprises ont aussi besoin d'un accès à un financement concurrentiel. Développement économique Canada joue un rôle utile à ce niveau [...] cette organisation joue un rôle clé pour aider les entreprises à pénétrer de nouveaux marchés, surtout lorsque le risque est plus élevé.

*Jean-Michel Laurin
Manufacturiers et exportateurs du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 75.*

¹⁸⁷ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 17.

[II] offre une assurance contre les risques politiques et commerciaux, de même que du financement. Cet organisme fait un excellent travail, qui profite énormément aux petites et moyennes entreprises, en particulier.

*Peter Sutherland
Conseil de commerce Canada-Inde
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 43.*

L'accès au financement et au crédit est essentiel pour les entreprises canadiennes intéressées par les marchés chinois, indien et russe et désirant se joindre à des chaînes de valeur mondiales et améliorer le niveau canadien d'échanges commerciaux et d'investissement¹⁸⁸. Ces marchés sont exigeants, très compétitifs et pleins de risques¹⁸⁹. Pour arriver à percer ces marchés, il faut trouver une solution aux difficultés financières à court terme¹⁹⁰. Dans certains cas, les marchés émergents, notamment la Russie, n'ont pas les moyens financiers d'offrir du crédit à une entreprise canadienne qui veut faire des affaires ou investir dans une industrie¹⁹¹.

Il ne faut pas sous-estimer le rôle d'Exportation et développement Canada (EDC) dans le soutien apporté aux entreprises canadiennes intéressées par les trois marchés en question. Il a été dit pendant les audiences et dans les missions d'étude en Chine et en Russie qu'EDC aide les entreprises canadiennes, en particulier les exportateurs, à surmonter les risques élevés et à saisir les occasions d'affaires qui existent dans les marchés chinois, indien et russe en assurant du financement lorsque les banques ordinaires ne peuvent le faire¹⁹². En définitive, EDC procure une stabilité aux projets qui peuvent rendre une entreprise canadienne plus concurrentielle et accroître ses chances d'obtenir des contrats¹⁹³.

Selon des témoins, l'utilité d'EDC réside aussi dans d'autres services offerts et dans la contribution apportée à différentes étapes de l'opération commerciale visée. Par exemple, EDC fournit une assurance-crédit à l'exportation et des services financiers pour encourager les acheteurs à se procurer des produits canadiens. Il aide aussi à

¹⁸⁸ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 35.

¹⁸⁹ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 35.

¹⁹⁰ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 77.

¹⁹¹ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 14.

¹⁹² B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 35.

¹⁹³ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 49.

ouvrir des portes, à trouver des partenaires, à établir un plan stratégique et à acheminer le produit vers l'utilisateur final¹⁹⁴. Beaucoup de témoins ont souligné la valeur ajoutée d'EDC, qui offre une expertise sectorielle et une masse critique de connaissances sur le contexte commercial mondial et sur certains marchés de pays émergents¹⁹⁵.

Par ses services, EDC contribue à renforcer la présence du Canada sur ces marchés et dans différents secteurs, dont les infrastructures, l'agriculture, les transports, les mines et les technologies de l'information et des communications¹⁹⁶. Il a été dit que la Chine, l'Inde et la Russie font partie des cinq principaux marchés émergents pour les clients d'EDC, qui sont en majorité des PME¹⁹⁷. EDC offre ses services aux entreprises de toutes tailles, mais les PME en bénéficient tout particulièrement, car elles risquent davantage que les grandes entreprises de ne pas avoir la capacité et les ressources suffisantes pour se tailler une place sur les marchés émergents.

Malgré les opinions favorables exprimées sur les activités d'EDC, un témoin a parlé de la difficulté qu'il avait eue à obtenir du financement et du capital de risque pour monter son entreprise en Inde, y compris auprès d'EDC¹⁹⁸. Un autre témoin a dit que différents ordres de gouvernement devraient collaborer pour établir un fonds d'investissement public et privé servant à encourager les initiatives commerciales canadiennes en Inde¹⁹⁹. Le comité accueille avec satisfaction les idées innovatrices qui font une plus large place aux partenariats entre le secteur public et le secteur privé, mais il craint qu'en raison des investissements publics requis pour rendre efficaces pareilles initiatives, il ne soit peut-être pas possible de reproduire ces initiatives dans d'autres économies qui le mériteraient.

Le comité est impressionné par la performance supérieure d'EDC malgré le personnel limité dont cette société dispose sur le terrain. Il a été informé qu'en Chine, par

¹⁹⁴ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009; B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 36.

¹⁹⁵ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 88.

¹⁹⁶ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 37.

¹⁹⁷ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 35.

¹⁹⁸ N. Bhargava, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 7, p. 11,16.

¹⁹⁹ A. Jha, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 3, p. 30.

exemple, EDC a ouvert son premier bureau étranger à Beijing en 1997 et un deuxième bureau à Shanghai en 2006. En 2008, EDC a créé à Beijing son premier poste de directeur principal de portefeuille, Capitaux propres. Actuellement, ses fonds de 3,8 milliards de dollars et ses 690 clients en Chine sont gérés par quatre membres du personnel, soit deux employés d'EDC et deux employés locaux, pour chaque bureau²⁰⁰. Le comité a soulevé les mêmes préoccupations sur les effectifs d'EDC en Russie dans son rapport intérimaire de la mission d'étude. En vertu de la nouvelle politique du gouvernement du Canada qui permet maintenant à EDC d'ouvrir à l'étranger des bureaux situés à l'extérieur des missions diplomatiques canadiennes, ce que le comité avait recommandé dans son rapport de 2009 sur EDC, il se peut que l'occasion se présente de corriger la situation et d'augmenter le nombre d'employés.

Recommandation 4

Vu la difficulté et l'importance de financer et d'assurer les opérations commerciales dans les marchés à haut risque, le gouvernement du Canada devrait continuer d'aider Exportation et développement Canada à soutenir les échanges commerciaux avec la Chine, l'Inde et la Russie. Il devrait à cette fin se pencher sur les moyens mis en œuvre par d'autres pays qui ont réussi à améliorer l'accessibilité au financement et à l'assurance pour leurs entreprises commerciales, en particulier en ce qui concerne les effectifs spécialisés et les compétences nécessaires à cet égard.

²⁰⁰ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009.

IV. LA SOLUTION : ÉTABLIR DES RELATIONS ET EN TIRER LE MAXIMUM

Pour que notre relation progresse, il nous faut davantage de mesures audacieuses et une plus grande volonté politique, ce qui nous permettra de profiter des immenses occasions qui se présentent à nous et de les concrétiser. Une occasion ratée est une occasion perdue. Il ne faut pas attendre à demain, mais agir dès aujourd'hui.

S.E. Lan Lijun

*Ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 9-10.*

Pour soutenir les mesures et programmes gouvernementaux susmentionnés qui visent à accentuer la présence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans la mire commerciale du Canada, le comité croit qu'il est également important d'établir des rapports de gouvernement à gouvernement, de mieux faire connaître le Canada en Chine, en Inde et en Russie et d'utiliser plus efficacement les réseaux professionnels et autres associations de personnes. En somme, ces efforts faciliteront l'établissement de mécanismes et de relations positives de nature à remédier aux sujets de discorde dans les relations bilatérales. Ils contribueront en outre à améliorer la compréhension mutuelle et à dissiper les fausses perceptions. Toutefois, pour être efficaces ces relations doivent être concertées, personnelles, soutenues et respectueuses. Comme nous l'avons entendu tout au long de nos missions d'étude en Chine et en Russie, en particulier, l'importance fondamentale qu'elles revêtent, à tous les niveaux dans ces sociétés, renforce la nécessité d'établir des relations avec les trois économies émergentes et d'en tirer le maximum.

L'amélioration de la compréhension mutuelle repose essentiellement sur l'établissement de réseaux de personne à personne, que ce soit au niveau des plus hautes instances gouvernementales, des législateurs, des gens d'affaires, des jeunes et des étudiants ainsi que de la diaspora²⁰¹. Il ne reste plus ensuite qu'à cultiver ces réseaux pour en arriver à une meilleure compréhension mutuelle.

²⁰¹Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009.

Rapports de gouvernement à gouvernement et visites de haut niveau

La portée et l'envergure de cette nouvelle initiative stratégique dépendront en grande mesure de l'engagement de nos leaders respectifs du monde politique, de la communauté des affaires et des organisations non gouvernementales. Pour enregistrer des progrès rapides, nous devrons bénéficier d'un appui visible et constant des plus hautes sphères politiques, en particulier de nos premiers ministres. Nous devrions tenir des sommets bilatéraux annuels pour soutenir et accélérer le mouvement et pour faire face à toute préoccupation ou opportunité importante susceptible d'émerger au cours des négociations. Le premier de ces sommets devrait avoir lieu dès que possible. Les ministres devraient continuer de se rencontrer régulièrement et de faire des démarches directes auprès des dirigeants d'entreprise indiens et canadiens.

*David Stewart-Patterson
Conseil canadien des chefs d'entreprises
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 7*

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est très heureux qu'une visite sénatoriale de haut niveau soit organisée en Russie, car cette visite favorisera la tenue de discussions approfondies et sérieuses avec la Russie.

*Robert Hage
Affaires étrangères et Commerce international Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 6.*

Il en faut beaucoup plus et il faut également en assurer le suivi en organisant de nombreuses autres visites de sénateurs, de grandes personnalités publiques, de chefs d'entreprises et de ministres. La visite d'un premier ministre donne l'élan, mais une autre visite s'impose dans la foulée de celle du premier ministre. Cette visite est très importante.

*L'honorable Kamal Nath
ministre du Transport routier et des Autoroutes
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 2, p. 40.*

Le comité croit que le gouvernement du Canada lui-même doit accroître sa présence en Chine, en Inde et en Russie. Ce constat s'appuie en grande partie sur le fait que la

Chine, l'Inde et la Russie attachent énormément d'importance aux interventions gouvernementales dans les activités commerciales et que les concurrents du Canada tirent d'importants avantages économiques des solides relations intergouvernementales qu'ils entretiennent avec ces trois pays²⁰².

Au cours de ses audiences et de ses missions d'étude en Chine et en Russie, le comité a constaté que les représentants d'entreprises canadiennes et les responsables gouvernementaux étaient unanimes à reconnaître que la tenue régulière de visites de haut niveau est une excellente façon, si ce n'est la meilleure, de favoriser une meilleure compréhension mutuelle²⁰³. Comme l'a souligné le directeur général du ministère du Commerce de Chine, les visites de haut niveau envoient un signal positif de respect mutuel à l'ensemble du pays et contribuent, du même coup, à resserrer les liens entre les entreprises²⁰⁴. En fait, comme notre mission en Chine s'est déroulée tout juste avant la visite officielle du premier ministre Stephen Harper, bon nombre de nos interlocuteurs ont fait allusion aux rencontres entre le premier ministre canadien et des représentants chinois tenues par le passé et ont dit avoir bon espoir que sa visite prochaine soit un signe de rapprochement et marque le début d'une nouvelle ère de compréhension mutuelle entre les deux pays²⁰⁵.

À cet égard, le comité se réjouit de constater que depuis le début de son étude, ce rapprochement a commencé à se faire sentir. Il est perceptible en particulier dans les visites qu'a effectuées le premier ministre en Inde et en Chine en 2009, et qui ont reçu un accueil favorable. Les nombreuses visites ministérielles effectuées par les représentants des principaux ministères comme les affaires étrangères, le commerce international, l'agriculture, les ressources naturelles et les transports, sont également là pour en témoigner.

Au dire des témoins, il faut institutionnaliser ces visites et faire en sorte qu'elles aient lieu à intervalles réguliers. Elles doivent en outre avoir une portée stratégique et faire

²⁰² P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 21; M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 10; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 89; G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 80.

²⁰³ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009; S. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 45; P. Sutherland, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 2.

²⁰⁴ Réunion, Beijing, Chine, 9 novembre 2009.

²⁰⁵ Réunion, Beijing, Chine, 9 novembre 2009; réunion, Beijing, Chine, , 10 novembre 2009.

l'objet d'un suivi pour maintenir l'impulsion²⁰⁶. De cette façon, les visites ne seront pas de simples occasions de photos, mais offriront un véritable appui politique pour accroître le commerce et l'investissement²⁰⁷.

Diplomatie parlementaire

Le comité se réjouit également de voir que plusieurs témoins et interlocuteurs voient d'un bon œil la contribution de son étude actuelle et de ses missions d'étude en Chine et en Russie à l'établissement de relations positives avec les trois pays²⁰⁸. Nous croyons que la diplomatie parlementaire est un instrument important et utile de la politique étrangère du Canada et il faut continuer d'y avoir recours. En fait, en Russie, des témoins ont fait état de certains sujets de discorde à propos du système canadien de délivrance de visas et nous avons examiné la question avec les autorités compétentes lors de l'une de nos réunions. En Chine, où notre mission a précédé la visite du premier ministre, plusieurs des messages recueillis portaient sur la nécessité d'instaurer une compréhension et un respect mutuels, si nous voulons que nos relations bilatérales soient plus constructives. À cet égard, nous espérons mener une mission d'étude en Inde afin que les résultats des travaux menés dans le cadre cette étude particulière soient plus concluants.

Recommandation 5

Pour profiter de l'impulsion donnée par de récentes visites de haut niveau, notamment celle effectuée par le premier ministre, le gouvernement du Canada devrait multiplier ce type de visites, en particulier les visites ministérielles, en Chine, en Inde et en Russie en prenant soin de définir leur mission dans une perspective stratégique et d'en assurer le suivi.

²⁰⁶ P. Sutherland, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 28; P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 37.

²⁰⁷ B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n°3, p. 38.

²⁰⁸ R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 9; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 31; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 28; réunion, Beijing, Chine, 8 novembre 2009; réunion, , Beijing, Chine, 9 novembre 2009; réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009; réunion, réunion,, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009.

Puisque les liens entretenus par les parlementaires avec leurs homologues chinois, indiens et russes, en particulier grâce aux activités des différentes associations parlementaires bilatérales et multilatérales, contribuent à faire progresser les relations bilatérales et à soutenir les initiatives intergouvernementales, il serait bon que les délégations parlementaires continuent de jouer un rôle important dans les relations diplomatiques du Canada avec ces trois pays.

Une stratégie nationale d'action concertée

[N]ous avons besoin d'une stratégie et d'un plan d'action pancanadiens. Il est impératif d'établir un dialogue entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires, les administrations locales et les entreprises pour élaborer une stratégie axée sur l'avenir à l'égard de chacun de ces pays. De nombreuses visites fédérales et provinciales ont été organisées en Inde, par exemple, mais elles ne semblent pas faire partie d'un plan d'ensemble et aucune mesure n'a été prise pour assurer la cohérence des messages transmis. Nous devons comprendre que ce sont les sociétés internationales, et non d'autres entreprises canadiennes, qui constituent nos vrais concurrents.

*Michael Murphy
Chambre de commerce du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n°2, p. 6*

Il ne s'agit pas d'une affaire étrangère ou d'une priorité commerciale; on parle maintenant d'une priorité canadienne.

*Ken Sunquist
Affaires étrangères et Commerce international Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 33*

Le comité croit que pour donner plus de cohésion et de solidité à la présence canadienne, il faut adopter une approche « pancanadienne », stratégique et ciblée²⁰⁹. Cela est nécessaire en partie pour veiller à ce que l'intérêt actif que portent les

²⁰⁹ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 68; K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 27.

différents ordres de gouvernement au Canada aux économies émergentes que sont la Chine, l'Inde et la Russie, n'agisse pas à contre-courant²¹⁰. Comme l'a souligné un témoin, « il est extrêmement important que nos problèmes de juridiction ne perturbent pas notre capacité d'agir d'un seul tenant sur la scène mondiale. Une petite instance comme la nôtre, face à une population de 1,2 ou 1,3 milliard d'habitants, a beaucoup de mal à faire front pour ce qui est de sa détermination et de sa participation²¹¹ ». Un autre témoin a pour sa part insisté sur le fait que : « [n]ous avons besoin d'une stratégie claire et cohérente concernant l'adaptation de notre pays à ce nouvel environnement économique. [...] Je ne dis pas que nous devrions avoir une économie planifiée mais, parfois il est nécessaire d'avoir une stratégie nationale cohérente qui permet à tous d'avancer dans la même direction, comme c'est le cas pour la logistique²¹² ». En fait, l'ex-ministre du Commerce international a souligné au comité que l'intégration des provinces dans une stratégie pancanadienne globale serait profitable, puisque leur compréhension des occasions offertes au niveau local est meilleure que celle que peut avoir le gouvernement fédéral²¹³. Cette approche doit être élaborée en consultation avec les entreprises canadiennes et en tenant compte de leurs priorités²¹⁴.

À cet égard, nous voyons d'un très bon œil les ententes qui permettent aux représentants provinciaux de s'installer dans les locaux des missions diplomatiques canadiennes à l'étranger. Pendant notre séjour à Shanghai, nous avons rencontré des représentants des gouvernements du Québec et de la Colombie-Britannique, qui s'occupent de promotion commerciale au nom de leurs provinces respectives. (Le gouvernement de l'Ontario a aussi un représentant à Shanghai, mais nous n'avons pas eu l'occasion de le rencontrer.) Loin de nuire au travail du consulat, leurs activités sont plutôt complémentaires. En fait, le partage des locaux avec le consulat n'empêche pas les employés d'interagir et a même contribué à renforcer la « coopération » entre le gouvernement fédéral et les provinces.

²¹⁰ K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 33; G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 79.

²¹¹ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 68.

²¹² J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 74.

²¹³ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 17.

²¹⁴ M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 36.

Par contre, plusieurs témoins affirment que les visites fréquentes et constructives effectuées par des délégations provinciales, municipales et commerciales dans les trois pays donnent l'impression que le Canada s'éparpille et n'a pas de but précis. Comme l'a exprimé un témoin, « [I]es portes se sont ouvertes pour le premier, et ensuite pour le deuxième. Qui a rencontré le cinquième? Personne, parce qu'ils avaient déjà pris contact avec tout le monde²¹⁵ ».

Nous croyons aussi qu'étant donné la portée générale des intérêts en jeu dans le développement du commerce international de nos jours, il doit continuer d'y avoir une coordination entre les différents ministères et organismes. Dans le cas de la Russie, il semble qu'au moins 11 ministères et organismes fédéraux sont actuellement actifs dans ce pays²¹⁶.

Recommandation 6

Pour exploiter au maximum les ressources humaines et matérielles et donner plus de cohésion à la présence canadienne en Chine, en Inde et en Russie, le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures qui s'imposent pour :

- encourager les autorités provinciales et territoriales à installer leurs bureaux en Chine, en Inde et en Russie dans les locaux des missions canadiennes établies dans ces pays, au besoin par la voie de consultations avec les responsables provinciaux et territoriaux du commerce international;
- continuer de voir à la bonne collaboration des principaux ministères et organismes publics fédéraux qui participent à la promotion des intérêts commerciaux du Canada en Chine, en Inde et en Russie à savoir le Service des délégués commerciaux du Canada, Exportation et développement Canada, la Corporation commerciale canadienne, la Banque de développement du

²¹⁵ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 27.

²¹⁶ R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 7.

Canada, Industrie Canada, Finances Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada;

- coordonner l'exécution d'une stratégie nationale d'action concertée propre à stimuler les relations commerciales entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie. La stratégie, conçue en collaboration avec l'entreprise privée, doit tenir compte des intérêts et des avantages des autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales et de leurs ministères et services.

La marque Canada

Nous laissons une impression d'incertitude au sujet de ce que fait le Canada. Il nous faut donc aller plus loin.

*Eric Siegel
Exportation et Développement Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 46*

Il nous faut une présence canadienne plus forte là-bas. Il faut mieux vendre le Canada et les sociétés canadiennes, en quelque sorte.

*S.E. Shashishkhar M. Gavai
Haut-commissaire de l'Inde au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 39.*

Notre atout, en Inde, ce qui nous aidera à vendre le Canada, c'est qu'à l'extérieur de l'Inde, nous sommes le grand pays multiethnique qui sert de modèle au monde pour la façon de faire ce genre de choses. Si nous arrivons à promouvoir adéquatement cet aspect comme caractéristique de l'image de marque du Canada, nous ne pouvons pas échouer en Inde.

*Rana Sarkar
Conseil de commerce Canada-Inde
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 6, p. 41.*

Le comité est convaincu que pour établir des relations avec la Chine, l'Inde et la Russie et en tirer le maximum et pour que la stratégie nationale porte fruit, il faut que

le Canada se dote d'une marque qu'il pourra vendre. Des témoins affirment que le Canada peine à se démarquer en partie parce que la qualité des relations bilatérales avec les pays en question laisse à désirer et aussi parce que le Canada est absent de ces marchés²¹⁷. Par conséquent, la création d'une marque Canada permettrait de faire connaître les entreprises canadiennes sur les marchés cibles et de transmettre un seul et unique message aux partenaires potentiels en ce qui concerne les principes commerciaux et le savoir-faire du Canada. La marque Canada s'appuierait sur des marques et des entreprises canadiennes prestigieuses, de sorte que les avantages comparatifs et la réputation du Canada seraient plus faciles à reconnaître sur ces marchés saturés²¹⁸.

Le comité croit qu'une marque Canada sera particulièrement utile aux PME moins connues qui ont besoin de s'appuyer sur une réputation de plus grande envergure ou de faire partie d'un ensemble plus imposant pour retenir l'attention et être présents sur ces marchés et aussi pour y avoir accès²¹⁹.

Au cours de notre mission d'étude en Chine, nous avons été ravis de constater que les Chinois ont une bonne opinion du Canada et des Canadiens²²⁰. Nous sommes généralement perçus comme des gens honnêtes et sincères, deux qualités très respectées dans la culture chinoise²²¹. Cette affection à l'endroit du Canada est manifeste, si l'on en juge par les relations de travail entre nos deux peuples, par les nombreux touristes chinois qui ont visité le Canada et tous les autres qui rêvent de le faire, par les modèles d'immigration et par le nombre de voyages d'études au Canada. En fait, il y a tellement de Chinois au Canada que cela est en soi une indication de la perception favorable qu'ils ont de nous²²².

Toutefois, la haute estime que les Chinois ont pour les Canadiens n'explique qu'à moitié cet engouement. Les avantages que le Canada a à offrir à l'économie chinoise toujours en voie d'expansion et de modernisation n'y sont pas étrangers non plus.

²¹⁷ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 19; P. Sutherland, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 27; B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 45.

²¹⁸ M. Gavai, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 37.

²¹⁹ E. Siegel, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 46.

²²⁰ Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²²¹ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009; réunion, Shanghai, Chine, 12 novembre 2009.

²²² Réunion, Beijing, Chine, 9 novembre 2009.

Nos technologies de pointe et notre rôle de chef de file dans différents secteurs d'activités, en particulier l'environnement, l'économie d'énergie et le transport en commun, constituent pour la Chine autant d'atouts intéressants²²³. Il en va de même de la fiabilité et de la grande valeur de nos produits, même lorsqu'ils coûtent plus cher²²⁴. À cet égard, l'importance accordée par le consommateur chinois à la qualité et à la sûreté des produits joue en notre faveur²²⁵. En fait, le message en Chine, c'est que la qualité se vend et que les marques canadiennes incarnent la qualité²²⁶. Nous avons appris qu'en raison de leur qualité supérieure, les produits canadiens, notamment les denrées et les produits médicaux, se vendent à prix d'or²²⁷. En fait, puisque les ressources naturelles du Canada ont déjà la cote en Chine, le défi consistera maintenant à convaincre les Chinois que le Canada est aussi synonyme de haute technologie, d'innovation et d'éducation²²⁸.

[C]est une question d'accent. Ce n'est pas que nous n'avons rien à dire à l'Inde, mais il nous faut en quelque sorte combiner nos messages et les communiquer de façon concertée. Il nous faut vraiment travailler à cette question de l'image de marque du Canada. Nous commençons par les secteurs où nous sommes déjà solides, là où nous pouvons immédiatement agir en Inde : nos ressources, ce que nous faisons dans l'Ouest, nos points d'accès aux marchés de l'ALENA et le fait que la bourse de Toronto est la plus grande bourse de ressources au monde²²⁹.

Notre pays est aussi un des seuls parmi les pays du G-8 à avoir un système financier sans tache, ce qui représente un atout particulier du point de vue de la Chine²³⁰. La bonne gestion et la discipline de nos entreprises sont aussi une source d'inspiration pour les entreprises chinoises qui ont des lacunes à ce chapitre²³¹. Nous avons appris que l'éthique du travail et des affaires des Chinois ressemblait à certains égards à celle

²²³ Réunion, Beijing, Chine, 9 novembre 2009; réunion, Guangzhou, Chine, 12 novembre 2009; réunion, Shanghai, Chine, 12 novembre 2009; Yang, réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²²⁴ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009)

²²⁵ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009; réunion, Guangzhou, Chine, 13 novembre 2009.

²²⁶ Réunion, Guangzhou, Chine, 13 novembre 2009.

²²⁷ Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²²⁸ Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009; réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²²⁹ R. Sarkar, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 6, p. 36.

²³⁰ Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²³¹ Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009)

des Canadiens. De plus, à l'instar des Chinois, nous n'avons pas tendance à prendre des risques et c'est là un avantage si nous voulons élargir et approfondir nos relations avec les entreprises²³².

S'appuyant en partie sur quelques-unes des marques canadiennes prestigieuses, sur la solidité de notre secteur agricole et de notre industrie extractive et sur un système bien établi de primauté du droit, la marque Canada peut aussi mettre en relief les éléments suivants :

- la qualité et la salubrité des produits alimentaires canadiens;
- la solidité et la fiabilité des banques et institutions financières canadiennes;
- l'innovation et l'emploi de techniques de pointe dans de nombreux secteurs d'activité;
- des qualités comme l'honnêteté, l'intégrité, l'équité et la fiabilité;
- le savoir-faire;
- une société multiculturelle et diversifiée;
- la grande qualité des produits et services

²³³.

Recommandation 7

Vu la saturation des marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie et le manque de visibilité du Canada sur ces marchés par rapport à certains pays concurrents, le gouvernement du Canada devrait créer une « marque Canada » pour aider les sociétés canadiennes à se démarquer de leurs concurrents. Le gouvernement devrait lancer une vigoureuse campagne dans les trois pays en question pour promouvoir la marque Canada et faire valoir les avantages et le savoir-faire du Canada dans différents domaines.

²³² Réunion, Shanghai, Chine, 11 novembre 2009)

²³³ A. Dhillon, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 6, p. 62.

Réseaux d'entreprises et associations de gens d'affaires

La communauté d'affaires indo-canadienne du Canada est notre source première. [...] [N]ous tenons des tables rondes et de vastes consultations avec la communauté indo-canadienne partout au Canada afin d'obtenir des conseils sur les endroits où l'on trouve les meilleures possibilités, où les besoins sont les plus grands et qui offrent des avantages mutuels. Évidemment, il doit y avoir des avantages mutuels sinon, l'autre partie ne sera pas intéressée.

*L'honorable Stockwell Day
Ancien ministre du Commerce international et
ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 15*

Pour faciliter le développement de relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie, le comité croit que le Canada doit mettre à contribution les réseaux d'entreprises afin de mettre en valeur les intérêts complémentaires des gouvernements et des entreprises à l'égard des trois économies émergentes. En fait, bon nombre de témoins ont parlé de l'utilité des associations de gens d'affaires et des réseaux d'entreprises et de leur contribution à la promotion des échanges commerciaux et des investissements canadiens en Chine, en Inde et en Russie.

Par ailleurs, le comité a aussi appris au fil de ses audiences à Ottawa et de ses missions d'étude, que la négociation et la conclusion de transactions commerciales exigent de la part des sociétés l'envoi de représentants de haut rang²³⁴. Selon un représentant de Mitel, les visites de hauts dirigeants d'entreprises et les échanges bilatéraux sont particulièrement cruciaux dans le secteur des hautes technologies, comme le démontrent les fréquentes visites en Chine effectuées par le cadre de direction de cette entreprise, Terry Matthews²³⁵. Une fois de retour au Canada, les hauts dirigeants d'entreprises se rendent compte de l'utilité et de l'importance d'une intervention de haut niveau de leur part, en particulier dans des pays où la culture d'entreprise privilégie l'accès aux hauts dirigeants²³⁶.

²³⁴ Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²³⁵ Réunion, Beijing, Chine, 10 novembre 2009.

²³⁶ Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

De même, s'il est vrai que leadership exercé par le gouvernement pour promouvoir les intérêts et débouchés commerciaux profitent à ces associations et à leurs membres, il est tout aussi vrai que leur expertise en fait de précieux partenaires et des sources d'information utiles pour les différents ordres de gouvernement²³⁷. En d'autres termes, le partage d'information et d'avantages est réciproque, d'où une rationalisation et un regroupement des ressources et des connaissances en un tout qui dépasse la somme de ses parties. C'est ce qui ressort particulièrement du témoignage de l'ex-ministre du Commerce international au sujet du rôle joué par ces associations dans l'organisation et le déroulement des missions commerciales.

Le comité a eu un aperçu de ce qui peut être accompli grâce aux activités de ces associations, dont font partie le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) et la Confédération des industries indiennes (CII), peuvent accomplir. Par exemple, le CCCE a organisé en 2007 une mission de chefs d'entreprises en Inde et a tenu la première table ronde des chefs d'entreprises Inde-Canada avec l'appui du gouvernement. Cette mission a permis d'établir des objectifs précis et une feuille de route pour accroître les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et l'Inde et aussi pour intensifier les échanges dans le secteur privé²³⁸. Les liens entre les deux associations ont aussi permis d'entreprendre des pourparlers et des consultations auprès des gouvernements des deux pays en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique global Canada-Inde, qui fait actuellement l'objet de discussions exploratoires au niveau diplomatique.

En fait, nous sommes convaincus de l'utilité du rôle joué par les associations de gens d'affaires pour promouvoir une compréhension mutuelle de façon à faciliter l'établissement de relations commerciales. Au cours de nos audiences à Ottawa et de nos missions d'étude en Chine et en Russie, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs de ces associations²³⁹. Le comité a plus d'une fois été impressionné par l'étendue de leurs connaissances et de leur expérience. Nous sommes convaincus que leur apport est précieux non seulement auprès de leurs membres, mais aussi auprès des stratégies et des décideurs au Canada et à l'étranger. De même, étant donné leur

²³⁷ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 15; R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 16; D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 7.

²³⁸ D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 5-7.

²³⁹ Réunion, Beijing, Chine, 9 novembre 2009; réunion, Shanghai, Chine 11 novembre 2009.

nombre et leur diversité, ces associations auraient peut-être intérêt à se concerter et à mettre en commun leurs ressources pour maximiser leur impact et leur influence²⁴⁰.

Recommandation 8

Le gouvernement du Canada devrait continuer de consulter les associations de gens d'affaires au Canada ainsi qu'en Chine, en Inde et en Russie de manière à acquérir une meilleure compréhension des marchés de ces pays et à favoriser la recherche de nouveaux débouchés et la conclusion d'ententes commerciales, la multiplication des initiatives diplomatiques et l'identification des domaines d'intérêt mutuel ou des secteurs d'activité complémentaires.

Pour mieux renseigner les entreprises canadiennes sur les marchés de ces trois pays, le gouvernement du Canada devrait organiser et promouvoir des tables rondes sur la Chine, l'Inde et la Russie et y convier des chefs d'entreprise et aussi des hauts fonctionnaires, à titre d'observateurs.

Avantages que confère la présence des communautés de la diaspora

Elle représente un avantage naturel important pour nous.

*L'honorable Stockwell Day
Ancien ministre du commerce international et
ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 15.*

²⁴⁰ S. Boutziouvis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 20.

En fait, notre réputation de pays d'accueil pour les immigrants du monde entier devient un avantage compétitif de plus en plus important dans une économie mondiale; ça l'est aussi pour notre propre économie, où les entreprises ayant des activités internationales peuvent recruter des équipes de gestion multiculturelles. S'agissant de la capacité du Canada d'attirer des investissements du monde entier, je peux vous dire que la diversité de nos collectivités est un atout de plus en plus important dans la compétition pour les investissements.

*David Stewart-Patterson
Conseil canadien des chefs d'entreprises
40e législature, 2e session, fascicule no 11, p. 11*

Le comité croit que les diasporas chinoise, indienne et russe sont une autre importante source de réseautage qu'il faut mettre à profit pour resserrer les liens avec ces pays, renforcer la compréhension mutuelle et permettre ainsi au Canada de réaliser son plein potentiel en matière de commerce et d'investissement. À nos yeux, l'importance des diasporas chinoise et indienne au Canada (qui comptent respectivement 1,2 million et un peu moins d'un million de personnes²⁴¹), et la taille croissante de la diaspora russe, nous confèrent un avantage comparatif qui, si nous savons en tirer parti, peut nous aider à tirer notre épingle du jeu sur ces marchés déjà saturés par la concurrence.

Au dire des témoins, les diasporas sont un atout important à plusieurs égards : investissements²⁴², établissement de liens commerciaux, compréhension des deux cultures et systèmes, compétences linguistiques et accès sur place à des personnes ressources²⁴³. Elles peuvent être mises à profit grâce aux activités de leurs membres à titre d'entrepreneurs privés dans des secteurs de grande valeur comme les TIC, et à la présence de leurs membres sur ces marchés²⁴⁴ à titre de cadres supérieurs de petites et

²⁴¹ K. Sunquist, 40^e législature, 2e session, fascicule n° 18, p. 43.

²⁴² P. Sutherland, 39^e législature, 2e session, fascicule n° 8, p. 42.

²⁴³ M. Gavai, 40^e législature, 2e session, fascicule n° 5, p. 40; P. Sutherland, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 31; B. Daignault, 40^e législature, 2e session, fascicule n° 3, p. 43; D. P. Steger, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 33. 4 décembre 2007; B. M. Wolf, 39^e législature, 2e session, fascicule n° 3, p. 47.

²⁴⁴ P. Sutherland, 39^e législature, 2e session, fascicule n° 8, p. 31.

moyennes entreprises canadiennes²⁴⁵, et aussi par le biais de leurs associations de gens d'affaires. Les ressources de la diaspora peuvent aussi être mises à contribution pour doter des postes au sein des ministères et organismes canadiens compétents comme le MAECI, le Service des délégués commerciaux du Canada, EDC, c'est-à-dire aux premières lignes pour promouvoir les liens commerciaux et l'investissement du Canada dans ces pays, comme cela se fait déjà²⁴⁶. De plus, parce qu'elle fait partie de la trame multiculturelle du Canada, la diaspora peut aussi être un élément de premier plan de la marque Canada et un outil pour rehausser le profil du Canada en général²⁴⁷.

De plus, parce que les sources d'immigrants et de résidants chinois, indiens et russes au Canada se diversifient, nos points d'accès culturel et commercial à ces pays se multiplient eux aussi, d'où un plus grand éventail de débouchés et un élargissement des retombées possibles des relations commerciales entre le Canada et ces pays²⁴⁸.

De même, nous sommes conscients que les différences entre ces groupes et leur diversité obligent à mettre en perspective leur contribution possible²⁴⁹. À cet égard, comme des témoins nous l'ont fait remarquer, quelqu'un qui retourne dans son pays après avoir passé 20 ans à l'étranger n'est peut-être pas aussi efficace qu'une personne qui y a vécu durant une période de développement rapide et qui est en mesure de suivre l'évolution des changements au sein de sa société²⁵⁰.

[C]est que bien des personnes qui s'installent ici n'ont pas eu l'occasion de voyager beaucoup dans leur propre pays et d'apprendre à en connaître tous les aspects. C'est particulièrement le cas en Inde, un pays très divers et très différent d'une région à l'autre. Sur le plan ethnique, les Indiens du Nord-Ouest sont totalement différents des Indiens du Sud-Est, et nous ne pouvons même pas communiquer entre nous à moins de parler en anglais.

²⁴⁵ K. Sunquist, 40^e législature, 2e session, fascicule n° 18, p. 44.

²⁴⁶ K. Sunquist, 40^e législature, 2e session, fascicule n° 18, p. 44; E. Siegel, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 45; P. Harder, 39^e législature, 2e session, fascicule n° 8, p. 34.

²⁴⁷ D. M. Malone, 40^e législature, 2e session, fascicule n° 8, p. 32.

²⁴⁸ Réunion, Beijing, Chine, 9 novembre 2009; réunion, Shanghai, Chine, 12 novembre 2009; réunion, Guangzhou, Chine, 13 novembre 2009.

²⁴⁹ S. Boutziouvis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 20; F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 11.

²⁵⁰ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 81.

*Nos cultures sont différentes, tout comme nos façons de penser.
Tout est différent²⁵¹.*

De la même façon, la dotation de différents postes doit tenir compte des compétences globales de la personne, selon que le poste en question est axé sur les affaires ou sur la politique, et non seulement de ses antécédents. Il s'ensuit que quelles que soient les connaissances locales ou les compétences linguistiques recherchées, le recrutement de personnel sur place peut y pourvoir²⁵².

Les communautés chinoise, indienne et russe au Canada ne sont pas les seules qui importent à cet égard. En effet, les communautés de ressortissants canadiens expatriés dans ces trois pays peuvent aussi être de puissants leviers pour renforcer les relations et la compréhension mutuelle. D'après un témoin, environ 2,7 millions de Canadiens vivent actuellement à l'étranger. En proportion de la population, ce nombre est supérieur à ce que l'on observe du côté des États-Unis, de l'Inde ou de la Chine. La moitié environ se trouve aux États-Unis, mais plus du quart vit en Asie²⁵³. De même, des témoins nous ont dit qu'environ 15 000 citoyens canadiens, dont bon nombre sont de descendance chinoise, habitent la Silicon Valley de la Chine, non loin de Beijing²⁵⁴.

En fait, l'un des nombreux avantages de nos deux missions d'étude, c'est qu'elles nous ont permis de constater par nous-mêmes le dynamisme et le succès commercial des ressortissants canadiens expatriés à l'étranger. Par exemple, Mark Rowswell, originaire d'Ottawa et connu en Chine sous le nom de Dashan, est un humoriste très populaire là-bas, qui a grandement contribué à faire connaître le Canada aux Chinois. Nous avons également pu nous rendre compte par nous-mêmes de la valeur économique des quelque 220 000 citoyens canadiens qui vivent à Hong Kong et de leur rôle dans la promotion d'une compréhension mutuelle chez leurs partenaires chinois.

L'existence de cette communauté et son influence sont de nature à renforcer la compréhension mutuelle entre les deux cultures. Selon ce qu'a appris le comité, les

²⁵¹ A. Dhillon, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 6, p. 50.

²⁵² B. Daignault, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 43.

²⁵³ P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 47.

²⁵⁴ P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 47.

services canadiens à Hong Kong sont en demande²⁵⁵. Si cet avantage est bien mis à profit, la communauté de ressortissants canadiens expatriés peut devenir un important atout pour les entreprises canadiennes qui souhaitent poursuivre des activités en Chine et avoir accès au marché chinois²⁵⁶. Par exemple, le comité s'est fait dire que l'approche de Hong Kong à l'égard des entreprises, sa confiance dans ses capacités, peut être profitable et produire des résultats²⁵⁷. De plus, le système judiciaire plus fiable de Hong Kong et ses normes commerciales semblables aux nôtres en font une première porte d'entrée accueillante pour les entreprises canadiennes qui ont peu ou pas d'expérience internationale, et qui risquent moins ainsi de vivre une mauvaise expérience si elles vont directement sur le continent²⁵⁸. À cet égard, bien des entreprises canadiennes, comme BMO et Sun Life, ont leur siège social à Hong Kong, mais concentrent principalement leurs activités à Beijing²⁵⁹. Le fait que le taux d'imposition soit moins élevé à Hong Kong constitue un avantage indéniable²⁶⁰.

Deux conclusions connexes s'ensuivent : premièrement, malgré l'attrait des débouchés possibles en Chine continentale, l'exploitation de ces débouchés ne doit pas faire au détriment des occasions d'affaires offertes à Hong Kong; deuxièmement, le Canada doit profiter davantage du triangle Canada-Hong Kong-Chine²⁶¹.

Recommandation 9

Dans la conception des politiques et des stratégies liées au développement des relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie, le gouvernement du Canada devrait chercher à maximiser les avantages que lui procure la présence au Canada des collectivités de la diaspora, dont les membres peuvent être une source extrêmement utile d'informations sur ces trois marchés émergents. De la même manière, les expatriés canadiens installés dans les économies visées, en particulier le fort contingent de

²⁵⁵Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²⁵⁶Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009 .

²⁵⁷Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²⁵⁸Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009.

²⁵⁹Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009)

²⁶⁰Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009 .

²⁶¹Réunion, Hong Kong, Chine, 14 novembre 2009 .

Canadiens de Hong Kong, peuvent être de précieuses sources d'information et de contacts susceptibles de contribuer à une expansion de la présence commerciale du Canada dans ces trois pays.

Visas

Un autre gros changement, c'est le va-et-vient des personnes qui continue d'augmenter. L'immigration était importante lorsque j'étais à Delhi de 2000 à 2003. L'immigration a repris de plus belle; toutefois, à cela s'ajoute maintenant le va-et-vient d'un plus grand nombre de visiteurs commerciaux et même de touristes — ce qui était rare lorsque j'étais là-bas. Les visiteurs officiels sont beaucoup plus nombreux à se déplacer au niveau fédéral, provincial et même municipal. Voilà toutes de très bonnes nouvelles.

*Peter Sutherland
Conseil de commerce Canada-Inde
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 26.*

Cette situation place à l'occasion le Canada en situation concurrentielle négative, dans un environnement commercial mondial où la concurrence est très vive, et a créé un sujet de discorde permanent dans nos relations bilatérales avec un certain nombre de pays.

*Robert Hage
Affaires étrangères et Commerce international Canada
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 34.*

Nous devons [...] corriger notre système de visas peu convivial.

*Ramesh Thakur
Balsillie School of International Affairs
Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale
40^e législature, 3^e session, fascicule no 2, p. 9.*

CIC s'est engagé à fournir le meilleur service à la clientèle possible. Le ministère s'est amélioré à cet égard, mais reconnaît que davantage de progrès peuvent être réalisés. Nous travaillons activement au maintien et à l'amélioration des services à la clientèle offerts aux demandeurs de visa.

Rénald Gilbert

*Citoyenneté et Immigration Canada
40e législature, 3e session, fascicule no 4, p. 38.*

[N]otre mandat est d'équilibrer la facilitation avec une autre priorité du gouvernement du Canada — la sécurité. En conséquence, il y aura des limites du point de vue de la gestion des risques. Cela dit, nous partageons tous l'objectif visant à s'assurer que le Canada puisse tirer profit des économies émergentes, en croissance rapide.

Geoff Leckey,

*Agence des services frontaliers du Canada
40e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 42.*

Compte tenu de l'importance de la circulation des personnes dans la nouvelle économie mondiale et de l'utilité croissante des communautés d'affaires interculturelles et des diasporas, le degré d'efficience du régime canadien de délivrance de visas est un sujet qui est souvent revenu sur le tapis au cours de nos audiences et de nos missions d'étude en Chine et en Russie. En fait, selon les témoignages qu'a recueillis le comité auprès de représentants du milieu des affaires ainsi que de représentants du gouvernement du Canada et des pays visés, le processus de délivrance des visas pose problème et nuit à l'expansion des échanges commerciaux et des investissements dans les trois économies émergentes²⁶². À cet égard, nos témoins se sont particulièrement attardés à la situation en Russie. L'ex-ministre du Commerce international a pour sa part souligné qu'il avait été informé de l'existence des problèmes de visa au cours de ses visites en Russie et en Inde²⁶³.

²⁶² M. Gavai, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 30.

²⁶³ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 13; S. Day, 40e législature, 2e session, fascicule n° 19, p. 13.

Certains des problèmes soulevés concernent les ressources limitées, les longs délais de traitement par rapport aux autres pays²⁶⁴, ainsi que l'absence de réciprocité²⁶⁵, l'incertitude au sujet de l'obtention du visa et les faibles taux d'approbation. Nos témoins ont cité de nombreux exemples mettant en cause des ressortissants chinois, indiens et russes. Tous ces problèmes, nous a-t-on dit, placent le Canada en situation de désavantage concurrentiel, surtout si l'on tient compte du fait que certaines des personnes auxquelles le Canada a refusé un visa n'ont eu aucune difficulté par la suite à obtenir un visa auprès de pays comme les États-Unis, les pays de l'Union européenne ou l'Australie. Apparemment, des représentants de la Russie ont évoqué la possibilité de recourir à des mesures de réciprocité, voire de rétorsion, à l'encontre du Canada²⁶⁶.

Pour faire suite au rapport intérimaire sur notre mission d'étude en Russie et à la lumière des témoignages convaincants qui continuent d'affluer à ce propos, le comité a examiné la situation à l'occasion d'une de ses audiences avec des représentants du MAECI, de CIC et de l'ASFC²⁶⁷. Nous avons discuté de sujets comme l'application non discriminatoire de la loi pertinente, les deux types de visas temporaires délivrés, le délai de traitement moyen de moins d'une semaine dans le cas de la Chine et l'Inde et de moins de deux semaines dans le cas de la Russie, le taux d'approbation de 90 % des demandes de visa présentées par des gens d'affaires russes en 2009 et le faible pourcentage de demandes d'asile émanant de ressortissants chinois, indiens et russes une fois qu'ils sont admis au Canada. Nous avons surtout consacré beaucoup de temps à discuter des critères applicables aux personnes ayant un passé criminel ou ayant déjà été à l'emploi des organismes de sécurité de leurs pays, qui sont considérées comme interdites de territoire. Étant donné la nature de la structure gouvernementale autrefois en vigueur en Russie et la récente transformation économique de ce pays, que certains attribuent en partie aux activités du crime organisé, bon nombre de demandeurs russes font l'objet d'un contrôle de sécurité pour voir s'ils sont admissibles. C'est cette étape qui peut ralentir le processus d'approbation ou aboutir à un refus, d'où la perception que le régime canadien de délivrance de visas est dysfonctionnel et trop rigide.

²⁶⁴ B. Borg, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 14, p. 21.

²⁶⁵ B. Borg, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 14, p. 21.

²⁶⁶ R. Hage, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 34.

²⁶⁷ 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4.

À la suite de cet examen, le comité est convaincu que la loi actuelle est appliquée avec la diligence requise, si l'on en juge par le fort degré de collaboration entre les trois ministères, et de manière conforme aux impératifs imposés par l'obligation d'assurer l'intégrité du système d'immigration du Canada et de protéger les Canadiens contre les terroristes et les criminels établis à l'étranger. De plus, le comité fait confiance aux règles d'interprétation applicables aux procédures de sécurité de l'ASFC, de même qu'aux critères et au système de gestion des risques en place. En fait, selon la loi, le titulaire d'un poste de niveau SMA à CIC peut décider de délivrer un permis (et non un visa) à un demandeur considéré comme interdit de territoire selon la loi, si la visite est jugée d'intérêt national. Une fois passée l'étape du contrôle de sécurité, environ 80 % des demandes de permis émanant des trois pays sont approuvées. Nous sommes convaincus que les ministères et organismes concernés collaborent étroitement pour venir à bout de quelques-unes des préoccupations exprimées et dissiper la perception négative entretenue au sujet du régime canadien de délivrance de visas.

À cet égard, nous nous réjouissons des nombreuses mesures correctives qui ont été prises pour faciliter l'entrée au Canada de représentants d'entreprises et de fonctionnaires, en particulier de la Russie, qui autrement seraient interdits de territoire, lorsque leur visite est jugée d'intérêt national. Ces mesures prévoient notamment la mise en place d'un contrôle initial des demandeurs prioritaires dans la catégorie des gens d'affaires. Elles comprennent également la présentation à Ottawa d'une lettre de recommandation faisant état de l'intérêt national visé par un demandeur particulier et rédigée par le chef de la mission canadienne à l'ambassade de Moscou. L'ambassade du Canada à Moscou a également lancé une campagne d'information afin de gérer les attentes à l'égard du système canadien de délivrance de visas. Nous ferons un suivi des mesures qui seront prises à l'avenir, par exemple, l'établissement éventuel d'une liste de postes clés au regard de l'intérêt national pour lesquels des permis seraient automatiquement délivrés, même si, dans d'autres circonstances, les titulaires de ces postes seraient considérés comme interdits de territoire.

Le comité est ravi d'apprendre que d'autres mesures correctives ont été mises en œuvre pour améliorer l'efficacité du traitement des demandes de visas n'exigeant pas de contrôle de sécurité, et pour réduire les effets négatifs du système de délivrance de visas sur l'établissement de relations commerciales²⁶⁸. En Inde, par exemple, un

²⁶⁸ R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 9.

programme de facilitation des affaires a été mis en œuvre afin de simplifier et d'accélérer les formalités administratives pour que les visiteurs et les travailleurs temporaires des entreprises qualifiées puissent obtenir un visa en un jour ou deux. Ce programme s'ajoute à l'établissement de centres de réception des demandes de visa d'un bout à l'autre de l'Inde.

En ce qui concerne la Chine, le Canada fait appel à un sous-traitant pour s'occuper des quatre centres de réception des demandes de visa à Beijing, Shanghai, Guangzhou et Chongqing, et gérer le volume des demandes. Ces centres effectuent notamment un contrôle de sécurité préalable; ce qui élimine les goulets d'étranglement et réduit l'attente et le nombre d'entrevues que l'ambassade doit faire elle-même.

En Russie, l'ambassade a recours à une entreprise de messagerie pour assurer la liaison avec 41 points de services répartie d'un bout à l'autre du pays.

Recommandation 10

Vu l'augmentation du nombre des demandes de visa émanant de la Chine, de l'Inde et de la Russie, le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à améliorer l'efficacité du régime de délivrance des visas et prendre les mesures correctives nécessaires, au besoin par une augmentation des ressources, pour faire en sorte que le Canada soit perçu comme un pays ayant un système de visas relativement simple. À cet égard, nous souscrivons à l'idée de dresser une liste de postes clés, englobant notamment les parlementaires, dont les titulaires verrraient le traitement de leurs demandes de visa ou de permis accéléré en raison de l'importance de leur visite au regard de l'intérêt national.

V. LA SOLUTION : PROMOUVOIR UN SYSTÈME DE NORMES

Une vigoureuse défense des pratiques et des règles du jeu équitables par le gouvernement du Canada a été pour nous un atout important pendant que nous étendions notre présence dans le monde.

*George Haynal
Bombardier inc.*

40^e législature, 2^e session, fascicule n° 16, p. 13

Les gens ont tendance à oublier que nous avons un bon accord commercial avec l'Inde et la Chine : cela s'appelle l'OMC.

Michael Hart

Titulaire de la chaire Simon Reisman en politique commerciale

Université Carleton

40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 16-17.

Sur le plan commercial, nos priorités consistent à ouvrir de nouveaux marchés d'exportation aux entreprises canadiennes et signer des ententes de libre-échange, qui favorisent également l'investissement canadien à l'étranger. Il faut aussi s'assurer que les règles soient respectées. Bien entendu, il est important non seulement de négocier des ententes, mais aussi de s'assurer qu'elles soient respectées et que les entreprises canadiennes aient une part égale des marchés internationaux.

Jean-Michel Laurin

Manufacturiers et exportateurs du Canada

40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 30.

Comme vous avez pu le constater, c'est incroyable ce qui se passe là-bas, et nous voulons participer. C'est pourquoi nous recherchons avec vigueur autant d'arrangements que nous le pouvons pour faciliter les choses le plus possible.

L'honorable Stockwell Day

Ancien ministre du commerce international et

ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 14.

Le comité est convaincu que les initiatives visant à affecter des ressources gouvernementales pour accroître les activités commerciales du Canada en Chine, en

Inde et en Russie et à améliorer les relations mutuelles de façon à ce que notre pays puisse se distinguer ont leurs limites et qu'elles ne permettront pas au Canada de réaliser tout son potentiel en matière de commerce et d'investissement, à moins que des moyens soient pris pour uniformiser les règles du jeu, réduire ou supprimer les obstacles au commerce, établir des mécanismes qui prévoient l'examen des griefs dans un climat de respect mutuel et contrôler l'application des normes.

Dans cette optique, le comité est fortement en faveur d'un système d'ententes et de mécanismes servant à établir des normes dans les activités commerciales. Pareil système est essentiel pour promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en Chine, en Inde et en Russie et l'aider à relever les défis que présentent ces marchés, à diminuer les risques, à accroître la prévisibilité et à favoriser la compréhension mutuelle.

Les témoins ont parlé des nombreux éléments qui entreraient dans ce système, y compris la conclusion et l'application d'accords multilatéraux et bilatéraux sur des questions pertinentes et l'établissement de mécanismes propres à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle. La mise en œuvre de ces mesures facilitera la promotion et la protection des valeurs canadiennes tout autant qu'elle sera facilitée par elles, ce qui contribuera à renforcer l'image de marque du Canada dans la nouvelle économie mondiale. Comme les défis à relever sont interreliés, le système sera nécessairement multidimensionnel et formé d'éléments qui se complètent mutuellement.

Accords multilatéraux

Étant donné l'interdépendance accrue de l'économie mondiale et la portée plus large des préoccupations générales, le comité estime que les accords et les efforts multilatéraux ont un rôle important à jouer dans l'établissement d'un ensemble commun de règles équitables et uniformes qui encourage la libéralisation et l'intégration des économies chinoise, indienne et russe²⁶⁹. Comme l'a signalé un des

²⁶⁹ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 75; F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 20.

témoins, le multilatéralisme demeure un concept clé pour le Canada étant donné son poids par rapport aux États-Unis et à l'Union européenne²⁷⁰.

Le comité sait que le système n'est pas parfait et ne fonctionne pas toujours comme le voudraient les entreprises canadiennes. Par exemple, l'application laxiste des règles sur les recours commerciaux, qui sont longs et coûteux, diminue le degré de certitude et de confiance dans le système; les jugements sur les barbecues et les bicyclettes en Chine en sont un exemple patent²⁷¹. Le défi est de convaincre la Chine de commencer à respecter les règles, mais le Canada a accès à des moyens multilatéraux pour intensifier son action et pour exercer l'influence nécessaire à la réalisation de son objectif²⁷². Comme l'a dit un témoin, « le Canada doit continuer d'insister pour que la Chine assume ces obligations [de l'OMC]²⁷³ ».

Un autre témoin a indiqué que l'on pourrait réduire l'utilisation d'obstacles techniques arbitraires au commerce agricole si, dans les négociations internationales, on faisait un meilleur emploi des normes scientifiques prônées par des organisations internationales de normalisation, comme l'Organisation mondiale de la santé animale²⁷⁴.

Bien que le cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ait pas souvent été mentionné par les témoins, le comité estime qu'il doit, dans son rapport, montrer qu'il est au fait des défis que présentent ces négociations pour ce qui touche le secteur agricole et les particularités de l'Inde en la matière.

Enfin, le fait que la Russie n'ait toujours pas adhéré à l'OMC, ce dont traite le rapport intérimaire, mérite d'être souligné. Cela prive la Russie d'un outil important qui pourrait servir à encourager sa libéralisation économique et son observation des normes.

²⁷⁰ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 16.

²⁷¹ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 82-83.

²⁷² F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 16, 20.

²⁷³ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 7.

²⁷⁴ D. Davis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 42.

Recommandation 11

Le gouvernement du Canada devrait continuer de chercher à renforcer et à appuyer un régime multilatéral fort de libéralisation des échanges et des investissements, notamment en continuant :

- de chercher à conclure des accords multilatéraux conformes aux intérêts du Canada;**
- de défendre l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce dans les meilleurs délais;**
- de recourir aux mécanismes en place pour faire observer les règles, prendre les mesures correctives voulues en cas de violation des règles et voir à l'exécution des décisions.**

Accords bilatéraux

Vu l'incertitude qui règne quant à l'orientation des initiatives multilatérales concernant la Chine, l'Inde et la Russie²⁷⁵, le comité estime que la conclusion et l'application d'accords bilatéraux représentent de puissants moyens complémentaires de rendre plus prévisibles les échanges commerciaux et les investissements et de les libéraliser. En fin de compte, ces accords uniformisent les règles du jeu et protègent l'accès au marché canadien, surtout que la Chine et l'Inde ont déjà des accords de libre-échange avec d'autres pays ou envisagent d'en conclure. Comme des témoins l'ont indiqué, les secteurs de valeur moyenne ou élevée tels que les télécommunications profiteraient tout particulièrement de ce type d'initiative bilatérale²⁷⁶. De plus, un nombre de participants restreint et plus gérable augmente les chances d'un accord satisfaisant.

Les témoins se sont montrés très favorables aux accords bilatéraux et ont mis en lumière l'éventail des accords conclus avec la Chine, l'Inde et la Russie dans des domaines comme les sciences et la technologie, les services aériens, la double imposition, l'harmonisation de la réglementation et la coopération²⁷⁷.

²⁷⁵ D. Davis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 35; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 13; D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 11.

²⁷⁶ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 20-21.

²⁷⁷ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 10.

Ils ont dit appuyer notamment les accords sur la protection des investissements étrangers négociés entre le Canada et chacun des trois autres pays et qui, au moment où s'écrivent ces lignes, en sont à différents stades de finalisation ou d'actualisation²⁷⁸. Ces accords sont importants parce qu'ils établissent un cadre réglementaire en vertu duquel les investissements directs canadiens à l'étranger peuvent se faire sans discrimination entre investisseurs étrangers et qu'ils donnent la capacité de recourir à l'arbitrage pour régler un différend entre l'investisseur et l'État²⁷⁹.

Une autre initiative bilatérale notable est la négociation d'un accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Inde. Le comité pense, comme les témoins, que cet accord est un grand pas dans la bonne direction, mais que son effet sur les relations commerciales entre les deux pays dépendra des modalités de l'accord²⁸⁰. Un témoin a suggéré que le Canada tente plutôt de négocier avec la Chine et l'Inde un accord bilatéral portant exclusivement sur les services.

Recommandation 12

Le gouvernement du Canada devrait voir à ce que les accords bilatéraux négociés avec la Chine, l'Inde et la Russie, notamment les accords sur la protection des investissements étrangers négociés avec chacun d'eux et l'accord de partenariat économique global avec l'Inde, soient conclus et mis en œuvre en temps opportun dans le respect des intérêts du Canada et des principes internationaux qui président à la libéralisation des échanges et des investissements.

Pour que le Canada dispose de structures administratives plus aptes à soutenir l'établissement de normes, des témoins ont préconisé, au nom de différents groupes industriels, la création d'un secrétariat canadien de l'accès au marché qui réunirait des composantes des ministères et organismes engagés dans la négociation d'accords

²⁷⁸ R. Tiagi, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 24.

²⁷⁹ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 23; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 31.

²⁸⁰ D. Stewart-Patterson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 7-8.

internationaux et bilatéraux sur le commerce et l'investissement, par exemple Affaires étrangères et Commerce international Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments²⁸¹. Ce secrétariat aurait aussi pour mandat de faire appliquer les accords et de régler les questions techniques qui se posent. Il permettrait de regrouper les atouts et les ressources des ministères et organismes concernés et de maximiser leur efficacité²⁸².

Recommandation 13

Le gouvernement du Canada devrait, par la voie d'une réallocation de ressources, établir un secrétariat interministériel de la négociation et de la mise en œuvre des accords commerciaux chargé de faciliter les consultations et les échanges entre les ministères fédéraux concernés par la négociation et la mise en œuvre des accords multilatéraux et bilatéraux sur les échanges et les investissements.

Mécanisme propre à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle

Il faut réchauffer les relations pour faire des affaires.

Professeur Bernard M. Wolf
Université York
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 44.

On peut dire à ses amis des choses qu'on ne peut pas dire à ses ennemis.

Glen Hodgson
Conference Board du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 59.

²⁸¹ R. Bonnett, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 35.

²⁸² R. Bonnett, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 26-27; D. Davis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 32-33.

Des efforts doivent être déployés des deux côtés pour protéger notre relation. Nous pouvons discuter de nos différends, mais comme le dit un proverbe chinois, nous tentons de trouver des points communs tout en mettant en veilleuse certains désaccords. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas discuter de ces divergences d'opinions, mais comment faire? Quelle forme devraient prendre ces discussions? [...] Nous ne voyons pas tout de la même manière. Nous devrons tenir compte de l'opinion de l'autre partie et en arriver à une meilleure compréhension mutuelle.

S.E. Lan Lijun

*Ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 18*

Vu le contexte mondial actuel, la Chine et le Canada devraient jouir d'une meilleure relation et ils peuvent le faire. Nous essayons de dire que les relations entre États devraient être fondées sur le respect mutuel, l'égalité, la non-ingérence dans les affaires internes et le développement commun. Si nous respectons ces principes de base dans nos relations avec les autres États, je ne vois pas pourquoi la Chine et le Canada ne pourraient pas, à l'avenir, jouir d'une meilleure relation.

S.E. Lan Lijun

*Ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 18.*

Face à la Chine, les Canadiens ne se contenteront plus d'une politique où il est permis de penser que l'économie est privilégiée et que tout le reste est mis de côté.

Paul Evans

*Fondation Asie Pacifique du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 63.*

Si pour le futur nous cherchons à nous ancrer sur une évaluation juste des points de convergence dans nos intérêts et valeurs respectifs et sur une compréhension de nos divergences, sans pour autant laisser les différences l'emporter sur les points de recouplement, je pense que nous saurons rétablir la relation à un

niveau raisonnable de confort, de compréhension et de productivité de part et d'autre.

Ramesh Thakur

Balsillie School of International Affairs

Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale

40^e législature, 3^e session, fascicule n° 3, p. 14.

Le comité est convaincu qu'un des éléments cruciaux d'un système de normes constructif serait un mécanisme permettant de soumettre et de trancher des différends efficacement et dans un climat de respect mutuel. Autrement dit, il estime qu'en établissant un dialogue avec la Chine, l'Inde et la Russie pour exprimer franchement des préoccupations sur le non-respect des normes, il est possible de renforcer la compréhension mutuelle et de faire progresser les relations commerciales.

Le comité croit en outre qu'il est possible d'améliorer la compréhension mutuelle entre le Canada et la Chine par l'attention et la sollicitude. Cette idée a été exprimée maintes fois par différents interlocuteurs du gouvernement et des assemblées législatives de la Chine au cours de la mission d'étude, notamment par le vice-ministre des Affaires étrangères, le directeur général des Affaires américaines et océaniennes au ministère du Commerce et le vice-président du Comité des affaires étrangères du Congrès national du peuple²⁸³.

L'établissement d'un mécanisme qui faciliterait le dialogue avec la Chine serait particulièrement bénéfique pour les efforts du Canada en faveur des droits de la personne. Les témoins ont souscrit unanimement à cette initiative²⁸⁴. Un haut fonctionnaire du gouvernement canadien a dit que le Canada est résolu « à travailler avec la Chine de manière positive et constructive, de façon à relever les défis qui se présentent dans plusieurs domaines, en particulier en ce qui a trait aux droits du travail, aux droits des minorités ethniques²⁸⁵ [...] » Par ailleurs, les témoins ont fait remarquer qu'un mécanisme de la sorte doit reposer sur une démarche équilibrée qui inclut des discussions d'ordre public et privé²⁸⁶. Comme l'ont signalé de nombreux témoins, un rapprochement avec la Chine renforcerait de façon positive l'évolution des relations entre l'État et la société civile qui s'opère déjà dans le pays, quoiqu'à un

²⁸³ Réunion, , Beijing, Chine, 9 novembre 2009.

²⁸⁴ A. Neve, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 37.

²⁸⁵ K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 28.

²⁸⁶ A. Neve, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 37.

rythme très graduel²⁸⁷. Ces changements découlent en partie de l'implantation de normes par d'autres moyens, notamment la libéralisation économique du pays, l'introduction d'étrangers et d'idées et les voyages plus fréquents de Chinois à l'étranger, ce qui les met en contact avec d'autres idées²⁸⁸.

Recommandation 14

Le gouvernement du Canada devrait instituer un mécanisme de dialogue intergouvernemental de haut niveau où pourraient être abordés les griefs d'ordre public ou privé que suscite le respect des normes, en particulier en ce qui concerne les droits de la personne.

Promotion et protection des valeurs canadiennes

Il n'est pas souhaitable que de grosses entreprises canadiennes intègrent des réseaux d'affaires communistes chinois corrompus. Il est important que les entreprises canadiennes à l'étranger se comportent d'une manière éthique et qui reflète nos valeurs canadiennes. Elles ne devraient pas pouvoir s'adonner à des activités qui seraient illégales chez nous.

*Charles Burton
Université Brock
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 25.*

Le comité est d'avis que la promotion et la protection des valeurs canadiennes telles que la lutte contre la corruption, la primauté du droit et la protection de la propriété intellectuelle doivent faire partie des grandes caractéristiques du système de normes. Le refus de transiger sur ces valeurs constitue un important mécanisme de défense contre la corruption et les comportements répréhensibles tout en contribuant à leur renforcement par les partenaires et interlocuteurs²⁸⁹. Qui plus est, les entreprises canadiennes mettent en évidence les valeurs de leur pays en s'y conformant dans des

²⁸⁷ A. Neve, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 29; P. Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 32.

²⁸⁸ G. Houlden, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 34.

²⁸⁹ G. Hodgson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 61.

situations délicates et véhiculent ainsi une image de marque qui les distingue sur un marché extrêmement concurrentiel.

Le comité a accueilli avec plaisir différents exemples d'activités canadiennes qui ont servi à promouvoir et à protéger nos valeurs, comme la formation des juges en Chine et la formation sur l'accession à l'OMC en Russie. D'autres témoins ont parlé en bien de la promotion que fait le Canada de la notion de responsabilité sociale des entreprises, qui s'inscrit dans les valeurs et l'image de marque du Canada. À ce sujet, le comité a noté avec satisfaction qu'EDC applique cette notion dans ses décisions d'appuyer ou non les propositions de projet. Un témoin a fait observer que les entreprises canadiennes n'obtiennent peut-être pas toujours du succès, mais qu'elles ne se retrouvent pas non plus dans des situations difficiles, contrairement à d'autres²⁹⁰.

Suite à plusieurs rencontres avec des fonctionnaires chinois, je suis convaincu qu'ils veulent donner l'impression qu'ils sont respectueux des normes d'échange et d'investissements. Ils n'aiment pas être accusés de corruption.

*L'honorable Stockwell Day
Ancien ministre du commerce international et
ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
40e législature, 2e session, fascicule n° 19, p. 11.*

Ce pays [la Russie] évolue rapidement, dans la direction où nous voulons qu'il aille. Ce qui s'est passé avec l'hôtel serait beaucoup moins probable aujourd'hui qu'à l'époque. Nos mécanismes de protection, l'arbitrage international, toutes sortes de choses existent.

*Bernard Borg
International Business Group Ltd.
40e législature, 2e session, fascicule no 14, p. 18.*

En somme, la promotion d'un système de normes en fonction des éléments mentionnés favorise les changements progressifs dans ces pays et leur intégration à la communauté internationale. Beaucoup de témoins ont dit que le respect des normes, par exemple, pour la lutte contre la corruption, la primauté du droit et la réduction de

²⁹⁰ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 24.

la bureaucratie, est déjà en train de s'améliorer²⁹¹. À cette liste, nous pouvons même ajouter l'exercice de pressions pour améliorer les normes du travail.

Les changements résultent en partie de pressions internes²⁹². Ils ne sont pas si surprenants, car les systèmes économiques se développent et progressent dans les chaînes de valeur, ce qui renforce la volonté d'avoir des normes pour protéger les gains et poursuivre le développement. La question a été soulevée plusieurs fois au cours de la mission d'étude en Chine, surtout en ce qui concerne l'amélioration du système juridique et la protection de la propriété intellectuelle. Il a été dit au comité qu'une des grandes forces internes qui sous-tend l'amélioration de la situation en Chine réside dans l'augmentation de la propriété intellectuelle chinoise qui a maintenant besoin d'être protégée²⁹³.

Des témoins, en particulier dans les missions d'étude en Chine et en Russie, ont indiqué que les changements sont aussi attribuables aux pressions internationales et au fait que ces pays sont devenus plus sensibles à leur réputation et à la perception que les autres ont de leur économie²⁹⁴. Selon un témoin, qui a fait état des efforts de la Russie pour combattre la corruption et de la volonté de son président d'attirer des investisseurs étrangers : « Ils comprennent la réticence des investisseurs²⁹⁵. »

Recommandation 15

Le gouvernement du Canada devrait chercher par tous les moyens à promouvoir le respect des valeurs canadiennes et à encourager ces pays à respecter certaines normes. Il pourrait notamment sensibiliser ses vis-à-vis à la notion de responsabilité sociale des entreprises par la voie d'activités commerciales appuyées par le

²⁹¹ S. Poloz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 31.

²⁹² C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 16; P. Clark, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 68.

²⁹³ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 21-22; D. T. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 36; P. Kitnikone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 48.

²⁹⁴ S. Poloz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 30; réunion, Shanghai, Chine, 12 novembre 2009.

²⁹⁵ B. Borg, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 14, p. 11; R. Hage, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 17.

gouvernement canadien et offrir une assistance technique au niveau de la formation.

Il est ressorti des témoignages que l'évolution actuelle des normes en Chine, en Inde et en Russie soulève nécessairement la question de ses incidences. Tout n'a pas encore été dit au sujet de l'impact qu'aura l'influence grandissante des économies émergentes sur les normes internationales²⁹⁶. En fait, les normes de ces pays pourraient déteindre de plus en plus sur les normes internationales. C'est pourquoi les accords multilatéraux et bilatéraux en viendront à jouer un rôle grandissant dans la protection des intérêts et de la compétitivité des entreprises canadiennes et des Canadiens en général contre l'émergence ou la présence de normes régionales ou infrarégionales pouvant miner l'établissement de règles du jeu équitables.

²⁹⁶ J. M. Curtis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 29; J. M. Curtis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 39.

VI. LA SOLUTION : AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA

[N]ous devons nous rappeler que, pour réussir à l'échelle internationale, nous devons être forts chez nous. Une bonne stratégie internationale doit commencer par une évaluation de la politique intérieure destinée à s'assurer qu'elle facilite le commerce international. Notre politique commerciale internationale devrait être intimement liée à notre politique intérieure et faire partie intégrante de la stratégie économique du Canada. Par conséquent, nous devons commencer par mettre de l'ordre chez nous [...]

Michael Murphy

*Chambre de commerce du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 37*

Nous devons commencer par avoir de bonnes politiques chez nous. Par conséquent, si nous voulons intensifier nos relations avec ces grandes économies émergentes, nous devons avoir une infrastructure suffisante, qu'il s'agisse de la porte d'entrée du Pacifique, de nos chemins de fer ou du degré de compétence et de formation de nos ressources humaines. Très bientôt, il y aura un nombre énorme d'ingénieurs chinois hautement qualifiés et de concepteurs indiens de logiciels. Nous devons être conscients du fait que la concurrence ne fera que s'intensifier avec le temps. C'est une chose que nous devrons affronter [...] Nous avons une conjoncture économique favorable, mais elle ne durera pas éternellement. Il est donc temps de réfléchir à la façon, pour nous et pour nos jeunes, de réagir positivement, avec enthousiasme même, grâce à nos langues, à la formation de nos ressources humaines et à nos politiques dans les domaines de l'investissement, du commerce, de l'infrastructure et même de la santé.

John M. Curtis

*Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale
39^e législature, 2^e session, fascicule no 2, p. 39 et 40*

La position que le Canada sera en mesure d'occuper dans la nouvelle économie dominée par les chaînes de valeur mondiales et par les économies de la Chine, de l'Inde et de la Russie dépendra en partie de sa compétitivité intérieure. À ce propos, le comité a entendu de nombreux témoins selon lesquels il est important de faire du Canada une destination de choix pour les activités à grande valeur dans les chaînes de valeur mondiales, un pays qui accorde de l'importance au savoir et à l'innovation et qui les valorise. En même temps, il faut prendre soin de créer un milieu d'affaires fiable et le capital social nécessaire, dont une main-d'œuvre mobile et hautement spécialisée²⁹⁷. Autrement dit, faire du Canada un lieu de choix ne signifie pas que nous devons tenir pour acquises les richesses que possède déjà le pays sur le plan des ressources et de la main-d'œuvre²⁹⁸. Comme on l'a dit au comité, « nous ne pouvons compter sur les ressources naturelles pour maintenir notre niveau de vie à long terme. Vu la tournure que prend l'évolution de l'économie mondiale, nous allons devoir utiliser nos cerveaux plutôt que nos muscles. Nous devons nous adapter à cette économie en pleine évolution au sein de laquelle la concurrence s'intensifie, et nous devons participer à ces économies²⁹⁹. » En d'autres termes, il y a autant à faire au Canada qu'en Chine, en Inde et en Russie³⁰⁰.

À cet égard, le comité s'est réjoui d'apprendre que le gouvernement du Canada a établi en 2006 un plan économique appelé Avantage Canada, qui vise à doter le pays d'avantages concurrentiels et à le préparer à réussir dans la nouvelle économie mondiale³⁰¹. Accueilli favorablement par les témoins, ce plan s'ajoute à d'autres initiatives telle la Stratégie commerciale mondiale pour développer les forces nationales et internationales du Canada³⁰².

²⁹⁷ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 7.

²⁹⁸ M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 59; M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 41.

²⁹⁹ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 6 et 7.

³⁰⁰ M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 59.

³⁰¹ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9.

³⁰² K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 14; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 9.

Améliorer les résultats du Canada dans les secteurs reposant sur le savoir et l'innovation

Dans les efforts que déploie le Canada pour mieux se positionner dans la nouvelle économie mondiale, les secteurs reposant sur le savoir et l'innovation revêtent de plus en plus d'importance. On a dit au comité que la recherche et le développement constituent un secteur de grande valeur³⁰³. Comme l'a indiqué un témoin, l'avantage possible du Canada réside dans le savoir, l'innovation et la recherche et développement³⁰⁴. Des témoins ont fait l'éloge du niveau d'investissement du secteur public dans la recherche et le développement, surtout dans les domaines des sciences de la vie, de la technologie propre, du sans-fil et des médias numériques; un témoin a même mentionné qu'il était de calibre mondial³⁰⁵. Un autre témoin a dit : « Le Canada s'en est très bien tiré à ce chapitre depuis plusieurs années, en investissant davantage dans les universités, dans la recherche et le développement ou en encourageant plus qu'auparavant la recherche et le développement³⁰⁶. »

Cependant, malgré les initiatives du gouvernement comme le plan Avantage Canada et l'investissement dans la recherche et le développement, plusieurs témoins ont fait part au comité de leurs préoccupations au sujet de l'état des secteurs reposant sur le savoir et l'innovation au Canada. En particulier, le Canada ne peut pas compter sur un nombre suffisant de travailleurs possédant un diplôme d'études supérieures dans des disciplines hautement spécialisées pour répondre aux exigences de la nouvelle économie mondiale³⁰⁷.

On a dit au comité que le Canada était peu en mesure de convertir le savoir en valeur ou, autrement dit, de commercialiser le fruit des activités de recherche et développement³⁰⁸. Un témoin a fait observer : « [E]lle [la recherche et développement] semble être à l'origine d'un quelconque désappointement à cause du fait que les

³⁰³ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 57 et 58.

³⁰⁴ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 50.

³⁰⁵ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 19 et 20; G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 70.

³⁰⁶ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 8.

³⁰⁷ B. Lafleur, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 27.

³⁰⁸ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 29; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 19 et 20; S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 19.

investissements dans ce domaine n’obtiennent pas les résultats en innovation auxquels bien des gens s’attendent³⁰⁹. » Un autre a mentionné : « [L]’approche actuelle en matière de commercialisation est un échec. Cela est inacceptable³¹⁰. » D’après les témoignages, l’une des raisons pour lesquelles nos inventions sont peu commercialisées est le niveau de capital de risque et d’encouragements actuel qui n’est pas assez élevé pour attirer pareil capital au Canada³¹¹.

Selon certains témoins, un plan d’action s’impose pour favoriser davantage l’économie du savoir dans le système d’éducation canadien. « Nous devons cesser de voir les choses en fonction d’une économie industrielle dépassée et commencer à réfléchir davantage à l’économie du savoir de l’avenir³¹². » Un tel plan d’action englobe la promotion des compétences voulues, incluant les compétences générales, techniques et informatiques. Il peut aussi porter sur l’éducation de la petite enfance pour favoriser l’acquisition de compétences de base, dont les habiletés qui facilitent l’adaptation à un monde en évolution³¹³.

D’autres témoins ont parlé de la nécessité d’adopter un plan d’action pour la recherche et le développement qui prévoit, entre autres, l’investissement dans les nouvelles technologies et le renforcement de l’innovation industrielle³¹⁴. En fait, une activité réalisée à cet égard consiste à attirer davantage l’investissement étranger ayant un élément de recherche et développement³¹⁵. Un témoin a signalé qu’il importe d’investir dans les universités afin qu’elles aient le personnel et l’infrastructure voulu pour réaliser les activités de recherche et de développement et qu’elles puissent convertir leurs produits en valeur³¹⁶. « Il s’agit de tirer profit de l’excellent travail et de la formation offerte en milieu universitaire. Il faut travailler étroitement avec le secteur de la recherche, le milieu académique et celui des affaires³¹⁷. »

³⁰⁹ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 70.

³¹⁰ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 32.

³¹¹ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 32.

³¹² W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 7 et 8.

³¹³ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 7 et 8; W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 26.

³¹⁴ J.-M. Laurin , 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 75.

³¹⁵ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 57 et 58.

³¹⁶ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 41.

³¹⁷ J.-M. Laurin , 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 30.

On a souligné l'importance de l'action dans ce domaine compte tenu du rang qu'occupe le Canada dans les secteurs en question. Comme un témoin l'a dit au comité, le secteur privé du Canada « dépense environ la moitié de la moyenne des pays de l'OCDE en recherche développement³¹⁸ ». Nous avons entendu parler notamment de l'expérience de l'Australie, où la recherche et le développement sont orientés vers les consommateurs. De plus, les laboratoires nationaux de ce pays sont financés par les clients et collaborent avec des entreprises australiennes et internationales dans le secteur de la recherche et de l'innovation. Dans le secteur de l'agriculture en particulier, un organisme indépendant du gouvernement collabore étroitement avec le secteur et avec les utilisateurs finaux, réunissant des ressources de différentes universités. « À bien des égards, ils [l'Australie] sont devenus des chefs de file mondiaux³¹⁹. »

Recommandation 16

Tout en continuant d'appuyer les programmes conçus pour maximiser ses atouts intérieurs, comme le programme Avantage Canada, lequel sert de cadre aux mesures prises par le gouvernement fédéral pour améliorer la compétitivité du Canada, le gouvernement du Canada devrait chercher à multiplier les investissements dans l'infrastructure du savoir, notamment dans la recherche et le développement, et faciliter la collaboration entre les universités, l'entreprise et le secteur public, cela de concert avec les autorités provinciales et territoriales et avec pour objectif ultime d'augmenter le nombre des diplômés d'études supérieures dans les disciplines particulièrement utiles dans la nouvelle économie, notamment en sciences et en génie. De plus, il devrait se donner une stratégie de commercialisation facilitant l'exploitation des résultats des travaux de recherche et développement en vue de concevoir des produits de valeur et de favoriser ainsi une meilleure intégration de l'économie canadienne à la nouvelle économie mondiale.

³¹⁸ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 57 et 58.

³¹⁹ A. Mandel-Campbell, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 31.

Développer les ressources humaines du Canada

Le développement des ressources humaines du Canada, incluant son capital de main-d'œuvre, est un aspect important dont il faut tenir compte pour améliorer la compétitivité du Canada, pour hisser le pays dans la chaîne de valeur en fonction des exigences de la nouvelle économie.

De nombreux témoins ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la capacité des ressources humaines du Canada; selon eux, il est important que la population active acquière les ensembles de compétences requis pour gravir les chaînes de valeur mondiales³²⁰. On a dit au comité que 40 % de la population canadienne a un taux d'alphabétisation qui correspond aux niveaux 1 et 2³²¹ et qu'on a besoin de scientifiques ayant une maîtrise en administration des affaires³²². On a mentionné l'importance des compétences linguistiques dans le milieu des affaires comme dans la population en général³²³. Des témoins ont mentionné que le Canada a besoin d'une main-d'œuvre mobile et compétitive à l'échelle mondiale, pouvant tirer parti des occasions d'affaires dans les nouveaux marchés³²⁴. À cet égard, un témoin a dit : « Notre capacité de travailler dans un contexte multiculturel dans notre propre pays est un énorme accomplissement, et nous devrions être en mesure d'en profiter davantage à l'échelle mondiale³²⁵. »

D'autres témoins ont insisté sur la nécessité de développer une main-d'œuvre plus souple qui sait s'adapter plus facilement aux nouvelles exigences qui se présentent dans les économies mondiale et nationale³²⁶. Certains ont parlé de l'importance qu'il

³²⁰ G. Hodgson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 51.

³²¹ B. Lafleur, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 26 et 27.

³²² P. McGovern, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 39.

³²³ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 42; J. M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 49.

³²⁴ J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 72; G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 69.

³²⁵ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 69.

³²⁶ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 27; B. Lafleur, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 19, 26,27; W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 8.

faut encore accorder à l'éducation permanente et au recyclage, en particulier pour les secteurs reposant sur le savoir³²⁷.

Un témoin a indiqué qu'en plus de voir au développement des ensembles de compétences, il faut aussi attirer et retenir des travailleurs spécialisés³²⁸. Un témoin a fait remarquer : « [N]ous avons besoin de plus d'employés très qualifiés et aptes à soutenir la concurrence mondiale. Leur recrutement n'est pas aussi facile qu'il le devrait au Canada³²⁹. » En fait, plusieurs témoins ont parlé du recrutement de travailleurs étrangers et d'immigrants pour combler des postes vacants dans les secteurs clés afin de garantir la compétitivité de la main-d'œuvre canadienne³³⁰. À propos de la Chine notamment, un témoin a mentionné : « C'est un domaine de recrutement fertile [...] Peu importe dans quelle mesure nous accroissons le nombre de nos diplômés d'universités, nous ne pourrons répondre aux chiffres [requis]³³¹. »

Les témoins ont exposé d'autres enjeux liés au capital humain qui entravent notre compétitivité intérieure, dont la reconnaissance des titres de compétence professionnels des travailleurs étrangers et des immigrants³³². Un témoin a dit : « Nous mettons trop de temps à reconnaître les titres de compétence des immigrants [...]. Tout cela a une incidence sur le degré de compétitivité de notre économie³³³. » Les enjeux ont trait également à la mobilité de la main-d'œuvre. Selon un témoin : « Le plus grand obstacle à la croissance et à la prospérité au Canada aujourd'hui, c'est la mobilité de la main-d'œuvre. Je pourrais consacrer tout mon temps à la promotion des investissements commerciaux, mais si les entreprises ne parviennent pas à trouver de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique ou en Alberta, elles ne viendront pas. La mobilité de la main-d'œuvre et l'immigration sont essentielles à la prospérité future du Canada³³⁴. »

³²⁷ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 27; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 74; W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 26.

³²⁸ J.-M. Laurin , 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 74.

³²⁹ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 69.

³³⁰ P. McGovern, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 39; P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 46; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 74.

³³¹ G. Houlden, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 39.

³³² D. P. Steger, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 17.

³³³ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 42.

³³⁴ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 38.

Recommandation 17

Pour répondre aux exigences de la nouvelle économie mondiale et pour placer le Canada plus haut dans les chaînes de valeur mondiales, le gouvernement du Canada devrait de doter de stratégies et de programmes de développement des ressources humaines.

Développer l'infrastructure des transports

Le pays doit se doter d'une infrastructure des transports s'il veut accroître sa compétitivité et mieux s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales ainsi qu'à la nouvelle économie mondiale en vue de soutenir la concurrence et, du même coup, d'améliorer ses relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie. Il pourra ainsi constituer une porte d'entrée pour le transport des biens et des services et il pourra se prêter, en particulier, à de plus grands volumes d'exportations et d'importations. Étant donné que la circulation des biens dans la nouvelle économie mondiale se fait sur de longues distances et est tributaire de systèmes interconnectés de transport maritime, aérien, ferroviaire et routier³³⁵, il importe que le Canada dispose d'une infrastructure de transport complémentaire, qui permette l'acheminement des biens, des investissements et des services canadiens non seulement vers les États-Unis, mais aussi vers la Chine, l'Inde et la Russie à partir des côtes Est et Ouest³³⁶.

Le passage du Nord-Ouest pourrait offrir d'autres débouchés à mesure que des voies de circulation s'ouvrent par suite des changements climatiques dans l'Arctique. De nombreux témoins ont dit que le Canada a déjà beaucoup à offrir à cet égard, notamment parce qu'il dispose de deux grands chemins de fer (CN et CP). Selon un témoin, « [c]e sont – en particulier le CN – les chemins de fer les plus efficaces d'Amérique du Nord et sans doute du monde³³⁷. »

³³⁵ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 27.

³³⁶ J. M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 50.

³³⁷ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 39.

Dans bien des témoignages, il a été question des avantages offerts par le port Metro Vancouver comme porte d'entrée pour le transport des marchandises³³⁸. Il a notamment été question de recourir à des technologies avancées, comme l'identification par radiofréquence et par caméra optique, pour accélérer le transport³³⁹.

Des témoins ont parlé en termes favorables des récentes initiatives gouvernementales qui visent à relier les systèmes de transport du Canada plus directement aux mouvements d'entrée et de sortie des biens et à faire du Canada une porte d'entrée plus vaste pour que le pays puisse soutenir la concurrence mondiale³⁴⁰ et élargir sa présence dans la nouvelle économie. Parmi ces initiatives, mentionnons l'Initiative de la Porte de l'Asie-Pacifique, qui relie les provinces des Prairies et qui est axée sur l'infrastructure à Prince Rupert, Vancouver et Winnipeg³⁴¹; la porte d'entrée de l'Atlantique, axée sur le port de Halifax et la stratégie qui cible l'Inde; la porte d'entrée centrale, tournée vers l'Ontario et le Québec³⁴². Ces initiatives recoupent également différents ministères, dont Transports Canada ainsi que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international³⁴³. D'autres initiatives ont pour objet la négociation et l'amélioration d'accords aériens qui ont une incidence sur la compétitivité du Canada³⁴⁴.

Promouvoir une politique nationale des transports

Le transport est un secteur à valeur ajoutée qui comporte de solides multiples et des avantages régionaux d'un bout à l'autre du Canada. Toutefois, les réseaux de transport nationaux doivent être entièrement intégrés et il faut pour cela une approche de planification intégrée. Il ne suffit pas d'ouvrir la capacité d'un lien de la chaîne, comme l'investissement dans les infrastructures, si l'on ne tient pas compte de l'ensemble de la stratégie. Il faut

³³⁸ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 26.

³³⁹ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 25.

³⁴⁰ M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 41; C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 36.

³⁴¹ K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 30.

³⁴² K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 26.

³⁴³ K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 30.

³⁴⁴ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 18.

optimiser les investissements, là et quand ils sont nécessaires, afin que nos infrastructures puissent accueillir le type de croissance que notre pays est réellement capable d'atteindre.

*Chris Badger
Port Metro Vancouver
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 21*

De l'avis de certains témoins, ces initiatives, quoique bienvenues, sont insuffisantes pour préparer le Canada à mieux faire face aux exigences sur la scène mondiale. Malgré les réalisations, de nombreux témoins se sont dits préoccupés par les limites de l'infrastructure canadienne du transport dans le contexte de la nouvelle économie mondiale³⁴⁵. Par exemple, il a été question de la capacité limitée des ports canadiens de gérer de gros volumes d'importations et d'exportations au point où « cela revient presque à créer un obstacle non tarifaire qui réduit la vitesse de circulation des marchandises de même que la quantité. C'est une forme de protectionnisme qui passe sous un autre nom³⁴⁶. »

Il a également été question de la nécessité de rendre plus équitable le coût du transport des marchandises provenant de différentes parties du Canada, en particulier lorsqu'il s'agit des Prairies, de manière à augmenter la rentabilité du chargement des marchandises dans les conteneurs vides qui arrivent d'Asie dans les Prairies et de les acheminer vers les principaux ports et points d'entrée à l'ouest pour qu'ils retournent en Asie³⁴⁷. Un témoin a parlé d'un projet pilote avec le CN qui porte justement là-dessus³⁴⁸.

Des témoins ont aussi insisté sur la nécessité de revoir la tarification et la structure financière applicables à la gestion du transport par voie navigable, en particulier lorsque les règles et la réglementation concernant le partage des voies navigables avec les États-Unis entrent en ligne de compte et, au dire de certains témoins, ne sont pas rentables.

³⁴⁵ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 34; M. Murphy, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 35 et 36; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 30.

³⁴⁶ P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 56.

³⁴⁷ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 40.

³⁴⁸ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 40.

Par ailleurs, en dépit de l'équilibre favorable du Port Metro Vancouver au sujet des expéditions par conteneurs, de nombreux témoins se sont dits préoccupés par les conteneurs vides qui retournent en Asie sans marchandises canadiennes, tandis que d'autres déplorent l'absence d'un système et d'une infrastructure appropriés pour le chargement des conteneurs près du point d'origine, ce qui réduirait le trafic, la congestion et la circulation inutiles dans les ports³⁴⁹. En d'autres termes, « [i]l nous faut perfectionner des mécanismes pour optimiser notre utilisation du corridor et de la porte dans lesquels nous investissons afin d'ajouter de la valeur à ces marchandises. Plutôt que d'expédier de la ferraille et des vieux papiers en Chine, mettons-y quelque chose de plus précieux, qui ajoutera à la prospérité du Canada³⁵⁰. » Un témoin a précisé qu'il fallait aller à « l'essentiel » qui n'est « pas le transport des marchandises ou le chargement des conteneurs vides pour le chemin du retour, mais plutôt les systèmes de logistique prévus à cet égard. Le gros morceau a trait à la recherche et à l'ingénierie et à la conception. C'est là qu'il y a de l'argent à faire³⁵¹. »

Les témoins se préoccupent en particulier de l'absence d'une stratégie nationale de transport intégrée qui met l'accent sur la logistique et sur la rentabilité. Certains ont fait observer que les récentes initiatives gouvernementales, malgré la productivité qui en découle déjà, n'offrent pas les avantages d'un système national pleinement intégré. On a dit au comité : « Il ne sert à rien de construire de nouveaux terminaux portuaires si nous n'avons pas les routes et les voies ferrées en vue de transporter les marchandises rapidement et efficacement sur nos voies d'eau, en provenance et à destination de divers endroits du pays. Une approche stratégique s'impose pour un tel réseau³⁵². »

Cette stratégie et le rôle de coordination nationale qu'exercerait le gouvernement reposeraient sur plusieurs éléments : l'établissement d'un seul système de transport canadien multimodal et des frontières à la fois sûres et efficientes; l'analyse de tous les projets d'infrastructure et réglementaires pour en déterminer la durabilité économique, environnementale et sociale³⁵³; un investissement à long terme dans le transport

³⁴⁹ B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 49; D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 40.

³⁵⁰ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 40.

³⁵¹ P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 50 et 51.

³⁵² C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 21 et 22.

³⁵³ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 21.

multimodal qui prévoit un guichet unique pour la rationalisation des processus de réglementation et d'approbation, coordonné avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et faisant appel à des partenariats publics-privés.

Relations de travail

Cela ternit notre réputation. Chaque fois que nous retournons voir un client, il commence par nous parler du manque de fiabilité de notre port. C'est une situation qui nous préoccupe.

*Chris Badger
Port Metro Vancouver
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 34*

Le comité a entendu de solides témoignages sur l'incidence que peuvent avoir les relations de travail sur la réduction de la compétitivité de la porte d'entrée du Canada comme lien fondamental dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le port Metro Vancouver, par exemple, avec 60 conventions collectives, est régulièrement aux prises avec des conflits syndicaux-patronaux qui menacent de fermer la porte d'entrée, de perturber la chaîne d'approvisionnement ou de la fermer complètement. Les clients s'interrogent donc sur la fiabilité du port, car les marchandises risquent d'être détournées vers d'autres ports concurrents comme celui de Spokane, dans l'État de Washington aux États-Unis, jugés plus fiables³⁵⁴. Les conflits se répercutent sur la fiabilité du chemin de fer et sur la main-d'œuvre, et ils impliquent « au moins une ou deux conventions collectives en cours de négociation en tout temps³⁵⁵ ». Bien que les mécanismes de règlement fonctionnement généralement assez bien, on s'interroge quand même sur la question de la fiabilité en raison de l'incertitude que soulèvent les conflits. Faisant allusion à cette « culture d'instabilité », un témoin a affirmé : « Si ce problème peut être résolu, nous occuperons la place qui nous revient en tant qu'un des ports les plus efficaces et les plus fiables au monde³⁵⁶. » De ce point de vue, il faut envisager les méthodes substitutives de règlement des différends pour rendre plus fiable la chaîne d'approvisionnement³⁵⁷.

³⁵⁴ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 23, 27, 28 et 32.

³⁵⁵ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 33.

³⁵⁶ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 29.

³⁵⁷ C. Badger, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 33 et 34.

Recommandation 18

Parce qu'elles sont un élément clé de la compétitivité du Canada relativement à l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie, le gouvernement du Canada devrait poursuivre ses efforts pour faire en sorte que le Canada s'impose comme une bonne porte stratégique pour les mouvements de marchandises. À cet égard, les mesures prises devraient s'inspirer d'une stratégie nationale des transports intégrée :

- établir de concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux;
- pour favoriser la création d'un plus grand nombre de partenariats public-privé mutuellement profitables;
- mettre à profit les deux côtes
- renforcer les liens entre les régions d'où viennent les marchandises et les ports à partir desquels elles sont expédiées vers les marchés internationaux;
- accroître les capacités portuaires; hausser le nombre des conteneurs qui retournent vers les marchés d'outre-mer remplis de produits de grande valeur;
- accroître la rentabilité;
- améliorer les caractéristiques logistiques de l'infrastructure des transports.

Le gouvernement du Canada devrait aussi envisager la création de nouveaux mécanismes de règlement des conflits de travail dans le secteur des transports de manière à conférer au Canada une réputation de fiabilité au niveau international en tant que porte stratégique.

Promouvoir un climat des affaires plus concurrentiel

Je pense qu'il est important d'avoir un environnement d'affaires concurrentiel pour que nos entreprises manufacturières puissent faire face à la concurrence des autres pays. Évidemment, nous recommandons un environnement fiscal concurrentiel, surtout en ce qui concerne l'investissement. Il est également important de s'assurer que nos politiques environnementales ne nuisent pas à la position concurrentielle de nos manufacturiers sur l'échiquier international. Un cadre réglementaire concurrentiel est également essentiel pour qu'il ne devienne pas un fardeau pour le producteur canadien à cause de règlements plus coûteux.

*Jean-Michel Laurin
Manufacturiers et exportateurs du Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 74*

Un autre facteur important de la compétitivité intérieure du Canada est l'environnement qu'elle offre pour le déroulement d'activités commerciales productives et efficientes. Le comité s'est réjoui d'apprendre du ministre du Commerce international que, selon l'OCDE, le régime d'imposition des sociétés du Canada est l'un des plus concurrentiels parmi ceux des pays industrialisés³⁵⁸. Nous prenons acte également de l'initiative du gouvernement visant à éliminer les droits sur l'équipement de production ou les intrants importés au Canada; c'est là une recommandation formulée par un témoin au cours de l'étude³⁵⁹. Comme l'a fait remarquer un témoin, « nous voulons transformer le Canada en zone franche. C'est exactement ce qui se fait à Hong Kong³⁶⁰. »

Améliorer les relations nationales

Des relations saines et solides entre les ministères et organismes fédéraux, les provinces et les municipalités sont essentielles au succès du Canada, d'autant plus que

³⁵⁸ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 6.

³⁵⁹ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 31; J.-M. Laurin, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 29; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 74 et 75.

³⁶⁰ D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 31.

de nombreux marchés sont exécutés à l'échelle provinciale et même à l'échelon municipal³⁶¹.

Parallèlement, de nombreux témoins ont fait part de leurs préoccupations concernant la structure fédérale et la division interne des responsabilités³⁶². L'un d'eux a souligné que les questions de commerce interne et les barrières commerciales existantes entraînaient la compétitivité du Canada³⁶³. Un autre a déclaré qu'elles « constituent un grand problème. Les investisseurs étrangers se demandent pourquoi il est si difficile, s'ils investissent en Ontario, de faire affaire avec d'autres provinces du Canada³⁶⁴. »

Compte tenu des préoccupations concernant la compétitivité du Canada, plus précisément le savoir, l'innovation, l'éducation, l'infrastructure du transport, l'environnement commercial ainsi que l'organisation économique et politique interne, un témoin a indiqué qu'il nous fallait en particulier un examen gouvernemental minutieux et exhaustif de l'avenir de l'économie canadienne dans la perspective des politiques publiques.

Parlant des différents prix décernés aux meilleures entreprises et exportateurs canadiens, un témoin a proposé qu'on envisage d'instaurer un prix national hautement prestigieux comme les prix de la Reine du Royaume-Uni pour les exportations et la technologie, afin d'encourager les entreprises canadiennes à accroître la productivité et l'efficience, de même que la qualité des innovations et des produits canadiens³⁶⁵.

³⁶¹ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 22; B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 42.

³⁶² B. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 42.

³⁶³ A. Mandel-Campbell, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 39.

³⁶⁴ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 20.

³⁶⁵ A. Mandel-Campbell, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 11, p. 36.

VII. LA SOLUTION : AMÉLIORER LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES ÉCHANGES ET LES INVESTISSEMENTS

Passons à la question qui est peut-être la source d'un peu de frustration pour nous tous qui travaillons à quoi que ce soit qui est lié aux chaînes de valeur mondiales. La mesure de cette activité en termes quantitatifs concrets est difficile. La collecte traditionnelle de statistiques, du genre de celles que recueillent les organismes de statistiques du monde entier, n'est tout simplement pas conçue pour circonscrire ce type de relations commerciales complexes. Par conséquent on ne peut, actuellement, faire le suivi d'une marchandise à tous les stades de la chaîne de valeur mondiale d'une manière qui soit retraçable.

Patricia Fuller

*Affaires étrangères et Commerce international Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 41*

De nombreux témoins ont fait état d'importantes omissions dans la collecte de statistiques sur les échanges et les investissements actuels du Canada³⁶⁶. Par exemple, ils ont expliqué que les statistiques ne donnent pas une idée exacte des activités transfrontalières de traitement des importations et des exportations ni de leurs valeurs, ni non plus du contenu canadien des produits exportés depuis un deuxième ou un troisième pays tels que les États-Unis et la Chine³⁶⁷. Les statistiques sur les importations canadiennes provenant des États-Unis ou de la Chine ne montrent pas quels autres pays et activités participent aux transactions³⁶⁸. Nous ne disposons pas non plus de statistiques adéquates sur les activités commerciales du Canada dans le

³⁶⁶ P. Kitnikone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 31; J.-M. Laurin, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 98.

³⁶⁷ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 32; C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 8; M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 33; D. Fung, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 24; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 32.

³⁶⁸ G. Hodgson 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 52.

secteur des services étant donné que ces statistiques reposent sur des sondages auxquels le taux de réponse est en baisse³⁶⁹.

La question à laquelle les statisticiens doivent répondre – et pas seulement à Statistique Canada, mais partout dans le monde, puisque nous respectons aussi des normes internationales à ce sujet – est la suivante : s'agit-il d'un commerce de marchandises ou d'un commerce de services? [...] Cela ne pose pas problème en ce qui concerne le solde commercial net, qui s'intègre à notre produit intérieur brut et qui nous dit si notre économie est en croissance, mais cela peut causer des problèmes pour la classification de notre commerce international³⁷⁰.

Essentiellement, vu l'importance accordée dans la nouvelle économie mondiale aux activités plutôt qu'aux simples marchandises, il est maintenant ardu de recueillir des données statistiques³⁷¹. Les méthodes statistiques actuelles qui reposent sur des données recueillies par des autorités douanières sont inadéquates. Un témoin a déclaré que les systèmes ne permettaient pas de consigner les échanges commerciaux dans le contexte des chaînes d'approvisionnement et de déterminer les origines d'un si grand nombre des composantes³⁷².

Un autre témoin a signalé une difficulté semblable que posait le suivi des investissements étrangers, répartis entre différentes entreprises et activités.

Nous, les statisticiens, commençons à nous demander s'il est de plus en plus difficile pour ces grandes sociétés multinationales, dispersées dans un nombre de plus en plus grand de régions géographiques, de répondre aux questions que nous leur posons et de nous fournir les données dont nous avons besoin. Ce type d'activités constitue certainement, pour elles, une amélioration de leurs activités, mais cela entraîne des défis pour les statisticiens³⁷³.

³⁶⁹ P. Kitnikone 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 31; P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 14; K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 32.

³⁷⁰ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 15.

³⁷¹ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 14.

³⁷² C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 31.

³⁷³ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 14.

De plus, l'application de normes internationales à l'établissement de statistiques sur les échanges et les investissements manque d'uniformité. Cela découle en partie des différences conceptuelles entre les systèmes d'échanges commerciaux des pays et du traitement du fret et de l'assurance. Par exemple, dans le cas du Canada et de la Chine, les importations chinoises de produits canadiens comprennent le coût de l'assurance et du fret, mais pas les exportations canadiennes vers la Chine³⁷⁴.

Par conséquent, les données concernant les échanges commerciaux avec les partenaires doivent correspondre, mais c'est rarement le cas dans la pratique³⁷⁵. On nous a dit que l'investissement direct étranger du Canada était peut-être considérablement sous-évalué à cause de la difficulté de suivre le type d'investissement dans d'autres pays³⁷⁶. Des témoins ont indiqué catégoriquement : « nous ne pensons pas que le commerce canadien soit grandement sous-évalué³⁷⁷ », tandis que d'autres craignaient que les échanges soient sous-évalués dans certaines administrations, y compris dans les nouvelles économies³⁷⁸. Selon un témoin, « nos statistiques commerciales avec les États-Unis sont surreprésentées alors que celles qui concernent nos échanges avec les autres pays du monde sont sous-représentées³⁷⁹ ».

Par conséquent, à mesure que des entreprises canadiennes s'intégreront aux chaînes de valeur mondiales et que la représentation du Canada s'élargira dans l'économie mondiale, les méthodes statistiques actuelles qui s'appliquent aux échanges et aux investissements ne fourniront probablement pas le genre d'informations nécessaires à la prise de décisions publiques importantes dans le domaine des relations commerciales internationales du Canada³⁸⁰.

De plus en plus, les économistes parlent d'un avantage comparatif lié non pas à un produit particulier, mais plutôt à une activité particulière. Il nous faut en savoir plus sur ces chaînes de valeur mondiales, mais nos statistiques ne sont pas d'un grand secours. Il

³⁷⁴ C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 7 et 8.

³⁷⁵ C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 7 et 8.

³⁷⁶ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 17.

³⁷⁷ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 19.

³⁷⁸ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 33; P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 19.

³⁷⁹ M. Curtis, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 42.

³⁸⁰ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 6.

nous faut aider Statistique Canada à réunir de meilleures données sur le phénomène, pour que nous puissions prendre des décisions plus éclairées. Les décisions, elles, doivent reposer sur des données probantes; sinon, elles ne servent pas vraiment à la fin prévue³⁸¹.

On a dit au comité que des initiatives interministérielles avaient été mises en œuvre pour surmonter certains obstacles susmentionnés. Pour garantir l'enregistrement plus exact des exportations, l'Agence des services frontaliers du Canada a mis en place de nouvelles dispositions réglementaires et de nouveaux protocoles d'entente³⁸². Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce intérieur et Statistique Canada collaborent à un projet pour trouver des solutions³⁸³.

Des efforts ont été faits aussi pour mener à bien des exercices de rapprochement avec les homologues étrangers; ces exercices sont généralement très difficiles, longs et laborieux, et les résultats n'entrent pas dans les statistiques officielles parce que les exercices sont réalisés au cas par cas³⁸⁴. En outre, les sondages sur le commerce de services et sur l'investissement direct étranger sont remaniés pour donner une meilleure répartition géographique des données et aussi pour inclure les entreprises productrices de biens qui fournissent également des services³⁸⁵. Qui plus est, on revoit actuellement le programme relatif au commerce des sociétés affiliées étrangères à Statistique Canada pour qu'il reflète mieux l'investissement direct étranger canadien³⁸⁶.

On a dit au comité que des pourparlers avaient lieu au niveau international pour modifier la définition du commerce afin de prendre en considération les biens en cours de fabrication. La Chine en particulier est favorable à cette modification qui refléterait avec plus d'exactitude sa balance commerciale avec le monde³⁸⁷.

L'accès aux statistiques sur les produits canadiens qui transitent aux États-Unis pose problème, notamment parce que le service américain des douanes et de protection des

³⁸¹ B. M. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 42.

³⁸² C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 8, 17, 18.

³⁸³ K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 39.

³⁸⁴ C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 9; 31.

³⁸⁵ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 16, 34.

³⁸⁶ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 16.

³⁸⁷ C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 37.

frontières s'intéresse davantage à la sécurité qu'aux statistiques³⁸⁸. À cet égard, on nous a dit qu'il serait utile que Statistique Canada ait accès au formulaire US 7512 qui concerne les marchandises en transit afin de concilier l'information qui s'y trouve avec les documents de transport et les déclarations d'exportations existantes³⁸⁹.

Recommandation 19

Le gouvernement du Canada devrait modifier les méthodes de mesure des échanges et des investissements et de collecte des chiffres à ce sujet afin d'améliorer l'exactitude de ces données.

³⁸⁸ C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 17 et 18.

³⁸⁹ C. Kuntz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 18.

VIII. LES ENJEUX

La Chine et l'Inde, avec leur croissance spectaculaire, ont de plus en plus besoin de ressources. Le Canada possède beaucoup de ressources, alors cette situation nous offre des possibilités d'échange extraordinaires, mais il ne s'agit pas de nous concentrer seulement sur l'exportation de ressources. [...] Les entreprises canadiennes ont également d'excellentes possibilités de répondre à la demande en croissance [...] au chapitre de l'infrastructure et d'autres investissements en capital.

Sheila Rao

Conference Board du Canada

39e législature, 2e session, fascicule no 3, p. 13.

La Chine est le plus gros utilisateur d'énergie et elle a besoin de bien la gérer. Elle a besoin de bien gérer ses ressources naturelles. Elle doit avoir une économie propre.

Peter Clark

Grey, Clark, Shih et associés limitée

39e législature, 2e session, fascicule no 7, p. 60.

À long terme, la meilleure chose que nous pouvons faire, c'est de mettre l'accent sur la commercialisation de l'éducation — avoir des jeunes de l'Inde, de la Russie et de la Chine étudier au Canada. Ce sont vos meilleurs représentants, vos meilleurs vendeurs. Ils comprennent le Canada et sont fiers du temps qu'ils ont passé ici.

Ken Sunquist

Affaires étrangères et Commerce international Canada

39e législature, 2e session, fascicule n° 7, p. 31

[Les Indiens] savent aussi que le Canada est un pays avancé dans le domaine de la haute technologie et que nous mettons l'accent depuis quelques années sur les technologies de l'environnement.

David M. Malone

Centre de recherches pour le développement international

40e législature, 2e session, fascicule no 8, p. 35.

Si une grande entreprise canadienne comme Magna, Bombardier ou SNC-Lavalin fait des affaires en Russie, alors d'autres entreprises canadiennes plus modestes pourront peut-être leur emboîter le pas et créer des débouchés, de la même façon que Kinross a généré des possibilités en investissant pour encourager la vente de technologies pour les climats froids. Ce n'est qu'une question de temps.

Robert Hage

*Affaires étrangères et Commerce international Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 15, p. 16.*

Je suis convaincu qu'au cours des années à venir, la communauté scientifique canadienne et le secteur de la haute technologie qui commercialise les découvertes scientifiques seront une ressource précieuse pour l'économie canadienne et contribueront à étendre son rôle sur la scène internationale.

David M. Malone

*Centre de recherches pour le développement international
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 35.*

Comme je l'ai dit, nous avons un vaste programme d'infrastructure, plus de 500 milliards de dollars pour la construction de centrales électriques, de routes, de ponts, de ports. Il nous faut de l'équipement pour les projets liés à l'infrastructure.

S.E. Shashishekhar M. Gavai

*Haut-commissaire de l'Inde au Canada
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 36.*

Nous travaillons [...] à long terme en Russie. Les possibilités sont trop vastes pour ne pas s'y intéresser.

George Haynal

Bombardier inc.

40^e législature, 2^e session, fascicule n° 16, p. 7

La Fédération canadienne de l'agriculture croit que nous avons vu seulement la pointe de l'iceberg pour ce qui est du potentiel d'accès à ces marchés.

Ron Bonnett

*Fédération canadienne de l'agriculture
40^e législature, 2^e session, fascicule no 9, p. 25-26.*

L'attrait mutuel augmente.

Fen Hampson

Norman Paterson School of International Affairs

Université Carleton

40e législature, 2e session, fascicule no 18, p. 13.

Nous sommes à l'aube d'une ère passionnante en Inde. Observez cet espace, sénateur, car nos ambitions y sont tout aussi remarquables que dans les autres régions du monde. Comme vous l'avez souligné, les possibilités sont énormes.

George Haynal

Bombardier inc.

40e législature, 2e session, fascicule n° 16, p. 15.

[Les fonds d'investissement souverains ne sont] pas un phénomène passager. Il y aura davantage de fonds de ce genre; par conséquent, nous devons nous doter d'une politique en la matière. Si nous réagissons de manière impulsive et rejetons ces fonds, ils iront ailleurs, et nous en sortirons perdants.

Peter Sutherland

Conseil de commerce Canada-Inde

39e législature, 2e session, fascicule n° 8, p. 39.

L'attrait des marchés chinois, indiens et russes

L'attrait exercé par les marchés chinois, indiens et russes sur les entreprises commerciales canadiennes est énorme. Les trois pays connaissent une urbanisation rapide et leur classe moyenne, qui compte plus de centaines de millions de personnes pour l'ensemble des trois pays, est en pleine expansion. Ces deux facteurs font augmenter la demande de biens et de services en général ainsi que la demande de biens, de services et de denrées alimentaires de qualité supérieure et haut de gamme au sein de la classe moyenne toujours plus nombreuse. À l'instar du Canada, les trois pays se distinguent aussi par leur diversité culturelle et linguistique.

La Chine présente un attrait de plus en raison du caractère complémentaire de ses besoins économiques en matière de ressources naturelles et énergétiques et des

richesses dont dispose le Canada à ce chapitre. La Chine commence en outre à diversifier ses activités et à développer son secteur non manufacturier.

L'Inde, de son côté, est la plus importante démocratie au monde. Son régime politique est donc le même que le Canada et elle voit un grand respect à la primauté du droit. L'anglais y est largement parlé et elle est même devenue la langue officielle du commerce, des cols blancs et des fonctionnaires en Inde. La moitié de la population indienne a moins de 25 ans. Comme l'a souligné un témoin, « [e]n Inde, le secteur privé se développe rapidement et [...] les jeunes Indiens sont très confiants en leur avenir³⁹⁰ ». C'est un pays relativement stable sur le plan politique, malgré des voisins peu commodes et quelques troubles internes.

La Russie pour sa part a – comme le Canada – une population très instruite, et les deux pays ont un climat semblable et sont aussi pourvus l'un que l'autre en ressources naturelles. Comme l'a dit un témoin « [l]e marché russe manque de maturité, mais il est en croissance dans des secteurs où nous excellons. Il y a tant de notre technologie et de notre matériel qui leur seraient utiles, et ça fonctionne à 40 degrés sous zéro. Nous sommes habitués aux grandes distances et nous savons jusqu'à quel point le matériel doit être résistant, et jusqu'à quel point les gens doivent être résistants³⁹¹. » En outre, le gouvernement russe a entrepris ces derniers mois de réorienter ses priorités économiques afin de diversifier son économie³⁹².

L'attrait exercé par ces économies est évident pour diverses raisons. Non seulement le taux de croissance de leur PIB fait-il ressortir la présence d'« une classe moyenne, qui est train de voir le jour [...] [et qui] pourrait compter des centaines de millions de membres³⁹³ », mais leur population devient de plus en plus instruite, si elle ne l'est pas déjà. L'Inde se distingue non seulement parce qu'une part importante de sa population est d'expression anglaise, mais aussi parce que cette population est en grande partie constituée de jeunes. Selon un témoignage recueilli par le comité, plus de

³⁹⁰ D. M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 47.

³⁹¹ C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 17.

³⁹² G. Mamedov, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 50.

³⁹³ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 10. Selon un autre témoin, la taille de la classe moyenne en Russie devrait passer de 40 à 60 millions de personnes. C. Westdal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 20.

30 % de la population indienne est composée de jeunes de moins de 15 ans³⁹⁴. Des témoins nous ont aussi parlé de l'extraordinaire esprit d'entreprise des Chinois, des Indiens et des Russes³⁹⁵.

Occasions d'affaires

La grande majorité des témoins entendus par le comité affirment qu'il est possible d'accroître la présence du Canada sur ces marchés et d'intensifier nos relations commerciales et nos investissements pour arriver à pleinement réaliser notre potentiel commercial. Ainsi, de l'avis des témoins, le savoir-faire et les atouts du Canada dans de nombreux secteurs d'activités peuvent faire une différence pour ces économies qui ont des besoins socioéconomiques précis à combler³⁹⁶. Les avantages pour les entreprises canadiennes ne sont pas négligeables non plus, compte tenu de l'évolution de la situation dans d'autres marchés, comme aux États-Unis

Il y a certainement un créneau que le Canada peut exploiter pour fournir à ces marchés les ressources, minéraux et biens primaires dont ils ont besoin, en particulier, un approvisionnement sûr et fiable en ressources énergétiques, et aussi pour extraire les ressources que ces pays possèdent, notamment la Chine et la Russie. Les trois marchés offrent des débouchés à l'exportation dans des secteurs comme le pétrole et le gaz, les produits chimiques organiques, le nickel, le minerai de fer, les métaux, le charbon, le phosphate, le papier journal, les pâtes et papiers ainsi que l'uranium, pour n'en nommer que quelques-uns. Un témoin a souligné que les obstacles matériels au transport de ces marchandises, en particulier le pétrole, ne sont pas insurmontables si les conditions du marché sont favorables³⁹⁷.

Dans le cas de la Russie, vu la comparabilité de ses richesses pétrolières, gazières, forestières et minières, le créneau du Canada réside dans l'expansion de ces secteurs d'activités grâce aux connaissances et au savoir-faire des entreprises canadiennes. En fait, dans tous ces secteurs, les relations commerciales ne visent plus plus uniquement

³⁹⁴ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 10.

³⁹⁵ D. M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 38.

³⁹⁶ S. Poloz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 6, p. 16.

³⁹⁷ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 8.

à assurer l'approvisionnement en ressources, mais aussi à fournir les machines et l'équipement nécessaires à leur exploitation, d'où l'existence de nouvelles possibilités de croissance.

Des témoins ont aussi attiré l'attention du comité sur les débouchés dont pourrait profiter le Canada grâce à son savoir-faire dans les secteurs de la construction et du logement, des technologies de l'information et des communications (TIC), de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'aéronautique, puisque les effets de l'urbanisation et de l'expansion de la classe moyenne se font de plus en plus sentir sur ces secteurs. Comme le haut-commissaire de la République de l'Inde au Canada l'a signalé au comité, « [e]n janvier 2009, en un seul mois, 16 millions de nouveaux abonnés se sont inscrits aux services de téléphonie mobile. En février 2009, les ventes de voitures ont augmenté de 22 p. 100³⁹⁸ ».

Pour des pays comme le Canada qui souhaitent accroître leur participation à la nouvelle économie mondiale en général et étendre leurs relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie en particulier, les investissements et les échanges dans le secteur des services sont de nature à faire augmenter la valeur et le volume des exportations et sont aussi de plus en plus profitables aux entreprises et aux consommateurs³⁹⁹.

Bon nombre de témoins ont aussi insisté sur les débouchés existant en Chine, en Inde et en Russie dans les secteurs axés sur les services et le savoir, qui sont les domaines de prédilection du Canada. En fait, les avantages que le Canada pourrait retirer d'une intensification de ses échanges commerciaux avec ces trois pays dans le secteur des services sont énormes, compte tenu en particulier du fait que les services comportent certaines activités à plus grande valeur ajoutée et, par conséquent, plus rémunératrices⁴⁰⁰. Les témoins ont notamment fait mention de débouchés dans les secteurs des finances, des assurances et des affaires, de même qu'au niveau des services de santé et d'amélioration de la qualité de vie. En fait, les possibilités offertes dans le secteur des services financiers témoignent de la relative aisance avec laquelle les banques canadiennes, chinoises et indiennes ont réussi à se sortir de la crise

³⁹⁸ M. Gavai, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 26.

³⁹⁹ S. Rao, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 13.

⁴⁰⁰ P. Fuller, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 53.

économique et financière mondiale. L'industrie du tourisme est un autre secteur où il existe des débouchés. Comme l'a affirmé un témoin, « nous [le Canada] pouvons fournir plus de services en fonction de notre capital de connaissance. C'est probablement dans ces pays que le commerce des services du Canada connaîtra la plus grande croissance dans l'avenir⁴⁰¹ .»

De nombreux témoins ont cité les avantages dont jouit le Canada dans des secteurs précis comme l'agriculture ainsi que les activités à forte valeur ajoutée touchant les infrastructures, l'efficacité énergétique et les technologies vertes de même que l'éducation, au nombre des domaines qui ont le plus à offrir aux entreprises canadiennes sur les marchés chinois, indiens et russes.

Agriculture

Les débouchés agricoles du Canada sur ces marchés s'appuient sur la longue tradition d'échanges commerciaux avec ces pays, en particulier la Russie et la Chine, dans ce secteur. Bien que ces pays soient des exportateurs nets de produits agricoles⁴⁰², leur urbanisation a pour effet d'accroître le nombre de consommateurs qui ont besoin de denrées alimentaires produites par d'autres pays. De plus, la croissance de la classe moyenne a contribué à améliorer le régime alimentaire de la population, qui est maintenant plus riche en protéines, et à accroître, de façon plus générale, les achats de nourriture. Par conséquent, les besoins alimentaires de ces pays influent énormément sur la structure des échanges commerciaux mondiaux dans le secteur agricole⁴⁰³.

Les ventes actuelles de produits agricoles canadiens en Chine, en Inde et en Russie ne sont pas négligeables du point de vue du Canada. Les graines et l'huile de canola, l'orge, les pois, les graines de lin, le porc et le crabe des neiges sont au nombre des produits canadiens les plus exportés en Chine. En fait, en 2009, le Canada a été le plus important fournisseur de graines de canola de la Chine, soit 98,3 % des importations

⁴⁰¹ P. O'Hagan, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 22.

⁴⁰² R. Bonnett, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 26.

⁴⁰³ B. Coomber, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 30

chinoises totales⁴⁰⁴. Sur le marché indien, le Canada est un important fournisseur de légumineuses à grains (pois, lentilles et pois chiches) et de blé. En 2009, 73 % des importations de pois de l'Inde provenaient du Canada. La Russie est pour sa part un important marché d'exportation pour le porc, les fèves de soja et les bovins vivants.

Malgré tout, en 2009, les exportations de produits agricoles canadiens représentent seulement 5,1 %, 6,8 % et 1,1 % du total des importations de la Chine, de l'Inde et de la Russie⁴⁰⁵. Il y a donc amplement de place à l'amélioration pour ce qui est d'intensifier les échanges commerciaux dans le secteur agricole de même que les activités connexes, comme la transformation des aliments et l'expansion des entreprises agricoles dans ces pays. Le réinvestissement de l'Inde et sa volonté de transformer son secteur agricole pour qu'il ne soit plus une simple activité de subsistance offrent de nombreuses possibilités⁴⁰⁶. Comme l'ambassadeur de Russie l'a dit au comité, « [I]l Canada et la Russie sont tous les deux dénormes pays agricoles. Nous avons beaucoup de renseignements à prendre chez vous, étant donné que Staline et l'État soviétique totalitaire ont détruit les agriculteurs russes et notre agriculture. Nous devons repartir à neuf. Votre expérience peut nous être très utile⁴⁰⁷. » Un autre témoin a lui aussi évoqué le potentiel commercial de la Russie en ces termes :

Aujourd'hui, nous avons recommencé à leur vendre de l'équipement et de l'expertise. Vous vous rappellerez que le ministre Whelan avait de très bonnes relations avec Gorbachev quand ce dernier est venu ici pour la première fois, et Gorbachev était tout excité devant l'expertise canadienne. Cela remonte donc à très loin. Je pense que nos méthodes agricoles continueront d'être vendables dans ce pays, car leurs terres et leurs conditions climatiques sont semblables. C'est probablement l'un de ces

⁴⁰⁴ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Coup d'ail sur la Chine*, 2010, <http://www.ats-sea.agr.gc.ca/stats/5162.pdf>, consulté le 16 juin 2010.

⁴⁰⁵ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Coup d'ail sur la Chine*, 2010, <http://www.ats-sea.agr.gc.ca/stats/5162.pdf>, consulté le 16 juin 2010; *Coup d'oeil sur l'Inde*, 2010, <http://www.ats-sea.agr.gc.ca/stats/5182.pdf>, consulté le 16 juin 2010; *Coup d'oeil sur la Russie*, 2010, <http://www.ats-sea.agr.gc.ca/stats/5205.pdf>, consulté le 16 juin 2010.

⁴⁰⁶ D. M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 37.

⁴⁰⁷ G. Mamedov, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 51.

créneaux du marché que le Canada peut fort logiquement exploiter⁴⁰⁸.

Des témoins nous ont parlé des débouchés dans l'industrie de porc, par exemple, en particulier en Chine, où la consommation de viande porcine est la plus forte au monde. La Chine et la Russie sont en outre perçues comme des marchés prioritaires pour le bœuf. Le volume important de soya exporté par les États-Unis en Chine et en Inde donne à penser que ce secteur pourrait être un autre créneau commercial que le Canada devrait chercher à exploiter⁴⁰⁹.

Infrastructure

De nombreux témoins ont parlé au comité des débouchés possibles pour les entreprises canadiennes dans le secteur des infrastructures en Chine, en Inde et en Russie, en raison du décalage entre les infrastructures et le rythme de développement économique de ces pays⁴¹⁰. Ces débouchés concernent non seulement la construction effective d'infrastructures, mais aussi sur la fourniture d'équipement, de technologies et de services liés aux infrastructures, comme des services de génie-conseil. De plus, la taille du territoire géographique et de l'économie des trois pays, conjuguée à leur poids démographique, donne à penser que l'expansion des infrastructures de transport sera particulièrement importante.

Le ministre du Transport routier des Autoroutes de l'Inde a livré un témoignage convaincant au sujet des besoins en infrastructures de son pays et de l'objectif de son gouvernement d'investir 500 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années dans ce secteur, en particulier dans le transport et l'énergie⁴¹¹.

Dans le secteur des transports, il existe des débouchés dans tous les modes de transport, qu'il s'agisse de construction de routes, de lignes de trains de banlieue à haute vitesse, de réseaux ferroviaires pour le transport de marchandises et pour des

⁴⁰⁸ M. Hart, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 17, p. 21.

⁴⁰⁹ R. Bonnett, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 9, p. 27.

⁴¹⁰ G. Haynal, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 67.

⁴¹¹ K. Nath, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 2, p. 32 et 35.

fins industrielles, d'aéroports et d'avions assurant la circulation de biens et de personnes ainsi que du transport public, les réseaux de métro, par exemple.

En Russie, l'avantage comparatif du Canada réside dans sa connaissance des infrastructures destinées aux climats froids.

Énergies de recharge et autres technologies vertes

Comme il est mentionné précédemment, la forte demande d'énergie de la Chine, de l'Inde et de la Russie pour alimenter leur développement économique rapide procure d'importants débouchés aux entreprises canadiennes qui souhaitent mettre à profit leur savoir-faire dans le domaine des ressources énergétiques. De même, les défis environnementaux liés à la croissance économique de ces pays, en particulier les répercussions sur les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre, ouvrent d'autres créneaux aux entreprises canadiennes spécialisées dans les énergies de recharge et autres technologies vertes ainsi que dans le domaine de l'efficacité énergétique. Comme c'est le cas pour la construction d'infrastructures, il existe aussi des débouchés dans le domaine des services, comme en génie-conseil.

Recommandation 20

Dans le contexte de l'intensification des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie, le gouvernement du Canada devrait chercher à exploiter au maximum le savoir-faire du Canada dans des secteurs et domaines d'activité complémentaires comme l'agriculture, l'infrastructure (y compris les transports) et les énergies de recharge et autres technologies vertes.

Éducation

Il faut augmenter ce nombre et nous pouvons le faire.

*L'honorable Stockwell Day
Ancien ministre du commerce international et
ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 15.*

Les universités sont d'importantes fenêtres sur le monde pour le Canada et elles s'efforcent de favoriser une compréhension approfondie de l'interconnectivité de l'économie mondiale du savoir chez les étudiants canadiens, et de leur inculquer les connaissances internationales et les compétences interculturelles dont ils ont besoin pour prospérer dans un environnement planétaire.

*Paul Davidson,
Association des universités et collèges du Canada
40^e législature, 3^e session, fascicule no 4, p. 6.*

L'AUCC croit que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, en raison de l'importance qu'il accorde aux échanges entre personnes, peut être déterminant dans la création des liens solides entre le Canada et les pays émergents comme la Chine et l'Inde [...].

*Paul Davidson,
Association des universités et collèges du Canada
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 6.*

Nous devons profiter de ce moment dans le développement des relations entre le Canada et l'Inde pour accélérer nos efforts.

*Paul Davidson,
Association des universités et collèges du Canada
40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 8.*

Les universités ont investi leurs propres ressources et repéré les marchés cibles. Les parties intéressées sont maintenant déterminées à travailler ensemble dans un consortium. Ce qu'il nous faut ce sont les ressources pour mitrailler les marchés émergents. Le marketing peut prendre toutes les formes et inclure aussi bien le marketing sur Internet que la présence physique sur des marchés clés, ou encore viser à faire entrer l'image de marque

du Canada dans l'esprit des jeunes étudiants indiens et chinois et de leurs familles.

Paul Davidson,

Association des universités et collèges du Canada

40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 18.

Le comité a recueilli des témoignages convaincants au sujet de l'existence d'importants débouchés dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, qui pourraient contribuer à améliorer les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie. À cet égard, plusieurs témoins ont déploré le nombre relativement modeste d'étudiants étrangers, en particulier de la Chine, de l'Inde et de la Russie, inscrits dans nos établissements postsecondaires. Ils craignent que cette faible représentation ait une incidence sur les relations commerciales que le Canada entretient avec ces trois pays.

En effet, d'autres pays attirent davantage d'étudiants chinois, indiens et russes que le Canada⁴¹². L'Australie, par exemple, a délivré plus de 265 000 visas d'étudiants en 2008-2009; l'Inde arrivant au premier rang, avec plus de 65 000 étudiants, suivie de la Chine avec plus de 45 000 étudiants et de la Russie, qui traîne de l'arrière avec 423 étudiants⁴¹³. En ce qui concerne les inscriptions, nous avons appris qu'environ 51 000 étudiants chinois et 28 000 étudiants indiens étaient inscrits dans des universités australiennes pour l'année scolaire en cours⁴¹⁴.

À titre de comparaison, selon les plus récentes statistiques comparables, seulement 79 509 étudiants étrangers ont été admis au Canada en 2008. La Chine est le deuxième pays source en importance avec 13 688 étudiants, soit 13,1 % du total; l'Inde arrive au septième rang, avec 3 244 étudiants, soit 4,1 % du total, et la Russie est dix-septième, avec 705 étudiants, soit 0,7 % du total. En ce qui concerne les inscriptions, 15 000 étudiants chinois et 2 800 étudiants indiens fréquentaient des universités canadiennes en 2008. Nous avons de plus appris que le Canada, qui faisait autrefois

⁴¹² B. Zeiler-Kligman 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 56; P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 10.

⁴¹³ Voir le tableau de données statistiques 2008-2009 produit par le ministère australien de l'Immigration et de la Citoyenneté qui compare le nombre de visas d'étudiants délivrés en Australie (à l'intérieur du territoire) et à l'étranger (à l'extérieur du territoire) avec celui d'autres pays, dont le Canada, http://www.immi.gov.au/media/statistics/study/_pdf/2008-09-offshore-onshore-combined-grants.pdf, consulté le 16 juin 2010..

⁴¹⁴ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 10.

partie des cinq premiers pays de destination des étudiants étrangers, se retrouve maintenant en 14^e position à cet égard⁴¹⁵.

Nous pensons que les étudiants étrangers peuvent avantageusement servir à faire connaître le Canada comme partenaire commercial⁴¹⁶. Beaucoup de témoins nous ont dit que la présence d'étudiants étrangers au Canada permet de mieux faire connaître notre pays et en particulier les possibilités et avantages que présentent des relations commerciales bilatérales. Parallèlement, à en juger par les témoignages entendus, en augmentant le nombre des étudiants étrangers inscrits dans des programmes de gestion des affaires, on contribuerait à généraliser ces compétences chez les partenaires commerciaux du Canada et on donnerait du même coup plus de profondeur aux compétences et aux connaissances permettant d'améliorer les relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie.

Les témoins ont aussi fait valoir que le contact avec des étudiants étrangers est un bon moyen d'exposer les étudiants canadiens à d'autres cultures et de leur faire connaître d'autres pays. De plus, le Canada serait plus familier aux futurs dirigeants et décisionnaires étrangers diplômés des établissements postsecondaires du Canada. Le séjour d'étudiants étrangers au Canada fournit l'occasion d'établir des relations de longue durée potentiellement utiles. On a mentionné par exemple au comité que le ministre de l'Agriculture de l'Inde avait travaillé au cabinet du premier ministre à Ottawa en 1965 grâce à une bourse du Commonwealth⁴¹⁷. L'ambassadeur de la Chine au Canada a fait des études supérieures à l'Université McGill et à l'Université Queen's⁴¹⁸.

L'apport des étudiants étrangers à l'économie canadienne témoigne de l'intérêt d'intensifier le volet services d'éducation des relations commerciales du Canada avec la Chine, l'Inde et la Russie. D'après une étude commandée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, les étudiants étrangers contribuent

⁴¹⁵ B. Zeiler-Kligman 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 56; D. M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 32.

⁴¹⁶ K. Sunquist, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 44.

⁴¹⁷ D.M. Malone, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 36.

⁴¹⁸ AUCC, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 9.

au PIB du Canada à hauteur de 6,5 milliards de dollars par an, ce qui dépasse la valeur de nos exportations de bois d'œuvre résineux⁴¹⁹.

Faire des études à l'étranger n'est pas monnaie courante en Russie, mais le potentiel que présentent la Chine et l'Inde à cet égard – vu le grand nombre d'étudiants de ces pays qui étudient à l'étranger – doit davantage retenir l'attention des décisionnaires canadiens. Comme l'a dit l'ancien ministre du Commerce international, « c'est une situation qui ne fait que des gagnants⁴²⁰ ».

Le système d'éducation postsecondaire du Canada a beaucoup à offrir. Par exemple, les frais de scolarité sont moins élevés au Canada qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais la qualité des études est similaire. Le gouvernement du Canada a récemment amélioré les règles régissant le travail des étudiants étrangers et il leur permet aussi de chercher du travail au Canada une fois leurs études terminées. Avec des bourses comme les Bourses d'études supérieures du Canada Vanier et maintenant les bourses pour futurs leaders, les étudiants étrangers ont de plus en plus de possibilités de financement. De plus, les étudiants étrangers peuvent s'identifier comme citoyens prospectifs avant de venir au Canada dans le cadre de la nouvelle catégorie d'immigrants Expérience canadienne⁴²¹. Certains de ces éléments peuvent facilement être intégrés à la campagne générale de promotion de la marque Canada recommandée par le comité à partir de la marque Canada dans le domaine de l'éducation qui a été conçue comme un cadre national intégrant les provinces et les universités⁴²².

Les témoins ont saisi le comité d'autres aspects du secteur de l'éducation qui pourraient être avantageux pour les relations commerciales entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie. En particulier, de nombreux témoins ont parlé de l'importance d'établir des liens et des partenariats entre les établissements canadiens et ceux des trois pays pour promouvoir la coopération dans le secteur de la recherche et du développement ainsi que les échanges de compétences⁴²³. Ces efforts contribueraient à renforcer les compétences du Canada, en particulier dans les

⁴¹⁹ AUCC, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 8.

⁴²⁰ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 16.

⁴²¹ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 11.

⁴²² P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 11, 16.

⁴²³ M. Gavai, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 35.

secteurs à forte valeur du savoir et de l'innovation, et à favoriser la commercialisation des produits qui en résultent.

Les témoins ont aussi parlé de la possibilité que les universités canadiennes ouvrent des campus satellites en Chine, en Inde et en Russie, ce qui pourrait être selon eux avantageux pour les relations commerciales du Canada avec ces trois pays⁴²⁴ et pourrait aider les pays en question à combler leurs besoins en établissements d'enseignement de qualité. On nous a dit à ce sujet que l'Inde avait récemment adopté des mesures législatives permettant aux universités étrangères d'ouvrir des campus satellites dans ce pays et que certaines universités américaines et britanniques avaient commencé des démarches en ce sens.

Le comité a aussi entendu des témoignages sur le financement des établissements postsecondaires par les provinces. Les provinces ne versent pas de fonds aux établissements à l'égard des étudiants étrangers, si bien qu'ils n'ont aucun intérêt à essayer d'en attirer davantage⁴²⁵. On nous a dit aussi qu'il manquait de places et de ressources dans les établissements postsecondaires du Canada et que cela entrave l'augmentation des effectifs étudiants, canadiens ou étrangers.

Nous estimons que les avantages l'emportent sur les inconvénients s'agissant d'élargir les services d'éducation du Canada. On nous a dit par ailleurs que la capacité des universités canadiennes varie de l'une à l'autre et que ce que l'on ne trouve pas dans l'une peut être offert dans d'autres⁴²⁶.

À cet égard, nous avons été heureux d'entendre parler des mesures gouvernementales visant à accroître les services d'éducation du Canada. On pense notamment au lancement d'Édu-Canada pour mousser les établissements d'enseignement canadiens auprès des étudiants internationaux et au parrainage par le gouvernement de foires universitaires dans les pays à l'étude⁴²⁷. Nous sommes heureux aussi des tables rondes sur l'éducation qui ont été organisées récemment par le bureau du premier ministre⁴²⁸.

⁴²⁴ M.Gavai, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 5, p. 35.

⁴²⁵ P. Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 56.

⁴²⁶ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 19.

⁴²⁷ S. Beck, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 4, p. 10; P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 7.

⁴²⁸ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 8.

On peut aussi envisager de promouvoir les réseaux des établissements postsecondaires et des institutions de recherche dans les domaines de la recherche et du développement, du savoir et de l'innovation, notamment par la conclusion d'ententes dans les domaines des sciences et des technologies entre les universités et les institutions de recherche. Ces arrangements et partenariats peuvent aider le Canada à faire valoir ses connaissances et son esprit d'innovation⁴²⁹. D'ailleurs, il paraît que, à la suite de telles initiatives, les universités canadiennes ont actuellement quelque 400 partenariats de recherche universitaire avec la Chine et environ 65 avec l'Inde⁴³⁰.

Les échanges d'étudiants et de professeurs aussi permettent de bâtir des relations entre le Canada et les économies émergentes. Nous avons été intéressés d'entendre des témoignages au sujet des nombreux programmes d'échanges, comme le Programme d'échange de boursiers Canada-Chine institué en 1973 grâce auquel le Canada est devenu un des pionniers de ce type de relations avec la Chine⁴³¹.

À ces initiatives peuvent s'ajouter d'autres mesures proposées qui exigerait relativement peu de ressources comme la conclusion d'accords de mobilité des étudiants et des chercheurs avec la Chine, l'Inde et la Russie⁴³². Celles-ci visent essentiellement à présenter une image plus cohésive des services d'éducation du Canada, en partie pour éviter que les universités et les provinces ne lancent des campagnes concurrentes. Certains ont proposé aussi de réduire le temps de traitement des demandes de visa d'étudiant, dont les témoins ont dit qu'il désavantageait fortement le Canada par rapport aux autres pays⁴³³.

Un témoin a recommandé que le gouvernement du Canada se donne une stratégie de recrutement d'étudiants étrangers, laquelle servirait l'intérêt national. Dans le contexte de cette stratégie, le gouvernement pourrait coordonner et financer des activités de promotion pour le compte du secteur canadien de l'éducation⁴³⁴.

⁴²⁹ S. Day, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 19, p. 16.

⁴³⁰ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 6.

⁴³¹ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 10.

⁴³² P. Dutkiewicz, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 44.

⁴³³ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 13.

⁴³⁴ P. Davidson, 40^e législature, 3^e session, fascicule n° 4, p. 11.

Les efforts déployés pour accroître la place des services d'éducation dans les relations commerciales du Canada avec les trois économies à l'étude doivent être complets et englober les universités, les collèges et les écoles de formation professionnelle de bonne réputation.

D'autres recommandations proposées par les témoins exigeaient des ressources substantielles ainsi que l'application d'une stratégie claire et réfléchie permettant de déterminer ce qui serait rentable avant que des décisions définitives ne soient prises. On a suggéré entre autres d'augmenter le financement et les bourses d'études visant les étudiants étrangers. On a aussi proposé d'instituer une fondation de recherche sur la Russie similaire à la Fondation Asie-Pacifique, laquelle effectue des recherches stratégiques sur les relations économiques, politiques et sociales du Canada avec cette région et dont le mandat couvre notamment la Chine et l'Inde⁴³⁵.

Recommandation 21

Pour améliorer les services d'éducation canadiens dans le contexte des relations commerciales entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, le gouvernement du Canada devrait, en consultation avec les gouvernements des provinces et des territoires, les associations industrielles et les établissements d'enseignement postsecondaire comme les universités et les collèges :

- se doter d'une stratégie internationale de recrutement d'étudiants étrangers de manière à augmenter le nombre des étudiants chinois, indiens et russes dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada en mettant l'accent sur le savoir-faire académique et professionnel et les autres avantages relatifs du Canada;**
- offrir davantage de bourses d'études et d'aide financière aux étudiants chinois, indiens et russes voulant faire des études**

⁴³⁵ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 8.

postsecondaires au Canada et aux étudiants canadiens souhaitant faire des études postsecondaires en Chine, en Inde ou en Russie;

- multiplier les échanges d'étudiants et de professeurs ainsi que les activités de recherche en partenariat entre les établissements postsecondaires du Canada et ceux de la Chine, de l'Inde et de la Russie;

- maintenir le programme Édu-Canada;

- se doter d'une stratégie permettant de présenter une image cohésive du secteur canadien de l'éducation aux étudiants étrangers de niveau postsecondaire;

- réduire le temps de traitement des demandes de visa émanant d'étudiants pour rendre le Canada plus compétitif sur ce plan.

Réussites d'entreprises canadiennes en Chine, en Inde et en Russie

Il est tout à fait possible pour des entreprises canadiennes d'exploiter les possibilités que présentent la Chine, l'Inde et la Russie et de percer sur ces marchés. D'ailleurs, durant les audiences qu'il a tenues à Ottawa et pendant ses missions d'information en Chine et en Russie, le comité a entendu parler d'entreprises canadiennes qui avaient réussi sur ces marchés. Ces entreprises représentaient un vaste éventail de secteurs et d'industries. Dans le secteur des ressources naturelles et des activités extractives, on note la présence de la société KinRoss Gold (le plus gros investissement canadien en Russie).

Dans le secteur des infrastructures, du génie et des transports, il y a SNC-Lavalin et Bombardier. Cette dernière société a remporté des succès sur le marché des avions privés, des avions régionaux, du transport en commun et du transport ferroviaire

interurbain. Le comité a d'ailleurs eu l'occasion d'utiliser les navettes de Bombardier à l'aéroport de Beijing. En Inde, Bombardier a établi une usine de fabrication.

Dans le secteur de l'information et des communications, plusieurs sociétés canadiennes sont présentes en Chine, en Inde et en Russie, dont Research in Motion, l'entreprise de Waterloo qui fabrique le Blackberry. Dans le secteur des services financiers et de l'assurance, on note la BMO, la Financière Manuvie, la Financière SunLife, la Banque Royale et la Banque Scotia. Dans le secteur agricole, il y a des producteurs de porc et de bétail.

La clé du succès

Durant ses deux missions d'information, beaucoup de gens ont parlé au comité des clés du succès sur les marchés de la Chine, de l'Inde et de la Russie. Leurs observations variaient suivant l'expérience et le domaine d'activité de chacun, mais la plupart ont insisté sur l'importance de faire preuve de patience, de planifier dans la durée, de connaître la culture d'entreprise et de se tenir au courant de la situation du marché et des conditions locales, lesquelles peuvent changer rapidement dans ces économies. Certains témoins ont souligné l'importance de se comporter comme une entreprise locale, d'exploiter les compétences locales et de trouver un associé local fiable et compétent. Certaines sociétés canadiennes ont des coentreprises dans ces pays, tandis que d'autres font cavalier seul.

Débouchés pour les PME

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que les PME ont initié le mouvement et que les grandes entreprises investissent maintenant dans presque tous ces endroits.

Ken Sunquist

*Affaires étrangères et Commerce international Canada
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 25*

Vous ne devriez pas vous attendre à voir en Russie toutes sortes de petites et moyennes entreprises. Notre histoire n'est pas la vôtre.

S.E. Georgiy Mamedov

*Ambassadeur de la Fédération de Russie
39e législature, 2e session, fascicule n° 8, p. 63.*

Si la plupart des exemples de réussite et des possibilités s'offrant aux entreprises canadiennes concernaient surtout les grandes entreprises, on a néanmoins beaucoup parlé au comité du rôle potentiel des PME sur les marchés chinois, indien et russe, notamment dans le secteur des activités d'extraction. On nous a parlé par exemple de petites entreprises dans le secteur des activités extractives. On nous a parlé aussi de l'Inde où de petites sociétés – plutôt que de grandes entreprises – concentrent leurs efforts⁴³⁶.

La présence de grandes entreprises sur ces marchés est utile aux PME dans la mesure où elles offrent à celles-ci la possibilité d'exécuter certaines activités pour leur compte. Les grandes entreprises peuvent aussi servir de modèle aux PME, comme l'a fait remarquer un témoin : « Premièrement, certaines grandes entreprises peuvent amener de plus petites entreprises avec elles [...] nous travaillons avec la grande entreprise qui réalise des projets d'envergure afin d'en maximiser le contenu canadien⁴³⁷. » En collaborant avec de grandes entreprises, les PME acquièrent une expérience qui leur permet ensuite de bâtir et de consolider leur présence commerciale de manière indépendante.

Cependant, les difficultés que doivent surmonter les PME sur ces marchés émergents ne sont pas du même ordre que celles auxquelles font face les grandes sociétés. En fait, les difficultés sont souvent telles que les PME concluent qu'il n'est pas rentable pour elles de chercher à s'implanter dans les économies émergentes⁴³⁸. En particulier, de par la nature même des économies émergentes où les grandes entreprises et même de grandes sociétés d'État occupent une place importante, l'avantage va aux grandes sociétés, ce qui défavorise les PME, comme l'ambassadeur de la Russie l'a dit au comité.

⁴³⁶ K. Sunquist 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 24.

⁴³⁷ K. Sunquist 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 41.

⁴³⁸ B.M. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 39.

Pour certaines entreprises, cependant, ces marchés pourraient être avantageux. La Stratégie commerciale mondiale du gouvernement du Canada ne cible pas spécifiquement les PME, mais EDC et le Service des délégués commerciaux du Canada le font, ce qui pourrait être particulièrement avantageux. On a dit au comité que le gros des efforts du gouvernement canadien vise à soutenir les PME et favoriser leur expansion. Un des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international que nous avons entendus nous a dit : « ... si nous établissons qu'il existe une possibilité pour un produit canadien dans un secteur, nous pouvons aider de manières créatives » les sociétés canadiennes à obtenir du capital et du financement, faciliter leur expansion sur ces marchés et atténuer les risques qu'elles courrent. Par exemple, pour aider les entreprises dans leurs analyses coûts-avantages, le MAECI, EDC et le Service des délégués commerciaux publient régulièrement des informations sur les secteurs d'activité et les marchés. Le gouvernement canadien peut par ailleurs aussi aider les entreprises à trouver des contacts sur place et montrer qu'il appuie telle ou telle entreprise canadienne.

Recommandation 22

Comme les PME manquent en général de ressources pour prendre pied sur les marchés étrangers comme la Chine, l'Inde et la Russie et ainsi profiter de leur essor, le gouvernement du Canada devrait voir à ce qu'elles continuent de recevoir l'aide et les conseils dont elles ont besoin à ce chapitre. Il importe en particulier qu'Affaires étrangères et Commerce international Canada et Exportation et développement Canada continuent d'aider les PME à réaliser des analyses coûts-avantages, à concevoir des stratégies de développement des marchés et à atteindre leurs objectifs commerciaux.

Fonds souverains

Jusqu'à maintenant, aucun fonds souverain n'a fait voir directement à ceux qui sont inquiets qu'il y aurait un problème : ils agissent à la manière d'investisseurs réagissant au marché.

Wendy Dobson

*Rotman School of Management, Université de Toronto
39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 24.*

Certains témoins ont fait valoir au comité que les fonds souverains entre autres pourraient permettre aux entreprises canadiennes d'entamer ou d'accroître leurs relations commerciales avec la Chine, l'Inde et la Russie. Ces fonds suscitent cependant certaines inquiétudes dans la mesure où l'on se demande jusqu'à quel point les capitaux sont investis surtout pour avantager le pays qui est la source des fonds au détriment du pays dans lequel les fonds sont investis. On craint en particulier que certains fonds soient investis de manière à faciliter la possession ou prise de contrôle de grandes sociétés, en particulier dans les secteurs des ressources et des marchandises. La concentration du marché et les pratiques restrictives du commerce aussi suscitent des réserves. Dans le contexte canadien, ce qui inquiète le plus pour le moment, c'est la présence de fonds souverains dans des secteurs stratégiques comme l'industrie pétrolière et gazière, l'industrie minière et le secteur de l'acier⁴³⁹.

La question des fonds souverains de la Chine, de l'Inde et de la Russie, issus de l'expansion rapide de leur économie ou de certains secteurs de leur économie, a été soulevée durant les audiences. La politique du gouvernement du Canada, a-t-on dit au comité, est la suivante : « Nous ne sommes pas contre les sociétés d'État en tant que telles, pourvu qu'elles ne tiennent pas lieu d'instrument pour promouvoir la politique étrangère d'un autre gouvernement⁴⁴⁰. » Cette politique est décrite dans la version récemment modifiée de la *Loi sur l'Investissement Canada*, laquelle exige aussi que, au-delà d'un certain montant, l'on vérifie si les investissements envisagés sont dans l'intérêt du Canada au sens de la loi⁴⁴¹.

⁴³⁹ W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 24-25; F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 8.

⁴⁴⁰ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 29.

⁴⁴¹ K. Sunquist, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 29.

Personne n'a fait valoir au comité que ces investissements devraient être carrément interdits au Canada. D'ailleurs, la grande majorité des témoins estiment que ces investissements peuvent stimuler l'économie canadienne et même revêtir en fait une importance critique dans la mesure où ils peuvent sauver et créer des emplois dans des secteurs à valeur ajoutée bien rémunérés comme l'infrastructure. Ces types d'investissements peuvent être particulièrement utiles pour encourager les entreprises canadiennes à être plus compétitives à l'échelle internationale. Au demeurant, de nombreux témoins sont contre la création de nouveaux obstacles à l'investissement, en particulier quand il nous en faut plus que moins.

On nous a dit que, quand le gouvernement du Canada cherche à déterminer si un fonds souverain sera autorisé à investir au Canada, il se demande si la société d'État est cotée en bourse dans son pays d'origine, si elle est assujettie à des obligations de reddition de compte analogues à celles qui visent les sociétés canadiennes et si elle possède une structure de gouvernance transparente où les dirigeants sont comptables devant les actionnaires. On nous a dit que plusieurs nombreuses sociétés d'État répondent à ces critères⁴⁴². En outre, d'après l'ambassadeur de la Chine, presque toutes les sociétés d'État chinoises ont subi des réformes structurelles considérables et sont cotées en bourse⁴⁴³.

Plusieurs témoins ont parlé de l'expérience d'autres pays. Pour la plupart, ces pays accueillent favorablement les investissements des fonds souverains. Le haut-commissaire de l'Australie au Canada a expliqué que son pays vérifie si les activités des sociétés d'État étrangères et les investissements des fonds souverains dans des entreprises australiennes sont dans l'intérêt national⁴⁴⁴. On discute avec le requérant de la manière de maximiser l'apport de l'investissement proposé au pays, on s'assure que la proposition est crédible d'un point de vue commercial et l'on s'occupe des questions sensibles éventuelles. La participation doit être inférieure à 50 % dans le secteur des ressources au-delà d'un certain seuil et on exige un nombre minimum

⁴⁴² P. McGovern, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 30.

⁴⁴³ H.E.L. Lijun, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 14.

⁴⁴⁴ J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 22. Des sociétés d'État chinoises semblent intéressées à acquérir des actifs australiens dans le secteur du minerai de fer pour garantir les approvisionnements des fonderies.

d'administrateurs indépendants⁴⁴⁵. Dans ces conditions, plus de 97 % des demandes d'acquisition sont approuvées⁴⁴⁶.

Dans l'ensemble, les témoins entendus souscrivent à la politique du Canada à l'égard des fonds souverains, mais beaucoup estiment néanmoins que la question mérite une étude plus approfondie⁴⁴⁷. Ils considèrent notamment qu'on aurait besoin de lignes directrices sur les considérations importantes dont il importerait de tenir compte lorsque l'on envisage de se servir des fonds souverains comme source d'investissement au Canada. Par exemple, un témoin s'est dit d'avis que les investissements de ces fonds devraient respecter l'intérêt national⁴⁴⁸. On propose aussi de clarifier les attentes et les paramètres quant à ce que l'on considère comme l'intérêt national pour réduire les éléments de subjectivité et faciliter le respect des conditions⁴⁴⁹. On a notamment dit au comité qu'il serait intéressant d'examiner de plus près le modèle de l'Australie puisque ce pays compte des industries similaires à celles du Canada qui attirent des investissements de fonds souverains⁴⁵⁰.

Les témoins ont aussi formulé des suggestions sur le rôle de la législation canadienne dans l'activité des fonds souverains au Canada. Certains ont proposé en particulier que l'on s'efforce davantage de voir à l'existence d'un cadre réglementaire qui encouragerait les investisseurs étrangers à suivre nos règles et non les leurs⁴⁵¹.

On a aussi proposé l'établissement de normes internationales régissant le fonctionnement des fonds souverains. On a parlé notamment de mesures envisagées à l'Organisation de coopération et de développement économiques en vue de la création d'un code de déontologie et au Fonds monétaire international pour dresser une liste des pratiques exemplaires à l'intention des fonds souverains. Un autre témoin

⁴⁴⁵ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 10.

⁴⁴⁶ J. Brown, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 10, p. 22.

⁴⁴⁷ J.M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 46; F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 9; Harder, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 8, p. 39; Evans, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 58.

⁴⁴⁸ Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 9.

⁴⁴⁹ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 9.

⁴⁵⁰ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 14.

⁴⁵¹ F. Hampson, 40^e législature, 2^e session, fascicule n° 18, p. 20; W. Jiang, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 7, p. 67; B.M. Wolf, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 43; J. Helliwell, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 21.

estime que, vu la part relativement petite du Canada de l'investissement direct étranger en Amérique du Nord, il pourrait être dans notre intérêt d'éviter de faire cavalier seul et de collaborer avec les autorités internationales qui sont en train d'établir des pratiques exemplaires⁴⁵². Que la solution ait un caractère national ou international, l'important c'est d'établir des normes claires qui confèrent certitude et prévisibilité. Comme un témoin nous l'a dit, « c'est ce que recherchent les investisseurs⁴⁵³ ».

Recommandation 23

Le gouvernement du Canada devrait se donner une stratégie sur les investissements étrangers des fonds souverains et des entreprises d'État qui tienne compte des règles relatives à l'investissement étranger en vigueur au Canada.

⁴⁵² W. Dobson, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 3, p. 24-25.

⁴⁵³ J.M. Curtis, 39^e législature, 2^e session, fascicule n° 2, p. 44.

TÉMOINS ET MÉMOIRES

Affaires étrangères et Commerce international Canada

Honorable Stockwell Day, ministre du commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
(2009-11-25)

Ken Sunquist, sous-ministre adjoint, Opérations mondiales et délégué commercial en chef; et sous-ministre adjoint (Asie et Afrique) et délégué commercial en chef
(2008-04-15, 2009-11-04 & 2010-03-24)

Stewart Beck, sous-ministre adjoint, Investissement, innovation et secteurs
(2008-02-13)

Robert Ready, directeur, Direction de la politique commerciale sur l'investissement
(2008-02-13)

Robert Clark, directeur général, Analyse de la politique économique
(2008-02-13)

Richard Bale, directeur, Relations commerciales en l'Asie du Nord
(2008-02-13)

Audri Mukhopadhyay, directeur, Relations commerciales en l'Asie du Sud
(2008-02-13)

Gordon Houlden, directeur général, Direction générale de l'Asie orientale, Relations bilatérales
(2008-04-15)

Peter McGovern, directeur général, Relations commerciales bilatérale, Asie et Amériques, Opérations mondiales
(2008-04-15)

Patricia Fuller, économiste en chef
(2008-05-27)

Affaires étrangères et Commerce international Canada (suite)

Erik Ens, économiste principal, Bureau de l'économiste en chef
(2008-05-27)

Martine Moreau, directrice par intérim, Direction des initiatives stratégiques
(2008-05-27)

Robert Hage, directeur général, Europe
(2009-10-06 & 2010-04-22))

Leigh Sarty, directeur, Relations avec l'Europe et l'Asie centrale
(2009-10-06)

James Hill, directeur, Relations commerciales avec l'Europe et l'Asie centrale
(2009-10-06)

Ping Kitnikone, directrice, Relations commerciales avec l'Asie du Nord
(2009-11-04)

Eric Walsh, directeur, Relations avec l'Asie du Nord
(2009-11-04)

Ken Macartney, directeur général, Asie du Sud et du Sud-Est et Océanie
(2010-03-24)

Luc Santerre, directeur, Relations commerciales avec l'Asie du Sud et du Sud-Est et l'Océanie
(2010-03-24)

Agence canadienne de développement international

Robert Greenhill, président
(2008-06-11)

Allan Culham, vice-président par intérim, Affaires pangéographiques
(2008-06-11)

Agence des services frontaliers du Canada

Geoff Leckey, directeur général, Opérations relatives au renseignement et au ciblage
(2010-04-22)

Agence des services frontaliers du Canada (suite)

Rick Herringer, directeur des enquêtes pour la sécurité nationale, Opérations relatives au renseignement au au ciblage
(2010-04-22)

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Blair Coomber, Directeur général, Direction des relations bilatérales et de la politique commerciale sur les questions techniques
(2009-05-26)

Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA)

Darcy Davis, président
(2009-05-26)

Jim Everson, directeur et vice-président affaires publiques, Conseil canadien du canola
(2009-05-26)

Amnistie internationale Canada

Alex Neve, Secrétaire général
(2008-04-09)

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

Frank Swedlove, président
(2010-04-14)

Michael Landry, vice-président, Expansion de l'entreprise, Financière Manuvie
(2010-04-14)

Janice Hilchie, vice-présidente, Relations avec les législateurs
(2010-04-14)

Association d'affaires Canada-Russie-Eurasie

Piotr Dutkiewicz, membre du conseil d'administration national
(2008-04-29)

Association des universités et collèges du Canada

Paul Davidson, président
(2010-04-21)

Association des universités et collèges du Canada (suite)

Pari Johnston, directrice, Relations internationales
(2010-04-21)

Australie, Haut-commissariat de l'Australie au Canada

Justin Brown, Haut-commissaire
(2009-05-27)

Balsillie School of International Affairs

Ramesh Thakur, directeur, *Balsillie School of International Affairs* et associé distinguée du CIGI
(2010-03-31)

Bombardier inc.

George Haynal, vice-président, Affaires gouvernementales
(2008-02-06 & 2009-10-07)

Borden Ladner Gervais LLP

Robert R. Shouldice, associé
(2010-05-05)

Bureau économique et culturel de Taipei

David Tawei Lee, représentant de Taiwan au Canada
(2009-05-27)

Burton, Charles

Professeur associé, Département de sciences politiques, Université Brock
(2008-04-09)

Canasia Power Corporation

Ashok Dhillon, président-directeur général
(2010-05-06)

Centre de recherches pour le développement international

David M. Malone, président
(2009-05-05)

Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale

John M. Curtis, associé distinguée
(2007-12-11 & 2009-05-05)

Chambre de commerce du Canada

Michael Murphy, vice-président exécutif, Politiques
(2007-12-11)

Brian Zeiler-Kligman, analyste en politique internationale
(2007-12-11)

Chine, Ambassade de la République populaire de Chine au Canada

S.E. Lan Lijun, ambassadeur
(2009-04-29)

Wenze You, conseiller
(2009-04-29)

Shan Jiang, ministre-conseiller (commerce);
(2009-04-29)

Citoyenneté et Immigration Canada

Rénald Gilbert, directeur général, Région internationale
(2010-04-22)

Conference Board du Canada

Brenda Lafleur, directrice du programme, Prévisions et analyses
(2008-01-30)

Sheila Rao, chargée de recherche principale, Prévisions et analyses
(2008-01-30)

Glen Hodgson, premier vice-président et économiste en chef
(2008-04-16)

Conseil canadien des chefs d'entreprises

David Stewart-Patterson, vice-président exécutif
(2009-06-02)

Sam Boutziouvis, vice-président, Économie et commerce international
(2009-06-02)

Conseil commercial Canada-Chine

Peter Harder, membre du conseil d'administration
(2008-04-29)

Conseil de commerce Canada-Inde

Peter Sutherland, vice-président
(2008-04-29)

Rana Sarkar, président et directeur exécutif
(2010-05-05)

Conseil international du Canada

Douglas Goold, attaché supérieur de recherches
(2010-04-15)

Dobson, Wendy

Professeure et directrice, *Institute for International Business, Rotman School of Management*, Université de Toronto
(2008-01-30)

École de gestion Telfer

Gurprit S. Kindra, professeur
(2010-05-12)

Energate

Niraj Bhargava, président et directeur général
(2010-05-12)

Exportation et Développement Canada

Stephen Poloz, premier vice-président, Affaires générales, et économiste en chef
(2008-04-09)

Eric Siegel, président et chef de la direction
(2009-03-10)

Benoit Daignault, premier vice-président, Développement des affaires
(2009-03-10)

Fédération canadienne de l'agriculture

Ron Bonnett, premier vice président
(2009-05-26)

Robert Godfrey, directeur des politiques commerciales et des relations internationales
(2009-05-26)

Fondation Asie Pacifique du Canada

Paul Evans, codirecteur général et président du conseil de direction
(2008-02-05)

Fondation Canada-Inde

Aditya Jha, responsable nationale
(2010-04-14)

Grey, Clark, Shih et associés limitée

Peter Clark, président
(2008-04-16)

Hart, Michael

Titulaire de la chaire Simon Reisman en politique commerciale, Université Carleton
(2009-10-20)

Helliwell, John

Professeur émérite d'économie, Université de Colombie-Britannique
(2007-12-04)

Inde, Gouvernement de l'

L'honorable Kamal Nath, ministre du Transport routier et des Autoroutes
(2010-03-25)

Narinder Chauhan, haut-commissaire adjoint, Haut-commissariat de l'Inde
(2010-03-25)

Inde, Haut commissariat de la république de l'Inde au Canada

S.E. Shashishekhar M. Gavai, Haut commissaire de l'Inde au Canada
(2009-04-01)

Institut Fraser

Raj Tiagi, économiste principal, *R.J. Addington Center for the Study of Measurement*
(2009-06-03)

Institut pour la démocratie et de la coopération

Andranik Migranyan, directeur
(2009-10-06)

International Business Group Ltd.

Irina Bobrysheva, présidente
(2009-09-30)

Bernard Borg, président du conseil d'administration
(2009-09-30)

Jiang, Wenran

Directeur par intérim, Institut de la Chine, Université de l'Alberta
(2008-04-16)

Mandel-Campbell, Andrea

Auteure
(2009-06-03)

Manufacturiers et exportateurs du Canada

David T. Fung, président sortant des MEC, président et chef de direction
d'ACDEG International Inc.
(2009-10-27)

Jean-Michel Laurin, vice-président, Politiques d'affaires mondiales
(2008-05-07 et 2009-10-27)

Norman Paterson School of International Affairs, Université Carleton

Fen Hampson, directeur
(2009-11-03)

Port Metro Vancouver

Chris Badger, directeur de l'exploitation
(2009-12-01)

Port Metro Vancouver (suite)

Duncan Wilson, directeur des communications et des affaires
gouvernementales
(2009-12-01)

RGA International Corporation

Gary Comerford, vice-président exécutif et chef de la commercialisation

Russie, Ambassade de la Fédération

S.E. Georgiy Mamedov, ambassadeur
(2008-05-06)

Statistique Canada

Craig Kuntz, directeur, Division du commerce international
(2008-05-14)

Patrick O'Hagan, directeur, Division de la balance des paiements
(2008-05-14)

Steger, Debra P.

Professeure et directrice, Réseau EDGE, faculté de droit (common law),
Université d'Ottawa
(2007-12-04)

Westdal, Christopher

Ancien ambassadeur canadien auprès de la Fédération Russe
(2008-06-10)

Wolf, Bernard M.

Professeur, département d'économie et directeur des programmes de MBA
internationaux, Université York
(2008-02-05)

MISSIONS D'ÉTUDE EN RUSSIE ET EN CHINE

MOSCOU, RUSSIE

Ambassade du Canada auprès de la République russe

S.E. Ralph Lysyshyn, ambassadeur

Gilles Breton, ministre-conseiller et chef de mission adjoint

Klaus Buttner, ministre-conseiller (Affaires commerciales)

Denis Chouinard, chef de la Section politique

Johanne DesLauriers, conseiller en immigration

Garth Eardhart, conseiller principal, Agriculture Canada

Sohrab Oshidar, délégué commercial (Agriculture)

Deborah Dunton, deuxième Secrétaire (Politique)

Julie Rechel, deuxième Secrétaire

Maria Slepchenko, agent de presse

Nikolay Duplenskiy, interprète

Association d'affaires Canada Russie Eurasie (AACRE)

Nathan Hunt, président, AACRE Moscou

John C. Campbell, PriceWaterhouse Coopers, Moscou

Carlo De Benedictis, représentant en chef, République russe, Banque de la Nouvelle-Écosse

Tatiana V. Govorukhina, Turianski Wolfsson

Yuriy Gudz, gérant du territoire (Europe de l'Est), Vanden Bussche

Association d'affaires Canada Russie Eurasie (AACRE) (suite)

Brad Pielsticker, Groupe de développement Mikhailovsky, Moscou

Chris Skirrow, associé, Produits industriels, PriceWaterhouse Coopers

Neil Withers, premier vice-président, Relations avec les investisseurs, Banque ISC VTB

Olga Kameneva

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Eric Rasmussen, directeur, Direction des affaires corporatives

Jason Verville, conseiller principal

Banque mondiale

Klauss Rohland, directeur, représentant auprès de la République russe

Bombardier inc.

Sergey Ermolaev, représentant national principal (transports et aérospatial), Bombardier inc.

Mark Gilbert, directeur du développement des affaires et ventes pour la Russie et pour la Communauté des États indépendants (CEI), Bombardier inc.

Carnegie Endowment for International Peace

Masha Lipman, éditeur, Pro et Contra

Dmitri Trenin, directeur

Exportation et développement Canada

Rod Lever, représentant en chef, Russie et CEI

Kinross Gold Corporation

Lou Naumovski, vice-président et directeur général, Bureau de Moscou

Stanislav Borodyuk, directeur des relations gouvernementales et des affaires publiques

Julia Latynina, Novaya Gazeta

Semyon Novoprudsky, *Vremya novostey*

Russie, Conseil de la Fédération de l'Assemblée Fédérale

Mikhail V. Margelov, président, Comité des affaires étrangères

Gennady D. Oleynik, Comité des affaires du nord et du peuple indigène

Vitaliy Malkin

Zyad Sabsabi

Anatoliy Korobeynikov

Ilyas Umakhanov

Aslambek Aslakhanov

Russie, Douma

Konstantin Kosachev, président du Comité des affaires étrangères de la Douma d'État

Elena A. Chistyakova, conseiller au Comité des affaires internationales, Assemblée fédérale de la République russe de la Douma d'État

Michail Terentier, vice-président, Comités pour les jeux pan-olympiques en Russie

Anatoly Stradubetz

Russie, Gouvernement

Ivan Materov, sous-ministre, ministère de l'Industrie et du commerce

Sergey Ryabkov, sous-ministre, ministère des Affaires étrangères

Vladimir Belyayev, sous-ministre, ministère de l'Agriculture

Dina Jabrailova, ministère de l'Agriculture

Odd Per Brekk, représentant principal

Nikolay Silayve, *Expert magazine*

SNC-Lavalin International

Yuri Kotlyarov, premier vice-président

Ivan Zavedeev, directeur général adjoint

Sergey Strokan, *Kommersant*

Ivan Sukhov, *Vremya novostey*

Terralink

Ron Lewin, directeur général

Nikolay Vardul, *Gazeta*

Mikhael Zigar, *Russia Newsweek*

Zolotaya Osen foire agricole

Chakir K. Abdullaev, chef de la direction générale de Russie, *CanBaikal Resources Inc.*

Albina Akhmadeeva, support technique et nutritionniste, *Comtois International Export Inc.*

Rod Guilford, président, *XPorts International*

Ted Haney, président, *Canada Beef Export Federation*

Kate Kolstad, vice-président, *Alta Exports International Ltd.*

Jim Long, président – directeur général, Genesus inc.

Don Mackenzie, président, *Canadian Beef Breeds Council*

Dr. Leszek Mardarowicz, gestionnaire régional, Genesus inc.

Dmitry Sharikov, Semex Russie

Zolotaya Osen foire agricole (suite)

Peter Simedrea, généticien, Genesus inc.

Gary Smith, président, *Alta Exports International Ltd.*

Xports International, représentants de

KHANTY-MANSIYSK, RUSSIE

District (okrug) autonome subarctique de Khanty-Mansiysk

Aleksandr V. Filipenko, gouverneur, président du gouvernement

Gennady D. Oleynik, représentant du gouvernement du District (okrug) autonome de Khanty-Mansiysk, Comité des affaires du nord et du peuple indigène, Conseil de la fédération

Zinaida Borisovna Sakhautdinova, président, Comité des relations extérieures

Sergei Bronislavovich Arnold, vice-président, Comité de la culture physique et du sport

Vasily Sergeevich Dudnichenko, directeur, Centre régional des investissements

Gennady Nikolaevich Erokhin, directeur, *Ugra Research Institute of Information Technologies*

Alla V. Gribtzova, directeur, ministère de l'Éducation et des Sciences

Nikolay Ivanovich Ivanov, directeur général, *JSC "Surgutmebel"*

Vladimir I. Karasev, chef adjoint du gouvernement

Alexandr Alexandrovich Kolmogorov, directeur général adjoint, *JSC "Timber Holding"*

District (okrug) autonome subarctique de Khanty-Mansiysk (suite)

Maria Gennadievna Krasko, directeur, ministère du Travail et de l'Aide sociale

Anton Sergeevich Ladnov, directeur, ministère des Investissements, de la Science et des Technologies

Alexander Anatolyevich Matrosov, directeur, Parc naturel de “*Samarovski Chugas*”

Rustam Rifovich Mirsayapov, sous-ministre, ministère de la Construction

Alexey Ovsyannikov, vice-président du gouvernement, directeur du ministère des Affaires autochtones

Veniamin Fedorovich Panov, directeur, ministère du Pétrole, du Gaz et des Ressources minérales

Evgeny Petrovich Platonov, directeur, ministère des Forêts

Yuri Ilyich Reutov, directeur, *Techno-Park of High Technologies*

Maxim Pavlovich Ryashin, directeur général, compagnies régionales des produits forestiers “*Koda-les*”

Dmitry Yurievich Savateev, consultant, Comité du tourisme

Alexander V. Shpilman, directeur, *Research and Analytical Center of Natural Resources Rational Management* nommé après V.I. Shpilman

Pavel Petrovich Sidorov, premier directeur adjoint, ministère de la Politique économique

Artur Arturovich Tabert, premier directeur adjoint, ministère de la Santé

Galina Anatolyevna Tkachenko, directeur adjoint, ministère de la Protection de l'Environnement et de la Préservation écologique

Petr Nikolaevich Zakharov, président, Comité de la gestion des ressources forestières

District (okrug) autonome subarctique de Khanty-Mansiysk (suite)

Natalya L. Zapadnova, premier vice-président du district (okrug) autonome, gouvernement pour la protection sociale

District (okrug) autonome subarctique de Khanty-Mansiysk, Douma

Vasily S. Sondykov, président de la Douma

Yeremey Aypin, vice-président de la Douma, président de l'Assemblée du peuple autochtone

Vitaly Bakhirev, chef de l'administration de la Douma

Kirill Dmitriev, adjoint au président de la Douma

Lilia Dmitrieva, attaché de presse de la Douma

Tatiana Gogoleva, député de la Douma, vice-président de l'Assemblée du peuple autochtone du Nord

Alexander Noviukhov, adjoint au vice-président du gouvernement, directeur du ministère des Affaires autochtones

Olga Plamadilova, chef du ministère de l'Information et de l'analyse de la Douma

Alexander Salnikov, vice-président de la Douma

Viktor Voropayev, chef du département de l'aide juridique de la Douma

Chambre de commerce et de l'Industrie de Khanty-Mansiysk

Alexander Kobanov, président

Carter Randy Wade, directeur général, Newco

Jean-Philippe L. Messier, directeur, UNESCO

Université de l'État d'Yugra

Tatiana Korminskaya, premier recteur

Nikolay Pelikhov, directeur de la Faculté internationale et de l'innovation

PÉKIN, CHINE

Ambassade du Canada auprès de la République populaire de Chine

S. E. David Mulroney, ambassadeur

Jeff Nankivell, ministre

Louis-Martin Aumais, premier secrétaire et vice-consul

Duane McMullen, ministre (Affaires commerciales) et gestionnaire du pays - Chine

Mark Kruger, ministre conseiller (chef de section)

Olivier Jacques, premier secrétaire (Immigration)

Hilary Bauer, stagiaire, Direction des affaires économiques et politiques

Banque de Montréal (BMO)

Roger Heng, directeur général, Pékin

Banque Royale (RBC)

Mike Chen, représentant-en-chef

Commission nationale du développement et de la réforme(CNDR)

Peng Sen, vice ministre

Conseil chinois pour la Promotion du Commerce international (CCPCI) et Confédération des entreprises chinoises

Zhang Wei, vice-président exécutif, CCPCI

Li Mingxing, vice-président, Confédération des entreprises chinoises

Zhan Ruichao, directeur adjoint, Affaires internationales, CCPCI

Zhang Xin, interprète, CCPCI

Mitel

Ricky Weiqiang Ma, directeur général

Power Pacific Corporation Ltd.

Victor Yang, président

République populaire de Chine - Congrès national du Peuple

Zheng Silin, vice-président du Comité des affaires étrangères et co-président chinois de l'Association législative Canada-Chine

Chen Zhili, vice-président du Comité permanent

Jin Mao, membre du Comité des affaires étrangères

Yang Huizhu, membre du Comité des affaires étrangères

Gao Zhiguo, membre du Comité des affaires étrangères

He Xiaowei, membre du Comité des finances et de l'économie

Hong Yingchun, directeur général adjoint, Comité des affaires étrangères

Han Lei, agent, Comité des affaires étrangères

You Wenze, conseiller auprès de l'Ambassade de Chine à Ottawa

Peng Qiao, agent, Comité des affaires étrangères

Yi Li, Comité des affaires étrangères

République populaire de Chine – ministère des Affaires étrangères

Zang Zhijun, sous-ministre

République populaire de Chine – ministère du Commerce

He Ning, directeur général

Zhang Fan, directeur, Direction Amériques et Océanie

Feng Chun, Direction Amériques et Océanie

RIM

Greg Shea, représentant-en-chef

SNC-Lavalin

Sheldon Xie, représentant-en-chef (Chine)

Tembec inc.

Tiean Huang, directeur général

SHANGHAI, CHINE

Banque de Montréal

Bob Martin, directeur général, Asie

British Columbia Trade and Investment Office

John E. McDonald, directeur général

Bureau du Québec à Shanghai

François Gaudreau, directeur

Consulat canadien général – Shanghai

Nadir Patel, consul général du Canada, Shanghai

Jordan Reeves, consul et délégué commercial principal

Sumeeta Chandavarkar, consul

Congrès du Peuple de la province de Shanghai

Hu Wei, vice-président

Conseil commercial Canada-Chine

Helena Chen, directeur et représentant en chef

Exportation et Développement Canada

Winston Kan, représentant en chef, Chine élargie

IMW Compressor (Shanghai) Co. Ltée.

Kirk Livingston, président directeur général

Manulife – Sinochem compagnie d'assurance-vie Ltée.

Phuong Chung, premier vice-président

Lawrence Nutting, vice-président et directeur général de la succursale de Shanghai

Shanghai Academy of Social Sciences (SASS)

Jianwen YANG, professeur, directeur du Centre de recherche en économie sectoriel

Yuli YANG, professeur, directeur du Centre de recherche en administration et économie publique

SNC-Lavalin

Keith Pedwell, directeur général et vice-président, Chine

Woodbridge Group

Wilfred Cheng, directeur général, Chine élargie

GUANGZHOU, CHINE

Congrès du Peuple de la province de Guangdong

Chen Yongzhi, vice-président

Li Yujing, directeur général adjoint du Comité des affaires financières et économiques

Chen Xiaodan, directeur général adjoint du Comité des affaires étrangères

Zhao Jianhua, conseiller adjoint de la Commission du développement et de la réforme de la province de Guangdong

Zheng Jianrong, directeur général adjoint du ministère du Commerce étranger et de la Coopération économique de la province de Guangdong Province

Su Caifang, directeur général adjoint du Bureau des relations extérieures

Wang Pingsheng, membre de la Commission permanente des Chinois outre-mer, Affaires étrangères, ethniques et religieuses

Xiaping Zhao, directeur administratif, Commission des relations extérieures

Consulat canadien général – Ghangzhou

François Rivest, consul général, Guangzhou

David Bostwick, consul et délégué commercial principal

Eric Strong, délégué commercial

Gloria Han, agent de diplomatie publique

Honda, usine à Guangzhou

Huawei, bureau chef (Shenzhen)

Carl Liu, vice-président exécutif, *Huawei Technologies (États-Unis)*

HONG KONG, CHINE

Chambre de commerce du Canada à Hong Kong – Conseil des gouverneurs

Victor Apps, Gouverneur

David Armitage, gouverneur, président directeur général, *Velocity Solutions Limited*

John W. Crawford, gouverneur, président, *International Quality Education Limited*

Janet De Silva, gouverneur, directeur, *Retails Asia Limited*

Bruce Hicks, gouverneur, directeur général, *TPIZ Resources Limited*

Lincoln Leong, gouverneur, directeur des finances et du développement, *MTR Corporation Limited*

David Nesbitt, gouverneur, directeur général, *EIM (Asia) Pte Limited*

Stephen Rajotte, gouverneur, président, *Sun Life Financial Asia*

Kathleen E. Slaughter, gouverneur, doyen – Asie, professeur d'administration des communications *Richard Ivey School of Business/Asia The University of Western Ontario*

Steve Tait, gouverneur, associé principal, *Tait & Associates - Human Capital Consulting*

Elizabeth L. Thomson, gouverneur, président, *Sun Life Financial Asia*

William Shue Lam Yip, gouverneur, président, *Canada Land Limited*

Consulat canadien général – Hong Kong

Doreen Steidle, consul général du Canada - Hong Kong

Alain Tellier, consul et gestionnaire de programmes et gérant des affaires politiques, économiques et publiques

John Zimmerman, délégué commercial principal

Shirley Ong, consul et délégué commercial

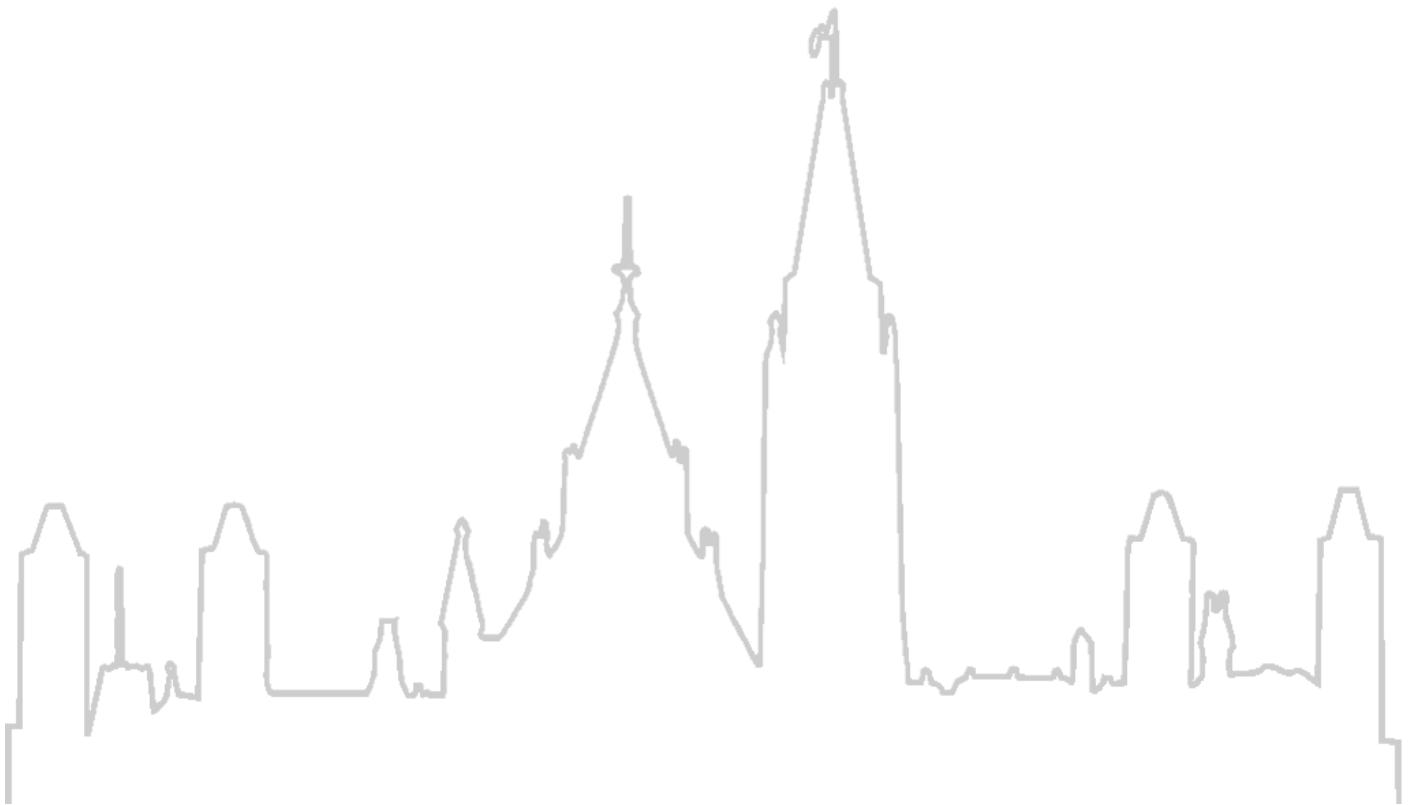
Hutchison Port Holdings, Port de Hong Kong

John R. Harries, directeur du développement portuaire

Desmond S. K. Lai, directeur des finances, Amériques, Moyen-Orient et Afrique

Michael Mak, directeur général, *DMX Technologies (H.K.) Ltd.*

Dwayne Ripley, directeur général, *Hong Kong Typhoons Ice Hockey Club Ltd.*



This report is also available in English.

Information regarding the committee can be obtained through its web site :
www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp.

Des renseignements sur le comité sont disponibles sur le site:

www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp.